

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Les mystères du Ku-Klux-Klan



“Une gigantesque croix de feu s’allume dans les ténèbres...”

(Lire notre enquête à la troisième page)

Solidarité professionnelle

La jurisprudence du jury de la Seine est-elle en train de se modifier ? Réaction légitime contre la coutume immorale du crime passionnel absous par principe, peut-être... influence des campagnes de presse qui fermement, dénoncent la carence des juges populaires, dont la faiblesse pouvait être interprétée comme un encouragement tacite à faire bon marché de la vie humaine, sans doute, encore ces réflexions, s'imposent après le verdict qui n'a pas permis à Madame Arnaud, meurtrière de son mari, de sortir triomphalement comme tant d'autres, de Saint-Lazare, au soir de la grande représentation des assises : Madame Arnaud fera cinq ans de prison.

Et cependant Emile Arnaud avait de graves torts : cependant, il s'était montré époux médiocre. La meurtrière, elle, n'était pas indigne de quelque pitié : toute jeune, un mal terrible l'avait frappée, avait fait d'elle une infirme. Alors ?.. Alors, oui, sans doute, les jurés de la Seine ont voulu réagir : la jurisprudence des sessions criminelles, depuis la rentrée judiciaire, s'est nettement orientée vers plus de répression, moins d'indulgence systématique, moins de faiblesse pour tout dire.

Mais ceci n'est point encore suffisant, semble-t-il, pour « éclairer » le verdict de l'affaire Arnaud. Cette sentence en appelle une autre, dont le souvenir s'impose : on n'y a pas assez songé.

Il y a sept ans, presque jour pour jour, Madame Juquelier, femme d'un médecin psychiatre de grande valeur, attaché à l'asile de Perray-Vaucluse tuait de deux balles de revolver, dans son appartement de la place Saint-Michel, le docteur Juquelier.

On vit à l'audience défiler les amis du mort, des médecins, comme l'autre jour, ceux d'Emile Arnaud, des universitaires... Témoins terriblement accusateurs, poussés autant par le sentiment respectable d'une amitié qui se poursuivait au delà de la tombe que par celui d'une solidarité professionnelle qui les amenait malgré eux à ne plus conserver parfois l'impartialité nécessaire.

En 1921, on avait entendu ce témoignage : « ...tandis que Juquelier travaillait jour et nuit, sa femme négligeait son intérieur et ses mains, chargées de bagues, se refusaient aux moindres soins du ménage... »

Comme un écho, sous une forme presque semblable, la même phrase fut prononcée...

Et à sept ans d'intervalle, dans les deux cas, la réponse du jury fut identique.

Sommaire

- Page 3. Ku-Klux-Klan, par Victor Llona.
- Page 4. Ce que j'ai vu au bain, par J.-C. Chanel.
- Page 5. A travers le monde.
- Page 6. Complicité, nouvelle inédite, par Philippe Hériat.
- Page 7. Truquages, erreurs et combines du sport (suite) par C. A. Gonnet.
- Page 8. Grands procès.
- Page 9. Petites causes.
- Page 10. Si vous voulez devenir un bon détective.
- La Criminalité étrangère en France.
- Page 11. La vie chevaleresque de Gaspard de Besse, par René Claudière.
- Page 12. Détective-Cinéma.
- Page 13. Des rives du Lac Salé aux Palais d'Hollywood.
- Dans notre Bibliothèque.
- Page 14. La Série Sanglanté (suite) roman policier inédit par S. S. Van Dyne.

Jeu prochain :
Un mois avec les Contrebandiers
Reportage sensationnel

LA LANTERNE SOURDE



On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu

C'est un peu loin, mais ça vaut la peine d'être vu. Le commissariat de police du quartier Américain est situé au rez-de-chaussée, rue du Général-Brunel. Un panneau immense représentant une vache, couvre la façade de l'immeuble et force l'attention des passants.

Il y a quelques jours, un Américain qui avait trop bu à Montmartre et s'était égaré en ces lieux déserts, tomba en arrêt devant la vache et ne bougea plus. Idée fixe d'ivrogne ! Après quelques minutes, ayant avisé l'agent de planton, il voulut lui faire partager sa joie : « Très beau ! ce vache... » L'agent crut que l'étranger se moquait « Quand vous aurez fini de vous payer ma tête ? »

L'Américain n'a rien compris, mais le ton rogue et l'œil sévère de l'agent l'ont à demi dégrisé et il a... circulé jusqu'au bar le plus proche.



La manie de mystifier

Le prestige de l'uniforme est puissant. Il sert généralement aux escrocs qui se déguisent en officiers pour faire des dupes. Mais voici du nouveau, c'est l'individu qui se déguise en officier pour la seule joie de mystifier.

Cela vient d'arriver à Bordeaux, où un jeune homme élégamment costumé en lieutenant, passa la revue du poste de garde à la gare du midi, se disant délégué par le commandant de la place. Il eut le tort d'exagérer et de laisser les hommes au garde-à-vous et au port d'armes pendant une demi-heure. Le commissaire spécial étonné, demanda des explications au lieutenant qui se troubla et dut avouer la supercherie.



Les honnêtes criminels

Le directeur de la prison de Sing-Sing, à New-York, M. Lewis Lowes vient de publier un livre intitulé La vie et la mort à Sing Sing.

M. Lewis put observer, pendant sa longue carrière plus de 10.000 criminels. La conclusion est que le plus grand nombre de ses clients « ne diffère en rien des gens soi disant honnêtes et honorables. »

« J'avais, dit-il, comme cuisinier un ancien empoisonneur, mon barbier avait égorgé un homme, ma fille avait comme garde du corps un ancien bandit, condamné à 25 ans de prison. »

M. Lewis Lowes est, évidemment, un homme supérieur qui aime le paradoxe.

Mais il y a peut-être une partie de vérité dans ce qu'il avance.

Ajoutons, qu'ayant été témoin de 114 exécutions capitales, il est devenu l'adversaire résolu de la peine de mort.

Le succès de DÉTECTIVE, consacré dès ses premiers numéros, ne cesse de s'accroître.

Chaque jour, DÉTECTIVE voit se grouper autour de lui des lecteurs, des amis, plus nombreux, plus fervents, plus enthousiastes.

Dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui nous témoignent leur sympathie et leurs encouragements, DÉTECTIVE tient à adresser ici à tous un grand merci.

DÉTECTIVE remercie aussi les Messageries Hachette et les dépositaires qui, en le répandant dans le monde, ont contribué à assurer sa vogue.

Par sa formule inédite, par la hardiesse de ses reportages, la sûreté de ses informations, l'intérêt de ses documents, DÉTECTIVE, le grand hebdomadaire des faits divers, a conquis d'emblée la faveur du grand public.

Il est et restera le fidèle serviteur de sa devise :

PARTOUT, POUR TOUS.



Un dîner de condamnés à mort

A l'occasion de son vingt-et-unième anniversaire John Sabo, surnommé The Kid, assassin, condamné à mort, a donné un banquet somptueux dans la prison de Colombus (Ohio).

Les invités étaient six de ses compagnons, dont cinq condamnés comme lui à la chaise électrique.

Sabo prit 10 dollars sur les 29 qu'il avait à la caisse de la prison, et les dépensa pour cette grande occasion.

Le menu se composait de poulet purée de pommes de terre, quenelles de volaille, pommes de terre sautées, des poivrons rouges farcis, salade de poires, tarte aux pommes et bonbons.

D'excellents cigares furent offerts après le dîner et tout le monde fuma, sauf l'amphytrion qui est un antialcoolique et un adversaire résolu du tabac.

Vingt et une bougies jaunes ornaient un gâteau placé en face de Sabo, et chacun en prit sa part félicitant chaleureusement le jeune héros de la fête de son excellente idée.

Les invités le proclamèrent « a good sport and a great hest » un bon joueur et un hôte de premier ordre.

Et les cinq condamnés à mort lui souhaitèrent... une vie courte, mais joyeuse...



L'amende du picpocket

Un picpocket, arrêté dans une rue de Chicago en flagrant délit de vol à la tire, est conduit immédiatement conformément à la loi américaine devant un tribunal siégeant en permanence.

Il est condamné à 25 dollars d'amende, payables séance tenante. L'agent de police fouille les poches du voleur et ne trouve que cinq dollars.

— Qu'à cela ne tienne, décide le juge, lâchez-le et suivez-le. En moins d'une heure, il aura trouvé dans d'autres poches que les siennes les 20 dollars qui manquent.



Le respect de la hiérarchie

Un soir de rafle, dans la cour du dépôt.

Les filles jacassent, se disputent, et mènent grand tapage, en attendant l'arrivée des voitures cellulaires. Il y a là des habituées et des novices.

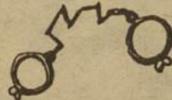
— Alors sans blague, y vont nous faire geler là cent-sept ans, maugréent les unes.

— Ma parole, pour qui qu'y nous prennent, susurrent les autres.

Alors, un inspecteur, soucieux de ramener le calme dans le troupeau des insoumises, lance d'une voix de metteur en scène.

— Allons, allons, un peu d'ordre, s'il vous plaît, les dames de maisons montez les premières...

Et il pousse l'amabilité jusqu'à ouvrir la porte du panier à salade.



L'ingéniosité des cambrioleurs est sans borne

L'affaire est récente. Elle s'est passée dans un immeuble de la rue Vavin dont nous ne donnons pas le numéro pour ne point alarmer la conciergerie.

Trois hommes, bien vêtus, se présentaient la semaine dernière, armés d'appareils photographiques, de trépieds impressionnants, d'engins compliqués qui serpentent aux opérateurs de cinémas.

« Nous venons pour cinématographier un cambriolage chez M. X..., notre ami, qui absent de Paris nous a remis cette autorisation. Veuillez nous montrer l'appartement. »

La conciergerie accompagna les trois hommes. Ils firent d'abord sauter la porte. « Ne craignez rien, la société cinématographique que nous représentons est riche. Tout cela sera réparé. » Deux entrèrent et sous l'œil de la conciergerie, ils vidèrent les coffres, les armoires, les vitrines. Le troisième « tournait » leurs exploits.

Mais trois jours plus tard, quand M. X... fut rentré, on s'aperçut que les artistes de cinéma n'étaient que des cambrioleurs et qu'ils avaient proprement pillé l'appartement au nez et à la barbe de la conciergerie et d'autres locataires qui les avaient admirés.

Quelques collaborateurs de DÉTECTIVE



Victor LLONA



Albert LONDRES



Philippe HÉRIAT

Pots de vin et pots de lait

On parlait l'autre jour devant le Préfet de police de la hausse du lait.

Et d'aucuns s'étonnaient du non lieu auquel avaient aboutis, après tant de méandres compliqués, les poursuites engagées contre le consortium des laitiers il y a une année.

M. Chiappe se mit à sourire.

— C'est peut-être, déclara-t-il, que les pots-de-lait ont aujourd'hui remplacé les pots de vin.



Justice expéditive

Depuis longtemps déjà on constatait des fuites au greffe du Tribunal de Bâle. Des dossiers disparaissaient mystérieusement. Où allaient-ils ? Que devenaient-ils ?

Or, il y a quelques jours, des enfants pêchèrent dans le Rhin un gros paquet de paperasses. Avertie par les parents, la police examina le paquet : il contenait une liasse de passeports, de déclarations de témoins, de pièces d'enquêtes, etc.

Une surveillance fut exercée le long du fleuve. Elle aboutit non seulement à la découverte d'autres dossiers, mais encore à... l'arrestation du greffier du tribunal.

Le brave fonctionnaire n'avait trouvé que ce moyen pour hâter le cours d'une justice qui, à son gré ne lui paraissait pas assez expéditive.



Confidences de jurés

Depuis quelques mois, régulièrement à Paris, les présidents d'assises reçoivent les doléances de jurés, accusant certains d'entre eux poussés par des considérations politiques de saboter systématiquement la justice. De fait, il est de nombreux verdicts qui ont stupéfié, indigné même l'opinion publique.

Emus de ces confidences, les magistrats qui dirigent habituellement les débats criminels, ont adressé des rapports alarmants à la Chancellerie.

Il appartenait à Détective d'en révéler l'existence.

PASSE-PARTOUT.

A nos Abonnés

Nous avons annoncé dans nos précédents numéros que DÉTECTIVE rembourserait intégralement ses premiers abonnés.

A partir d'aujourd'hui, le grand hebdomadaire des faits-divers tient à leur immédiate disposition une prime magnifique.

Qui ne connaît la célèbre et passionnante collection des « Chefs-d'œuvre des Romans d'Aventure » ?

Les ouvrages qui la composent, signés des noms les plus connus, les mieux aimés, ont leur place marquée dans toutes les bibliothèques.

Nos abonnés trouveront, page 15, tous les titres des livres déjà parus dans cette collection. Il ne leur restera plus qu'à nous adresser la liste des volumes qu'ils auront choisis, en se conformant au tableau ci-dessous :

6 volumes différents pour l'abonnement d'un an ;

3 volumes différents pour l'abonnement de six mois ;

1 volume pour l'abonnement de trois mois.

Ils les recevront aussitôt à leur domicile (frais de port à leur charge).

ATTENTION ! Devant l'afflux des abonnements qui, chaque jour, nous parviennent, nous avons décidé de limiter à 5.000 le nombre des premiers abonnés qui pourront bénéficier de notre prime.

Que nos lecteurs se hâtent de remplir et de nous envoyer le bulletin d'abonnement détachable qu'ils trouveront page 15.

1 Franc
DÉTECTIVE
 16 pages
 35, Rue Madame, Paris
 Téléphone : LITTRÉ, 32-11
George-Kessel
 Directeur-Rédacteur en Chef

Ku-Klux Klan

Demain des élections présidentielles qui ont eu lieu aux Etats-Unis, on peut se demander si le Ku-Klux-Klan ne va pas connaître un renouveau, recevoir une impulsion considérable qui lui rendrait le prestige et l'influence que lui ont fait perdre en partie au cours de l'année 1928 les sanglants excès auxquels il s'était livré depuis sa formation. Il semble acquis, en effet, que ses innombrables adhérents se sont dépensés sans épargner leur peine pour faire triompher le candidat du parti républicain.

Pourquoi donc le Klan a-t-il jeté son épée dans l'un des plateaux de la balance plutôt que dans l'autre ? Pourquoi a-t-il voté comme un seul homme pour M. Hoover et non pour M. Smith ? Sans entrer dans le détail très compliqué de la stratégie électorale américaine, il suffira de dire que le Klan était pour M. Hoover contre M. Smith parce que ce dernier est catholique, d'abord, et anti-prohibitionniste ensuite.

M. Hoover certes ne récompensera pas le Klan de ses bons et loyaux services en lui rendant ses prérogatives, en fermant les yeux sur ses méfaits. Mais les voies de la politique sont mystérieuses et elles mènent au but les ambitieux sans scrupules par les itinéraires les plus détournés. Il suffira de peu de chose pour qu'on revioie les horreurs dont, le premier en France, j'ai fait le récit documenté dans un roman, *La Croix de feu* (*).

Qu'est-ce donc que le Ku-Klux-Klan, et quel est le but qu'il poursuit ? Pour le dire, il faut faire un peu d'histoire. Qu'on se rassure, nous ne remonterons pas au déluge, à peine à la Guerre de Sécession.

Par haine du nègre

En 1866, tout de suite après cette guerre acharnée qui avait mis aux prises le Nord et le Sud des Etats-Unis, les Anti-esclavagistes et les Esclavagistes, les Unionistes et les Séparatistes, on organisa une société au moyen de laquelle le Sud, vaincu par ses adversaires, cherchait à combattre les dangers dont le menaçaient les nègres récemment affranchis, dotés, sans aucune préparation, du droit de vote et portés, en de nombreuses localités, au pouvoir, dont ils usaient sans discrétion, par les *carpet-baggers*, ces agents politico-commerciaux qui s'étaient abattus comme une



Marqué au fer rouge...

nuée de vautours sur le pays ruiné et sanglant, au milieu des ruines accumulées par quatre années de guerre.

Dans sa forme, sinon dans son but, cette association reposait sur une base légendaire. On avait d'abord eu l'intention de la nommer *Kuklois*, de *Kuklos*, qui, en grec, signifie « cercle ». Mais un des illettrés qui assistaient au conciliabule s'écria : « *Ku Klux*, ça ferait mieux », et le nom fut adopté parce qu'il était, en effet, plus sonore, plus pittoresque et plus commode à prononcer.

Quelqu'un fit remarquer alors que le mot rappelait le *Clan Perdu de Cocleis*, société secrète qui avait eu un moment de vogue dans le Tennessee, et c'est ainsi que le mot *Klan* (avec un K pour s'harmoniser avec *Ku Klux*) se trouva incorporé au titre de la nouvelle société.

Afin d'inspirer une terreur salutaire aux nègres ignorants et superstitieux, tout en conservant un



Il fallait frapper les masses d'étonnement, et si possible de terreur...

anonymat favorable aux mesures répressives qu'ils comptaient prendre, les membres de la société, vêtus de manteaux blancs, le visage caché sous une cagoule, faisaient irruption parmi eux, de préférence la nuit, et les empêchaient au besoin par la violence, d'exercer le droit de vote. Dépourvus d'organisation et d'armes, sans chefs, ni direction, les nègres furent incapables de résister, et jusqu'à ce jour ils n'ont pu se servir d'une manière efficace des droits politiques que leur avait conférés la victoire du parti nordiste.

Le Ku-Klux-Klan se dispersa alors. Mais en 1918-19, un nommé William Joseph Simmons s'employa à le ressusciter, en élargissant ce qu'on peut appeler ses buts de guerre. Car il faut le répéter, il s'agit bien d'une association militante et presque militaire, une espèce de fascisme auquel il ne manque que l'estampille officielle, et qui entend combattre par tous les moyens les principes et les hommes opposés, selon elle, au maintien, dans toute son intégrité, de l'idéal américain. Quiconque n'est pas, comme on dit aux Etats-Unis, un « Américain à cent pour cent », est un ennemi qu'il est urgent d'abattre, au figuré, mais aussi trop souvent au propre.

Est ennemi du pays quiconque s'inspire d'un idéal autre que celui qui se trouve inscrit dans la Constitution. Donc, tout étranger est suspect. Suspect aussi tout catholique puisque, par là, il la véritable capitale de tout catholicisme est Rome, ville étrangère, et que son chef spirituel est le Pape. Suspects les Juifs, les nègres, les agitateurs communistes ou autres, bref, tous ceux qui aspirent à dévier, le moins du monde de la susdite Constitution.

Peuple démocratique par excellence, les Américains sont aussi un peuple de suiveurs. On ne peut s'empêcher de songer aux moutons de Panurge. Ils adorent s'enrôler dans des clubs, des cénacles, des sociétés secrètes. Ils n'aiment rien tant que s'assembler en conciliabules secrets, parader sur la voie publique dans les uniformes les plus bizarres et les plus inattendus et, surtout, persécuter leurs semblables quand ceux-ci s'avisent de ne point penser, agir, ou se vêtir comme eux.

Mystère et Terreur

Par le costume qu'il imposait à ses membres, par le secret dans lequel se tenaient ses réunions, par son intolérance même, le Ku-Klux-Klan devait remporter le plus vif succès. Ajoutons que l'Impérial Sorcier, William Joseph Simmons, eut le bon sens d'entourer sa société du mystère le plus affriolant. Sorciers, Cyclopes, Dragons, Titans, Hydres, Eperviers, Furies et Aigles Royaux, voilà les titres dont il para ses dignitaires.

La Société adopta comme emblème une Croix enflammée — la Croix de feu — et ces mots devinrent aussi le titre de la revue qu'elle ne tarda pas à publier pour les besoins de sa propagande.

Possédant, comme tant d'Américains, l'instinct le plus aigu de la publicité, le Grand Sorcier ne manqua pas de chercher à frapper l'esprit de la foule. Tous les moyens lui furent bons. Par le mystère dont elle s'entourait, par le costume de ses adhérents, par les titres ronflants ou évocateurs donnés à ses chefs, la Société avait déjà attiré l'attention générale. Il fallait l'attiser, frapper les masses d'étonnement et, si possible, de terreur, attirer à soi les adhésions de milliers d'individus.

Pour cela, le Grand Sorcier de l'Invisible Empire (titre, dont il para la Société), institua tout un cérémonial théâtral et compliqué. Les réunions de propagande — *Konklaves* — eurent lieu la nuit de préférence, sur le sommet de quelque montagne isolée, où, de façon à ce qu'on l'aperçût de très loin, on faisait flamber une gigantesque croix de feu dans les ténèbres. Les curieux accouraient comme des papillons de nuit, ils écoutaient les discours ronflants, ils assistaient à l'initiation de nouveaux candidats qui, ensuite, prêtaient avec emphase un serment où étaient énoncés les principes du Klan et récitaient le *Kredo* (pardon, le *Kredo*) composé à leur intention.

Des démonstrations publiques en costume avaient lieu dans les villes. Toute occasion était bonne pour exhiber devant la foule l'impressionnant uniforme de la Société, dont les adhérents se prêtaient d'autant plus volontiers à ces mascarades que, dissimulés sous la cagoule, ils demeuraient anonyme et inconnus de leurs concitoyens.

Les adhésions se mirent à affluer. Le Sud, surtout, où la haine du nègre était toujours vivace, fournit un formidable contingent de recrues. Dans les Etats du Nord, de l'Est, de l'Ouest, où la

question noire n'a pas la même acuité, on attisa les énergies en dénonçant d'autres « dangers » : les Juifs, les communistes, les socialistes, les étrangers, même inoffensifs, mais de la part de qui on pouvait s'attendre à tout, puisqu'ils étaient étrangers.

Émeutes, lynchages, dénonciations

Les résultats de cette politique ne se firent pas attendre. Un peu partout, dans le Sud, se produisirent des émeutes, suscitées par les provocations des Klansmen, ou Hommes du Klan, émeutes qui furent impitoyablement réprimées et au cours desquelles de nombreux noirs trouvèrent la mort. Ailleurs, ce furent des lynchages, accomplis avec la férocité qui a toujours accompagné ces exécutions sommaires, sans jugement et sans merci. Des Nègres furent traînés, la corde au cou, dans les rues des petites villes, au milieu d'une populace enragée, pendus, criblés de balles de revolver, ou brûlés à petit feu, après qu'on eut arrosé leurs corps de pétrole.

Des Blancs connurent eux aussi les rigueurs du Klan. Il suffisait d'être dénoncé par quelque malveillant, de se singulariser par des opinions contraires à celles qui avaient cours dans la communauté et qui recevaient l'approbation du Klan, d'être d'une religion différente de celle que pratiquaient la majorité des habitants et d'avoir l'audace de le montrer. Certaines des victimes du Klan étaient seulement soupçonnées de méfaits divers, voire de mauvaise conduite, comme ce William Hollingsworth, de Waynesboro (Pensylvanie) que les cagoulauds marquèrent au fer rouge d'un K flamboyant au menton, sur les joues et au front parce qu'on l'accusait de négliger sa vieille mère, ou ce Walter Mathews, avocat à Cushing (Oklahoma) qui fut fouetté, goudronné et roulé sur un tas de plumes, parce qu'il s'était déclaré l'adversaire des principes du Ku-Klux-Klan (lettre classée aux archives de l'Union Américaine des Libertés Civiques, société qui a beaucoup fait pour attirer l'attention publique sur les méfaits du Klan).

Autre exemple de la méthode d'intimidation employée par le Klan : Trois jours après qu'il eut refusé d'obtempérer à un avertissement du Klan lui enjoignant de quitter la ville, M. Hobbs, de Houston (Texas), fut enlevé de son appartement par huit individus masqués et conduit à la lisière de la ville. Là, on lui tondit la tête, on le roula dans le goudron et on le couvrit de plumes, après l'avoir accusé de montrer trop d'amitié aux nègres. Il quitta Houston et se rendit à Alvin, petite ville voisine. Deux jours après, des hommes en cagoule le menaient à la lisière de la ville. On tourna vers l'ouest le capot de son auto et on lui enjoignit, sous peine de mort, de filer dans cette direction sans s'arrêter avant d'avoir franchi la frontière du Texas.

Un honnête homme, M. John M. Parker, gouverneur de la Louisiane, a déclaré ceci, en faisant allusion aux meurtres commis à « Mer Rouge » : « Pas une seule fois le Ku-Klux-Klan, ou Chevaliers de l'Invisible Empire ne m'ont été du moindre secours pour faire appliquer la loi. Au contraire les Klans n'ont cessé de terroriser des communautés entières ; ils ont menacé, et, à plusieurs reprises, battu des gens et commis des crimes pires, dans un tel secret et avec un satanisme tel qu'il a été impossible d'en découvrir, emprisonner et pendre les auteurs. »

Certes sur le papier, les principes du Klan n'ont rien que de fort élevé, encore que certains d'entre eux, soient assez étroits pour le siècle où nous sommes. Mais en réalité, ils constituent, ni plus ni moins qu'un appel aux passions les plus basses, à l'intolérance, à l'esprit de parti. Ils sont une excitation continuelle à la haine, aux préjugés de race, de couleur, de religion, une prime offerte au chauvinisme le plus virulent. Voici le *Kredo*, l'acte de foi du Klan :

Le Kredo des Croix de feu

Je crois en Dieu et aux principes de la religion chrétienne, je crois qu'une nation sans Dieu ne saurait prospérer longtemps.

Je crois qu'une Eglise qui n'est point fondée sur les principes de la morale et de la justice est une insulte à Dieu et à l'homme.

Je crois qu'une Eglise qui n'a point à cœur le bien du peuple est indigne.

Je crois en la séparation éternelle de l'Eglise et de l'Etat.

Je ne dois obéissance à aucun gouvernement, empereur, roi, pape, ni à aucune autre puissance

politique ou religieuse émanant de l'étranger.
Je ne place ma soumission au drapeau étoilé qu'après celle que je dois à Dieu.

Je crois aux lois justes et à la liberté.

Je crois au maintien de la Constitution de nos Etats-Unis.

Je crois que l'enseignement libre et gratuit de nos écoles primaires est la pierre angulaire d'un bon gouvernement et que ceux qui cherchent à le détruire sont des ennemis de la République et indignes d'en être citoyens.

Je crois à la liberté de la parole.

Je crois à la liberté d'une presse soustraite à l'influence des partis politiques ou des sectes religieuses.

Je crois à la loi et à l'ordre.

Je crois en la protection de la femme vertueuse et pure.

Je ne crois pas qu'on doive avoir recours à la violence des foules, mais

je crois qu'il faudrait promulguer des lois pour supprimer la cause de ces violences.

Je crois en des rapports plus étroits entre le Capital et le Travail.

Je crois qu'il convient d'empêcher les grèves déclenchées sans motif valable par des agitateurs étrangers.

Je crois en la limitation de l'immigration étrangère.

Je suis citoyen américain par la naissance et crois que mes droits en ce pays doivent être placés au-dessus de ceux dont y jouissent les étrangers. Amen !

Le Lion sous la peau du Mouton

D'autre part, le Klan n'a jamais mis en évidence un véritable homme d'action, un organisateur, un administrateur de talent, et l'influence qu'il a eue sur la politique intérieure aux Etats-Unis a été mauvaise. Des scandales retentissants, comme dans l'Indiana, ont jeté le discrédit sur les hommes politiques qui avaient eu la faiblesse de pactiser avec les hommes-liges de cette société. On sait maintenant que le but réel de la plupart de ses chefs est de s'enrichir par tous les moyens. Les contributions des membres servent à gonfler les poches des dignitaires. L'appui du Klan se monnaie en dollars sur les marchés de la politique.

L'inévitable réaction est venue. Aujourd'hui le Klan s'est effacé, il s'efforce de ne plus faire parler de lui. Il a pris une voix douce et une allure pacifique. C'est le lion sous la peau du mouton.

Mais que se présente une occasion favorable, et il relèvera la tête, il rejettera son déguisement, et le monde assistera à de nouveaux spectacles de terreur et de violence, comme ceux qui de 1918 à 1927, ont si souvent ensanglanté les Etats-Unis.

Ce n'est point le moindre paradoxe qu'offre la société déséquilibrée d'aujourd'hui, que cette association secrète qui, en plein XIX^e siècle et dans le pays de tous les progrès, a réussi à imposer pendant longtemps des méthodes renouvelées du Moyen-Age et de l'Inquisition.

Victor LLONA.



Le Grand Sorcier de l'Invisible Empire.

(*) Librairie Baudinière

Notre Grand Referendum-Concours

CE QUE J'AI VU AU BAGNE

par Jean-Charles-Chanel
Ancien gouverneur de la Guyane

PARLEZ-NOUS du bagne. — Que font les bagnards ? — Sont-ils vraiment malheureux ? Avez-vous connu là-bas des innocents ? Comment vivent-ils ? — Je vous en prie Gouverneur, parlez-nous du bagne ?

Parler du bagne, c'est faire connaître sans détour mon opinion sur cette grave question. Grâce à la bienveillante hospitalité de *Détective* je pourrai l'exprimer librement. Si elle blesse les convictions de mes lecteurs, je m'en excuse, car c'est une opinion sincère que j'exprime.

Mon exposé ne laissera pas place à certains problèmes d'un ordre plus élevé, mais qui ne peuvent rentrer dans le cadre d'une étude concrète.

Ainsi, je ne rechercherai pas les origines, ni la justification du droit de punir ; je n'examinerai pas la légitimité de l'évacuation par la transportation, des déchets sociaux ; je ne discuterai pas sur le point de savoir si l'organisation sociale n'est pas en partie responsable de la culpabilité de certains condamnés. Tout simplement, je m'efforcerai de renseigner les lecteurs de *Détective* sur le bagne tel qu'il est.

Transportés, relégués, déportés

Au bagne, en Guyane par conséquent, depuis 70 ans, se trouve trois catégories d'hommes punis, qu'il importe de bien classer.

Tout d'abord, les « transportés » qui sont les condamnés de Cour d'Assises, punis pour crime ; puis les « relégués » qu'on a chassés de la Métropole à la suite de délits plus ou moins graves ou nombreux ; enfin les « déportés » qui sont les hommes condamnés pour crimes politiques, espionnage, etc.

Je ne parlerai pas des déportés, isolés à l'Île du Diable pour toute leur existence, et qui appartiennent à une catégorie infiniment méprisable... quand ils ne sont pas des martyrs.

Pour les relégués, quelques mots seulement. C'est à mon avis la masse la plus mauvaise des évacués sur la Guyane : dégénérés à jamais, tarés, presque totalement incapables de relèvement, je n'ai pas l'impression qu'il puisse être tenté pour eux une œuvre bienfaisante.

Restent les transportés, condamnés de Cour d'Assises pour crime. Que sont-ils ?

Je disais un jour, et non par amour du paradoxe, que le bagne, c'est-à-dire la transportation était l'aboutissement normal d'une carrière. Ce mot, qui fit sourire, est hélas trop vrai. Sur 100 transportés je puis affirmer que 95 devaient venir au bagne : enfants abandonnés, mal suivis, tarés, enfants des grandes villes, voleurs d'étalages, voleurs à la tire, condamnés des tribunaux d'enfants, plus tard « gibier de correctionnelle », soldat des bataillons d'Afrique, tous étaient inéluctablement voués à être un jour traduits devant une Cour d'Assises pour crime.

Chez ces hommes, quelle inconscience !

De la meilleure foi du monde, ils vous parlent de crime passionnel, quand leur dossier prouve qu'ils tuèrent une maîtresse parce qu'elle « travaillait » mal ou qu'elle était bonne à dépouiller ; en toute sincérité, ils vous parlent d'homicide par imprudence, quand, ayant pénétré la nuit chez une vieille femme, celle-ci mourut d'une dose de chloroforme mal administrée, ou d'une pression au cou un peu trop forte !

Et puis, ce sont les crimes entre « costauds » la vie, à leurs yeux, loyalement jouée ; aussi, ce qu'ils appellent la lutte contre la Société, le droit de reprise, toutes les utopies dont les grisèrent des malfaiteurs, sincères parfois, trop souvent intéressés....

À côté de cette masse, enfin, ce que j'appellerai les « occasionnels » : notaires acculés, éducateurs sadiques, amants affolés, les misérables de toutes catégories amenés au crime dans une heure d'égarement ou de violence. Ceux-là vraiment sont des malheureux auxquels leur effroyable déchéance est infiniment lourde.

Pour les autres, le bagne est en somme un stade normal dans une vie qui toujours connut la coercition sous toutes ses formes. On s'était vu dans les centrales, au « bataillon », on s'attendait à se revoir en Guyane. Là, on s'efforce de tirer le maximum de bien-être d'un règlement brutal et mal appliqué. Mais parmi ceux-là même, chez l'homme le plus taré, il est quelque recoin de l'âme qui pourrait être utilement exploré, puis exploité pour le relèvement. Que fait-on pour cela ? Rien.

Durant mon séjour en Guyane, je me suis attaché à rénover sur ce point, le système

pénitentiaire et je dois dire que j'ai eu la joie profonde d'être parfois, récompensé.

La mentalité du bagnard

Le bagne, comme toutes les réunions d'hommes, vivant, en quelque sorte, en vase clos, occasionne ou crée des habitudes, des vices contre lesquels il est difficile de réagir.

Pour prendre une comparaison que je ne voudrais pas, cependant, voir taxée de tendancieuse, je dirai assez justement je crois, que le bagne est une sorte de caserne.

Je laisserai de côté certains mœurs spéciales que l'on remarque aussi dans les formations militaires situées en dehors des agglomérations, mœurs provenant de la privation de femmes. Je m'attacherai simplement à démontrer que les tares des bagnards et les défauts de ceux qui les administrent sont ceux — lourdement aggravés — que chaque homme a pu connaître alors qu'il faisait son service militaire.

pour ne pas dire le plus canaille, qui est le maître incontesté du groupe dans lequel il vit, maître d'autant plus redoutable que les surveillants se gardent bien d'intervenir dans de pareilles questions, s'efforçant au contraire d'entretenir les relations les meilleures avec « les chefs » de la chambrée.

Comme au régiment enfin, les bonnes places, les « embuscades », vont toujours à ceux de cette même catégorie : costauds, délateurs, flatteurs, etc. et quand il s'agit de trouver, un infirmier, de choisir un « garçon de famille », ce sont toujours les mêmes qui bénéficient de la prébende, acquise soit par les moyens que je viens de signaler, soit souvent avec de l'argent, car tous les bagnards ont de l'argent...

Contre un tel esprit, contre de telles habitudes, il est bien difficile de lutter et tous ceux qui ont dirigé des groupements d'hommes, diront à quelles difficultés on se heurte quand on veut détruire les coutumes. Ces difficultés deviennent presque des impossibilités quand il s'agit de pénétrer, pour



Jean-Charles CHANEL.
Gouverneur des Colonies.

cier le degré d'avilissement d'un bagnard, ou le danger qu'il peut représenter. Ce critérium est le tatouage. Presque tous les bagnards sont tatoués et leur peau publie toujours les mêmes cris de haine contre la Société, les accusations contre le sort, les insultes aux juges et aux officiers, les déclarations d'amour, toutes inscriptions dont la monotonie est pour moi la preuve que le bagnard est en quelque sorte un être « voué ».

Mais les autres, les récidivistes qui ont échappé au fatalisme, frappant la généralité de leurs compagnons, s'ils n'ont pas laissé marquer leur peau, c'est qu'ils ont tenu simplement à ne pas laisser à la Société une arme de plus contre eux. Ceux-là ont du ressort mais ils sont sans doute plus dangereux.

Toutes ces considérations découlent d'une étude faite sur le bagne en Guyane. Et c'est en tenant compte de cette mentalité de la masse ou des cas particuliers, que l'on doit s'attacher à améliorer le régime de la transportation. Œuvre à laquelle j'ai donné mes efforts pendant 3 années.

Chez tous ces hommes dont la Société s'est débarrassée, et qui expient des crimes parfois épouvantables, il est toujours un point sensible, toujours une corde à faire vibrer. Auprès des canailles les plus irréductibles, je n'ai jamais rencontré un échec total et définitif quand j'ai essayé de changer leur mentalité et de modifier leurs habitudes. Evidemment, il est peu de bagnards qui soient capables de reprendre leur place dans la Société.

Quelque lamentable que soit cette constatation, il est nécessaire qu'elle soit connue. Mais il est une catégorie, malheureusement trop infime, qu'il faut découvrir, pousser peu à peu, conduire vers une vie nouvelle et régulière qu'ils peuvent encore vivre.

Quant à la masse dont il est presque impossible de rénover la mentalité et qui, réintégrée dans les cadres de la Société régulière, serait presque fatalement vouée, soit par ses habitudes, soit par ses vices, à retomber sous le coup de la loi, j'ai toujours pensé que nous devions en tirer une aide pour la colonie qui les accueille, comme pour la Métropole elle-même.

C'était-là, du reste le but du Législateur, quand il créa la transportation. Il est évident qu'ensuite l'administration pénitentiaire oublia complètement ce devoir...

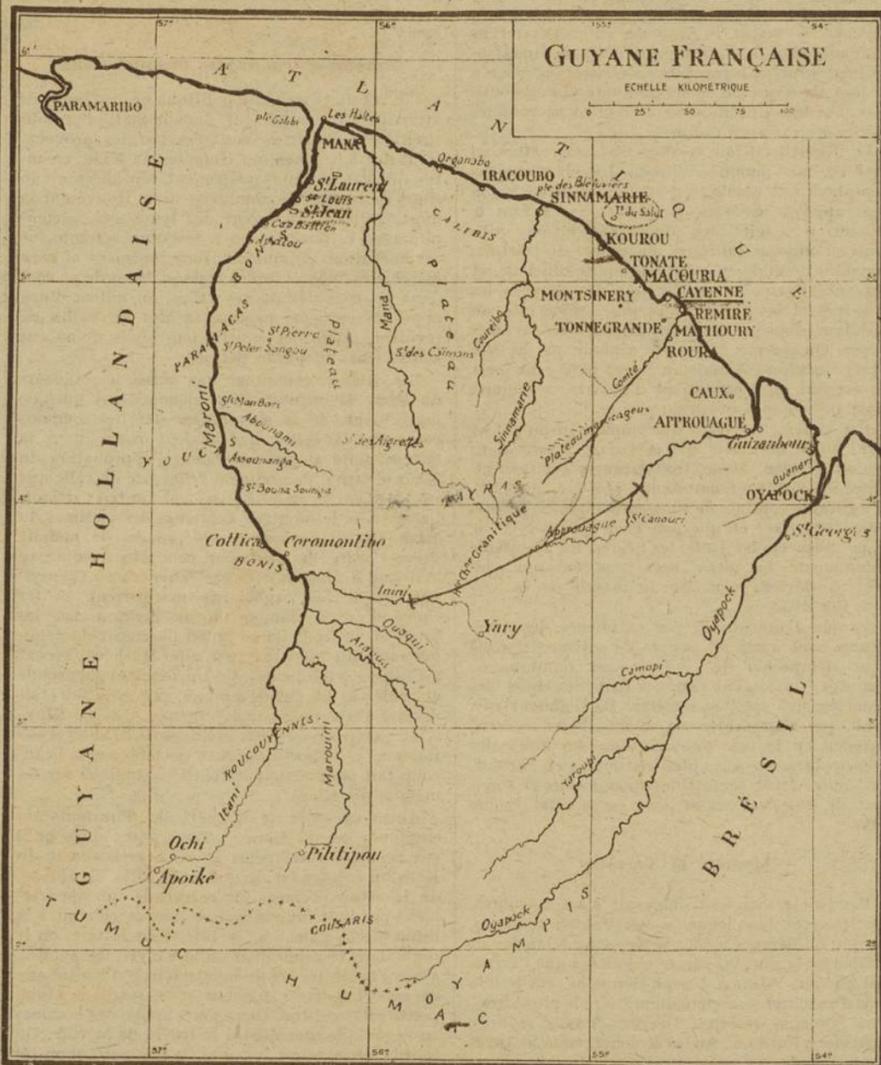
De là mes luttes, luttes — déjà engagées par mes prédécesseurs en Guyane — contre une Administration trop justement décriée, luttes dont je raconterai un jour les stades et qui tendaient à obtenir des résultats bien simples quand on les énumère, mais dont l'obtention exigeait une volonté et une ténacité peu communes.

Tout d'abord, il s'agissait pour moi de rendre à la Société quelques condamnés amendés.

Puis d'améliorer le sort de certains bagnards et de leur créer en Guyane, une vie possible.

Enfin de favoriser par le travail du bagne l'essor économique de la Guyane, et de diminuer ainsi les charges de la Métropole.

De tout mon cœur, je me suis attaché à cette lourde tâche ; j'ai eu la joie profonde de constater que, parfois, je l'avais accomplie.



Les noms soulignés sur cette carte sont ceux des pénitenciers de la Guyane

Comme à la caserne en effet le « débrouillage » règne au bagne et cela en dépit des efforts de ce que j'appellerai l'état-major de l'administration pénitentiaire. Comme au régiment, la vie propre du bagnard et ses rapports avec ceux qui sont chargés de le voir à chaque moment (sous-officiers au régiment, surveillants militaires au bagne) échappent malgré toute tentative et toute initiative à ceux qui dirigent de plus haut. Entre le bagnard et son surveillant direct s'établissent en quelque sorte des conventions découlant d'un esprit déplorable et qui ont pour but principal de rendre au surveillant sa tâche moins lourde et de faciliter sa vie matérielle, et d'autre part d'assurer au condamné un séjour moins pénible au pénitencier. De là, toutes les petites et sales combinaisons, telles que l'organisation de la délation.

Toujours comme à la caserne règne dans les chambrées du bagne un esprit spécial découlant de la promiscuité et contre lequel il est bien difficile de réagir. Les plus forts ou les plus malins sont les maîtres et c'est toujours le moins intelligent ou le plus veule qui assume les corvées difficiles ou particulièrement pénibles. C'est également le plus fort qui est le mieux nourri ; c'est lui encore qui organise et impose tout un système destiné à lui procurer des petits bénéfices : rapports avec les surveillants, lettres à l'Administration, vente d'objets, etc...

Enfin, c'est le plus fort, ou le moins abruti,

le changer, l'esprit d'une masse comme celle des bagnards où la ruse, l'hypocrisie et la violence sont les armes ordinaires.

Je disais plus haut, que 95 % des hommes qui vivent sur les pénitenciers étaient presque fatalement destinés à y venir. Il est une constatation qui étaye ma théorie. C'est qu'il est bien peu de « caractères » chez les bagnards. Quelques « violents », intelligents dévoyés, criminels de haute envergure et qu'une passion a pu conduire au bagne ; mais en général, une masse sournoise, veule, brutale, au fond sans énergie, abrutie, et en général peu intelligente.

J'ajouterai que ceux qui ont la lourde charge de contrôler les pénitenciers devraient avoir un autre critérium pour apprécier

Lire prochainement
le règlement et la liste des prix
du REFERENDUM-CONCOURS
Premier prix : 30.000 francs en espèces

à travers DÉTECTIVE le Monde

Nouvelles Sans-Fil

Tuée parce qu'elle portait une robe courte

Bakou, novembre 1928. — Le tribunal de Bakou vient de juger une affaire caractéristique des mœurs de la Caucase "soviétisée".

Un jour, un groupe de jeunes gens attaqua dans le parc à l'heure de la promenade un couple communiste, Fatalief et son amie Seid-Thanova, tous les deux musulmans.

La police dispersa les combattants et arrêta Fatalief. La jeune fille alla se plaindre, disant qu'elle était affiliée aux jeunesses communistes et qu'elle serait certainement assassinée si on ne libérait pas son ami.

En effet, le lendemain, elle fut égorgée dans sa maison par un certain Velibekof, qui la frappa de plusieurs coups de poignard.

Velibekof déclara au tribunal qu'il avait tué la jeune fille parce qu'elle portait des jupes courtes et offensait par sa façon de vivre les lois de ses ancêtres.

Le fou aux deux femmes

Pendant la guerre, un professeur italien, Giulio Canella, directeur d'un séminaire à Vérone, disparaissait dans des circonstances mystérieuses.

Ses proches le firent vainement rechercher dans tous les pays du monde. Il ne fut pas possible non plus de retrouver son cadavre. D'ailleurs, la famille, les amis, les collègues, assuraient que le professeur n'avait aucune raison de se tuer, aucune raison de disparaître.

Or, en 1926, alors que tout espoir était abandonné, des parents du professeur découvraient, dans l'asile des fous de Colligno un inconnu n° matricule 44170 qui ressemblait étrangement au disparu.

Ma's la police de Turin prétendit qu'il s'agissait non d'un vertueux professeur mais de l'ouvrier typographe, Mario Bruneri, recherché pour divers délits.

Mis en présence de Mme Canella, le matricule 44170 sembla recouvrer la mémoire et il reconnut sa femme. Celle-ci affirma qu'il était bien son mari.

La confrontation fut émouvante. Des spectateurs pleuraient.

C'était trop beau ! Mme Bruneri le réclama à son tour : elle aussi, le reconnaissait.

Malheureusement pour elle, le matricule 44170 qui n'était pas si fou que cela et qui ne tenait pas du tout à reprendre la vie commune avec sa femme, dit : « Celle-ci, je ne la connais pas, Mme Canella est mon épouse ».

Le malin ne doutait pas au surplus que l'existence lui serait plus facile dans la villa de Vérone que dans le taudis de Mme Bruneri.

Après une série de recherches, d'épreuves, d'expertises, le matricule 44170 fut libéré et on lui rendit un état-civil : Giulio Canella.

Il alla vivre fort douillettement à Vérone. Il y écrivit un livre : « A la recherche de moi-même » et y fit un enfant à Mme Canella.

Par malheur pour lui, l'enquête de police qui ne s'était pas arrêtée, finit par démontrer qu'il ne s'agissait pas du tout du professeur Canella mais de l'escroc Bruneri.

Et le tribunal de Turin vient de décider qu'à défaut de réintégrer la cellule et d'endosser la camisole de force, l'imposteur irait purger ses fautes en prison.

Mme Canella a fort mal accueilli cette décision. Elle avait pris goût au nouveau mari qu'elle s'était choisi et aux journalistes, elle a déclaré :

— La vérité finira par éclater. On me rendra mon mari que j'ai de bonnes raisons de mieux connaître que tous ces policiers et tous ces juges.



José Toral, le jeune assassin du Président mexicain Obregon est conduit, sous bonne escorte, au poteau d'exécution.

Un agent secret du fisc arrêté pour chantage

Vienne, novembre 1928.

Une affaire originale fait en ce moment beaucoup de bruit à Vienne.

La police vient d'arrêter un certain Horak, un homme de confiance du Ministère des finances autrichien, qui essaya de le faire chanter, en lui demandant la jolie somme de 5 millions de shillings (15 millions de francs).

Horak était devenu, dans les dernières années de la guerre et pendant la période de l'inflation, le principal informateur et agent secret du fisc.

Il se spécialisa dans la découverte des fraudes fiscales, dans la surveillance des financiers véreux, chevaliers d'industrie autrichiens et internationaux.

Il leur inspirait confiance et entrait dans leur intimité. Ainsi connut-il leurs secrets les plus profonds : leurs secrets d'argent.

Naturellement il touchait du fisc, des primes qui s'élevaient à 1/3 des amendes infligées aux délinquants.

Mais il y a quelques semaines, il intenta un procès au Ministère des finances, se plaignant que celui-ci avait conclu avec plusieurs des personnes dénoncées par lui des compromis trop désavantageux, le frustrant ainsi de 5 millions de marks.

Désespérant d'obtenir cette somme par les voies légales, Horak menaçait de faire des révélations sensationnelles.

Mais le parquet intervint et il fut arrêté pour chantage.

La corde et le poison à Chicago, capitale du crime.

Chicago, novembre 1928. — Les bandits de Chicago ont abandonné — pour combien de temps ? — la bombe et le fusil automatique pour la corde et le poison.

Au cours de la dernière semaine, la police a découvert trois cadavres de bandits. Le premier portait sur la poitrine l'écriteau suivant : « Condamné à mort par la pendaison ».

Le deuxième était celui d'un nègre contrebandier d'alcool, empoisonné par du cyanure de potassium.

Un autre nègre, venu au poste de la police, montra son corps couvert de blessures horribles.

Il déclara, qu'il avait été enlevé par des bandits, qui le soumièrent à la torture en dehors de la ville, pour qu'il leur donnât l'adresse de deux hommes qu'ils recherchaient.

Après avoir fait ce rapport, le nègre rentra chez lui. Le lendemain matin, on le trouva pendu dans son grenier.

Un billet épinglé à sa jambe droite disait : « Ne sois pas bavard ».

Une tentative de cambriolage à la préfecture de police de Berlin.

Berlin, novembre 1928. — Dans la nuit du 8 novembre, des malfaiteurs inconnus ont essayé de cambrioler le bureau du commissaire de la police criminel Rassow dans les locaux du Polizeipresidium.

Malgré une forte surveillance, ils ont pu pénétrer jusqu'au deuxième étage. Ils ont ouvert avec une fausse clef, la porte du bureau 217.

Un agent, attiré par le bruit a donné l'alarme. Mais les mystérieux cambrioleurs ont réussi à s'échapper.

Le commissaire Rassow est chargé de l'affaire des faux titres d'emprunt ce qui explique l'intérêt que pouvaient avoir certaines gens à s'approprier des dossiers, des documents fort compromettants pour eux et qu'ils n'ont d'ailleurs pu trouver, ces pièces étant en lieu plus sûr que le Polizeipresidium.

Mais l'histoire est plaisante, de ces bureaux de police cambriolés. Comme l'on voit bien que Berlin n'est pas la patrie du Détective !



La police américaine emploie des autos blindées dans ses poursuites contre les bandits. Les agents tirent à travers des meurtrières habilement dissimulées.

Un drame à Londres

Londres, novembre. — Une jeune et jolie dactylo, Miss Patricia Johnson, a été poignardée dans les bureaux de la Compagnie où elle était employée, par le capitaine Mac Dougall, qui voulait l'épouser et que ses refus avaient rendu fou de colère.

Le meurtrier tenta de s'échapper par la fenêtre. Aperçu par les employés, il s'est rendu mais au moment où le policeman allait mettre la main sur lui, il s'est frappé lui-même d'un coup de poignard.



Le rude dressage d'un chien policier en Angleterre.

Un alcoolique deux fois condamné à mort

Berlin, Novembre 1928. — C'est le Schnaps (l'eau-de-vie) qui m'a conduit jusque-là, écrivait August Krause, ouvrier serrurier, à sa mère, après avoir assassiné deux commerçants berlinois et grièvement blessé une femme.

« Je m'en vais. Si on m'enterre au cimetière de Marienfeld, c'est bien. C'est le schnaps qui m'y aura conduit. »

Auguste Krause prit l'habitude de boire pendant la guerre. Il s'enivrait tous les jours et buvait n'importe quoi, même l'alcool à brûler.

Un jour, n'ayant plus un pfennig il voulut emprunter à la caisse de Rogovski, le cabaretier.

Il vint avec un marteau caché dans son sac à outils, brisa le crâne de Rogovski et prit... 3 marks dans la caisse.

— Vous souvenez-vous d'avoir fait cela ? lui demande le président.

L'accusé. — Je ne crois pas que c'était moi. Mais puisque les témoins le disent je devais être moi.

Et s'adressant à la femme de sa victime : — Excusez-moi Frau Rogovski.

Après avoir bu pour trois marks, Krause alla chez Rackon, le déménageur.

Il frappa férocelement Herr Rackow et Frau Rackow sur la tête avec le même marteau et n'ayant rien trouvé chez eux, il sortit tout ensanglanté.

Il fut presque aussitôt appréhendé. Le déménageur mourut à l'hôpital. L'avocat de Krause plaida l'irresponsabilité, en alléguant l'alcoolisme de son client. Les experts déclarèrent que le cerveau de Krause était en effet, dérangé par l'alcool.

La Cour de Berlin n'admit aucune circonstance atténuante et pour les deux meurtres condamna Krause deux fois à la peine de mort.

Les testaments fâcheux pour les héritiers

Londres, novembre 1928.

La chambre de commerce vient d'être saisie d'un projet de loi, présenté par Lord Astor, et interdisant « les testaments vindicatifs ».

Dans son exposé des motifs, lord Astor, cite plusieurs exemples de vengeance posthume.

Ainsi, un commerçant de Londres légua à sa femme 1 schilling, tandis qu'il laissait 72.000 livres sterling aux personnes qui étaient brouillées avec elle.

Un autre, laissait à sa femme, un million de livres sterling, à condition qu'elle ne se remarie pas et qu'elle ne rende pas encore un homme « malheureux ». Va pour la première clause, mais comment sera-t-il possible d'apprécier la seconde à moins de déclarer, une bonne fois, qu'une femme ne peut rendre un homme heureux ce qui, après tout, n'est pas stupide.

Le troisième légua à sa femme un farthing (1/4 de penny) en stipulant qu'elle en serait informée par une lettre non affranchie. C'était, on le voit, un bel héritage que faisait la veuve.

Enfin, un quatrième laissait à sa femme toute sa fortune, à condition qu'elle n'ait jamais été au Westminster Abbey.

Celui qui l'y aurait vue une fois, ajoutait-il, devrait hériter à sa place.

Gageons que beaucoup de personnes jureront l'y avoir rencontrée et que la statistique des entrées à Westminster Abbey sera singulièrement faussée par les déclarations de tous ceux qui brigueront l'héritage.

Lord Astor, qui ne plaisante pas avec l'argent, voudrait bien qu'un bill mit fin à ces testaments facétieux.

Une jeune fille bandit

Londres, novembre. — Une série de cambriolages audacieux ont été commis durant les trois semaines dernières dans les riches villas de la banlieue de Londres.

La police a découvert qu'ils étaient l'œuvre d'un petit groupe très bien organisé de bandits en automobiles.

Deux hommes opéraient dans les villas, tandis qu'une très jolie fille au volant de leur torpédo, montait la garde.

Deux douzaines de tableaux d'une grande valeur ont été volés par cette bande.

La résidence du comte de O'Chichester a été pillée de fond en comble.

La police recherche activement ces cambrioleurs amateurs d'art.

Crime ou suicide ?

Londres, novembre 1928. — Une jeune infirmière, nommée Dorothy Rumble, âgée de 22 ans et un homme marié Joffrey Theodor Hartnell, âgé de 42 ans, ingénieur aux postes et télégraphes ont été trouvés morts dans le hall d'une maison d'un faubourg de Londres.

M. Hartnell était disparu de chez lui depuis deux jours et sa femme avait fait une déclaration à Scotland Yard.

On a trouvé chez la jeune fille de nombreuses lettres d'amour de Hartnell.

L'enquête a établi qu'un certain Clow, ancien amant de miss Rumble lui réclamait de l'argent, la menaçant de tout dévoiler à ses parents qui ignoraient qu'elle était mère.

Ce Clow a-t-il assassiné l'ingénieur et sa maîtresse ou ceux-ci, affolés par la menace de ses révélations, se sont-ils suicidés ? C'est ce que Scotland Yard recherche.

Pour abrégier ses souffrances.

Buenos-Ayres, novembre 1928. — Mme Juana Cotelto Porell a été arrêtée pour le meurtre de sa fille, atteinte de la lèpre.

Elle a déclaré qu'elle avait tué son enfant pour abrégier ses souffrances. On croit qu'elle sera acquittée.

COMPLICITÉ

Nouvelle inédite de Philippe Hériat

ENTRE les peupliers décroissants, la route s'allongeait, s'amincissait vers le ciel bleu du soir. A l'horizon, déterminé par le sommet d'une côte un tout petit point noir bondit de l'inconnu, adopta le billard gonflonné, y courut, s'y mêla un instant par sa couleur trop voisine ou par un creux qui l'absorbait, puis grossit, se précipita, viola l'air comme un projectile, mais stoppa.

— Monsieur, dit le chauffeur avec ce respect supplémentaire qu'inspire un maître provisoire, ça n'est pas rien. Il referma le capot. C'est au ressort de soupape, cela demandera un bon moment. Pour l'heure, si je peux pousser jusqu'à cette maison qui est là-bas et qui a l'air d'une auberge, ce sera bien le bout du monde.

— Allons, dit l'autre, mais dépêchez-vous : je veux être à Paris ce soir.

— On fera ce qu'on pourra pour contenter Monsieur, dit le chauffeur.

A la vérité, il n'était pas très satisfait d'avoir à rentrer si hâtivement de Nice à Paris : ce qui l'y obligeait, c'est ce passager inespéré ; non pas que ses patrons fussent avec celui-ci si intimes qu'ils lui offrissent naturellement un tel voyage, mais plutôt que, le sachant pressé, ils étaient certains que sa présence dans la voiture empêcherait Alphonse de flâner en chemin, Alphonse étant habituellement sans ardeur, et la voiture ayant besoin d'une révision complète, — ainsi, du reste, que l'accident soudit vient de le confirmer car tout, dans les événements d'un récit, doit s'enchaîner avec rigueur.

C'est donc plein d'une sournoise malice qu'une demi-heure plus tard, Alphonse vint annoncer à Monsieur, qui s'était assis devant l'auberge sur un banc, qu'il fallait téléphoner au plus proche garage de venir chercher la voiture, que la réparation demanderait toute la nuit, qu'on ne pourrait pas repartir avant le lendemain matin.

Cette nouvelle, apparemment, contraria fort Monsieur. Au fond de lui, il était bouleversé : vous auriez eu pitié d'un si pauvre Paul Destaing. L'usage d'une existence également parée de dehors intellectuels et de prétextes d'art, mais dépourvue d'effort et de philosophie, l'avait accoutumé à donner aux contrariétés du sentiment une importance que je suis loin de leur reconnaître dans l'âme des sages. Mais voilà : il avait depuis le matin fourni pour aliments à sa pensée : l'image de Kalli Sterne, la star de cinéma qui, en dépit d'un nom aussi grec que britannique, est de Bobigny, — l'esprit, la sensibilité, le talent de Kalli Sterne, — la désolation de n'avoir pas réussi à Nice cette grosse affaire d'Exposition Albanaise par quoi il espérait de se faire ouvrir un compte en banque, et, ainsi, de rapporter un cadeau, un objet, un bijou dès long temps promis à Kalli Sterne ; — et, enfin, les coussins assouplis de la voiture aidant : le désir très vigoureux que lui inspirait, même à distance, Kalli Sterne.

On n'est plus un fricoteur quand on est malheureux. Destaing mangea mal, ne choisit pas sa chambre, ne s'aperçut point que cette auberge était une *hostellerie* dénommée « Au Saut du Diable » à cause d'un ravin qu'elle surplombe, se souvint seulement qu'il ne pouvait pas abandonner la voiture à lui confiée, — le voilà forcé de passer la nuit dans cette auberge isolée...

Sa chambre ouvre sur le ravin qui n'est pas si diabolique, mais tout de même au fond duquel deux amants se sont précipités par désespoir, sous Charles X.

Il se déshabille, lentement. La belle Sterne est trop belle. Elle a trop d'amis, et des amis trop riches. Qu'est-ce qu'un amant comme Destaing, pour elle ? Pourtant, elle l'aime, sans quoi, serait-elle à lui ? Il est vrai d'ajouter qu'elle n'est pas ce qui s'appelle à lui. Non pas que sa vie comporte un autre maître : elle est une femme indépendante ; mais elle est aussi une raisonnable, une volontaire, une forte. Les pauvres joies des corps, elle les laisse. Elle n'a jamais été à Destaing qu'imparfaitement, incomplètement, vite. Ils n'ont pas dormi ensemble. Elle ne se livre au sommeil que juste le temps d'assagir sa pensée, de reposer ses membres, sa peau, sa chair qu'elle a asservis à son art. C'est pour lui qu'elle vit. On voit ce que c'est : Madame est une intellectuelle.

Au demeurant, elle est riche elle-même : la rente d'un divorce putatif.

C'est bien simple : Destaing avait décidé que si son affaire réussissait, si son compte s'ouvrait en banque, il rapporterait à Kalli une splendide, une chose très chère, un bijou, oui, précisément, un bijou, un cadeau d'amant : il faut la mâter, cette rebelle, il faut la réduire de force à la féminité qu'elle prétend dévouer, survoler : un bijou un collier, et alors, alors sûrement, il l'aura, il sera son maître, dans un lit à eux, il couchera entre ses beaux bras, il dormira sur ses seins notoires...

Subitement, un coup de feu claqua dans la nuit. Assez près. Destaing courut, se pencha par la fenêtre ouverte. Il n'y avait que le ravin, la campagne sombre. Mais, à nouveau, une détonation. Le silence, secoué dans sa sérénité, s'ébroua, des bruits montèrent, aidés par le vent rapide qui secouait et faisait claquer la treille le long du mur, sous la croisée. Des abois de chiens parvinrent, pressés, rageurs, comme de deux ou trois bêtes qui poursuivraient. Puis cela se suspendit.

Destaing ferma la croisée. Ses imaginations sensuelles, coupées par l'étrange coup de fusil, ne reprirent pas leur cours artériel. Dévêtu, nu, c'est avec calme qu'il convint qu'il était plutôt

mieux qu'un autre. Un prétexte de culture physique l'assura de sa souplesse, lui rendit une lucidité sportive, c'est-à-dire, lui permit de scruter son tourment avec plus de raison. Et, au moment qu'ayant mis son pyjama, il ouvrait le lit, propre, mais peu ami, impersonnel, sans âme, sans souvenir de tout le faix de combats superflus dont il avait plié et geint, — Destaing réalisa que la situation était sans issue. Abusé par les distractions et l'impatience de la route, il n'avait pas délégué, pas voulu démêler l'horreur de l'impatience : à présent, elle lui apparaissait, elle se montrait toute, elle le menaçait. Destaing finissait par se dire, au bout d'un raisonnement évidemment sommaire et déréglé : ce bijou, ce collier, cela eût tout arrangé.

Il avait omis de tirer de son pantalon son revolver ; il le garda un long temps dans sa main ; et, quand il le posa sur la table de nuit, le métal de l'arme devait être moins froid que le marbre, sur lequel il fit un bruit net.

Tout-à-coup, un choc bref doubla ce son, mais un choc vivant, un écho dramatique. Destaing, que tout exaltait, sursauta, chercha. Derrière la vitre, un index, replié en crosse, attendait qu'on répondît. On ne voyait rien d'autre. Destaing saisit son revolver. Alors le visage parut.

Eclairé par la chambre sur le fond noir de la nuit, tendu par le danger de choir de la treille fragile, un visage d'homme monta. Il était hagard et presque vert de pâleur, les cheveux étaient collés au front. Le doigt éperdu se porta aux lèvres : l'homme suppliait de ne pas faire de bruit. Il fit comprendre qu'il n'était pas à craindre, qu'il

hommes. La scène était bizarre : un gentleman un malfaiteur ; un homme qui va se coucher, un homme qui va mourir ; un pyjama de soie, une combinaison de toile, et sanglante. Comment la situation saurait-elle se résoudre ?

Du bruit, venu d'en bas, la délivra. Un brouhaha, des appels, des portes heurtées du poing, des portes ouvertes, claquées, des pas précipités, en pantoufles, et, toujours, ces abois, ces abois acharnés... L'homme affaissé recouvra sa vivacité, courut à la porte, l'entrebailla. Il entendit qu'une porte au rez-de-chaussée se déverrouillait, que des hommes nombreux, aux pieds sonores, entraient ; et les chiens firent un retentissant vacarme qui, sur un mot, se suspendit. « Madame, on visitera chaque chambre, une par une. Les issues sont gardées. D'ailleurs on sait qu'il est ici. Mais, ne craignez rien. » Aussitôt, des femmes crièrent, la patronne, probablement, et les bonnes ; et dans la chambre, l'homme referma la porte doucement.

Destaing braquait sur lui son revolver. « J'vous l'conseille pas », dit l'autre. « Comment voulez-vous qu'i comprennent que j'suis là d'puis un quart d'heure dans vot'carrée, et qu'vous disiez rien, et qu'vous tirez seulement maintenant ? I penseront : complicité. Non, soyez chic jusqu'au bout ». Destaing baissa la tête, — par réflexion, ou par honte indéfinie ?

L'homme tourna la clé dans la porte, se rappela des choses, et dit : « J'suis foutu ».

Il ajouta : « Oh ! pas pour ça », en montrant sa blessure qu'il ne sentait plus, « mon dernier coup est pas terrible : si y avait eu que lui, ça



Destaing saisit son revolver. Alors le visage parut.

était au bout de ses forces, qu'il allait retomber. Ouvrez-lui !...

Destaing ouvrit ; il avait encore le revolver dans sa main gauche. L'homme se hissa, enjamba rapidement l'appui, se tapit derrière le soubassement de la fenêtre. On l'épiait donc, on le poursuivait ? Il était en combinaison de mécanicien, mais bonneuse. Il haletait. De sa main droite il contenait son flanc gauche, sous l'aisselle où la sueur faisait une large tache. Étrange sueur qui rendait violette la toile pourtant bleue. La main s'écarta, car le corps accroupi chancelait : une pourpre luisante illustrait le torse. Destaing frémit : l'homme était donc blessé, pitoyable, pauvre... L'homme fit signe qu'il n'en pouvait plus. Le regard farouche s'adoucit pour prier : à boire ! Sur la toilette, un verre, et voici que, pour l'emplir, Destaing se défit de son revolver, le posa n'importe où.

L'homme but, reprit haleine. Par deux fois par trois fois, Destaing voulut le questionner. L'homme érudait, savourait, les yeux clos, son répit : il n'avait pas dit encore un seul mot. Pourtant, n'est-ce pas, il était là depuis un long moment déjà ; et c'était sûrement quelqu'un qu'on traquait, sans doute un malfaiteur, peut-être un criminel. Et il était dans la chambre de l'honnête homme sans que l'honnête homme donnât l'alarme. Une sorte de complicité tacite. Il pouvait s'ensuire des choses graves.

— Parlez, à la fin : qui êtes-vous, d'où venez-vous, qu'est-ce que c'est que cette blessure ?

L'homme enfin parla. Sa voix surprit, dans le silence : l'étrangeté de la situation, l'heure, cette apparence pathétique, tout faisait prévoir un timbre surnaturel : on ne s'attendait pas à cette voix tout ordinaire, peuple. Elle dit : « Boire encore... J'suis pas bien. » Puis elle ajouta, plus bas : « J'suis touché ».

Un long moment coula de nouveau entre les deux

allait. Mais j'en ai trop fait. Des sales histoires avant : c'est pour elles qu'i voulaient m'poisser les vaches. J'suis fait.

Il tourna le bouton électrique. Dans le noir Destaing sentit toute méfiance le quitter. Il était près de la fenêtre ouverte. L'homme s'y dirigea, étendit le bras vers l'épaule de ce double, aussi grand que lui, pareil à lui dans l'ombre ; Destaing avait compris que ce n'était pas pour le frapper. C'était pour s'appuyer à lui. La main lourde chauffa l'épaule sous la soie, pesa, et l'homme enjamba l'appui de la fenêtre. Il allait sauter. Mais la main pressa l'épaule. « Tout de même vous vous êtes pas trop méfié, finalement vous m'avez pas donné aux cognes, vous êtes le seul qui m'a pas poussé dehors, dans toute ma garce de vie ». Les yeux de Destaing, habitués à l'obscurité, distinguaient un peu, se détachant sur le ciel moins sombre, le corps posé sur la balustrade, le buste droit, la tête levée.

La voix si proche, si familière, continua : « Eh ben, c'est rare, c'est chic. Faut qu'ça vous rapporte. » L'homme tira d'une poche un bout de papier froissé, l'imposa à la main de Destaing. « Prenez ça. A la consigne de la gare de Breuil, à côté, y a mon dernier coup, un collier de toutes les couleurs, épatant, dans les cent billets. L'papier que j'vous donne, c'est le bulletin de consigne. C'est franc, vous pouvez y aller. Et puis, sans remords : ceux à qui j'l'ai pris, c'est à croire qu'i voulaient m'en faire cadeau, j'ai pas eu d'mal. Et i porteront pas plainte ; ça serait trop long à vous expliquer, mais j'vous l'garantis. Une histoire, rigolote, même. Alors, c'est pour vous, et d'un bon cœur. Salut ! »

La main s'éleva dans l'air, et le corps, se projetant en avant, entra dans la nuit.

Destaing se pencha, étendit le bras, écouta des bruits anonymes, que termina enfin un grand son

mat. Au fond du ravin, un appel jaillit, un gnetteur cria : « Il vient de se jeter dans les rochers. Il a son compte, le crâne a pété comme une noix. »

Dans la chambre pleine de nuit et posée au bord du gouffre, Destaing laissa son bras retomber, sa main droite se referma sur le vide, sa gauche presser plus fort le papier. Et, sur son épaule presque engourdie, la main de son semblable continuait sa pesée, comme si elle y eût laissé un gant de plomb chaud.

Tôt le lendemain, la patronne eut un regret dans les yeux quand a voiture réparée et Destaing indifférent démarèrent.

Destaing ne disait rien et gardait les yeux fixes. Mais la course, par ses suggestions, ses façons d'obliger à penser, à se souvenir sur le moindre prétexte, — et les coussins, par leur tiède, moelleuse aux reins que l'insomnie avait rompus, lui ramenèrent l'image, la présence, la hantise de Kalli Sterne.

Deux kilomètres plus loin, Destaing savait que dans la poche de son raglan était un paquet petit et assez lourd. Au fond de cette poche confidente, ses doigts déroulaient du papier, le déchiraient en menus morceaux qui, un par un, voletèrent dans le sillage poussiéreux.

La voiture roula longtemps, vit la banlieue de Paris, passa l'octroi, préféra des rues, stoppa devant « Mercure », le maroquinier.

Il était dix heures du matin, sous un ciel opaque, un soleil joli.

La poche du raglan contient une cassette en cuir.

Ce fut, après des encombrements, une avenue montante et libre, un jardin plein de jeux puérils et d'un soleil plus vif, ce fut une petite rue de vieille province parisienne, un porche métallique où l'on salua l'habitude, des verrières qu'un monde incandescent devait emplir, rose et violet par transparence.

Les pas d'un homme que vingt sentiments contraires agitaient le portèrent, plus fermement qu'il n'eût pu l'espérer, jusque sur le « plateau ». Au milieu d'une rage électrique, environnée de sifflements, d'appels, de coups sonores, la belle Kalli Sterne tournait. Elle jouait une gigolette, dans un décor exact, et, elle, plus véridique, moins convenue que vous ne l'eussiez craint. Seulement, la robe, par le moyen d'une ceinture assez peu plausible, moulait avec une indiscretion tout américaine, ces seins dont, sur le marché cinématographique, on parle

« Madame est de chaque numéro jusqu'au déjeuner », vint dire l'habilleuse.

Destaing passa au jardin du studio le temps qui le séparait de midi. Il remonta sur le plateau comme tout était déjà désert, le travail arrêté pour le repas. Kalli, sans doute prévenue l'attendait dans sa loge. Il y pénétra sans frapper et eut le temps de la voir se composer prestement un visage.

— C'est toi ! dit-elle, avec un éclat de voix mélodieux, sur le mot *toi*, — mais avec aussi une telle absence de naturel qu'on était bien forcé de se rappeler que cette belle personne était une actrice, et peu habituée à parler juste, car son art ne lui apprenait point à parler. Elle dit encore : « Je ne t'embrasse pas, chéri, à cause de mon maquillage, mais donnez-moi vos lèvres. » Et, généreuse, se tendant vers l'amant comme vers un fruit de basse branche, elle toucha de sa langue la bouche de Destaing. Elle feignit d'en frémir ; puis s'assit et le fit asseoir.

« Maintenant, raconte, et ton affaire ? » Destaing prit un temps, non par tactique, mais parce qu'une angoisse étranglait sa voix. Il dit enfin : « Réussie » d'un ton naturel. Elle enchaîna vite : « Réussie ? ah ! que je suis contente. Tu me conteras tous les détails. Alors... dis donc, tu te rappelles, chéri, ce dont tu m'as parlé, ce souvenir ? Ah ! tu me dois bien cela, car c'est moi, tu sais, qui ai fait marcher l'affaire, mais oui, j'en suis sûre : je porte toujours bonheur à ceux que je touche de près ». Elle sauta sur ses genoux. « Et vous, grande canaille, est-ce que je vous touche de près, ou de loin ? » Réservant son visage, qui devait se maintenir, savamment polychrome, jusqu'au soir, elle lui mit sous le nez son épaule ronde et fraîche, ses bras caressants, sa gorge plus tiède et haussée par un coup de reins, — toutes parties visibles de son corps qu'enduisait un fard sec et moins fragile.

Destaing, la figure coupée en deux par le bord de la robe, respira la chair plus secrète sous l'étoffe, et gronda doucement. Elle lui échappa ; il resta Gros-Jean dans son fauteuil.

Elle badina, chantonna un *blues*, contrefit l'enfant : « Dis, tu l'as, son cadeau, à ta petite fille ? » Il dit : « Oui ». Elle fut alors sérieuse, et sa voix plus grave : « Non, sans rire ? tu l'as là ? » Et, d'un élan, cette fois pas feint, teinté d'une sorte de sombre émoi, comme une femme aspirant aux plaisirs et aux grâces : « Oh ! montre, chéri ! »

Destaing vit s'effacer les regrets et, peut-être, les remords. Sa main, prévenante, saisissait déjà dans la poche un objet de cuir.

Le téléphone sonna. « Allo, qu'est-ce que c'est, quoi ? » dit Kalli Sterne avec impatience ; mais aussitôt elle se radoucit : « C'est vous ?... Oui. Je suis avec un ami... Aujourd'hui ? Oh ! non : aujourd'hui, je tourne. Demain... oui, téléphonez-moi demain à cette heure-ci, chez moi... » Destaing, que le coup de téléphone avait distrahit et — disons le mot — décongestionné avait gagné le cabinet de toilette, il allongea le bras vers la porte ouvrant sur le couloir : il allait partir sans que Kalli s'en aperçût. Mais il arrêta son geste. Elle poursuivait : « Hein ?... Oui... oui... oui ». Chaque oui se nuancait. Elle dit enfin avec un petit rire profond : « Taisez-vous, voyons... vous savez que c'est une jeune fille qui est au standard... A demain, c'est ça, au revoir ami ! »

— Quel grand enfant, ce Pablo ! dit-elle à Destaing, qui était revenu, qui s'était rassis. Tu

sais qui c'est : l'auteur de *Chiquita*, de *Carola*, ces airs qu'on entend partout ; il est à Paris en ce moment, oui, on me l'a amené. Oh ! nous nous sommes vus à peine deux ou trois fois.

Mais Destaing lui tendait enfin un coffret de cuir.

Elle se tut, sourit, le prit, l'ouvrit, et cria : « Ah ! mon collier ! »

Il y eut un instant très bref d'interminable silence.

...Chacun, la main sur sa bouche, la poitrine sans souffle, l'œil fixe, chacun guettait l'autre, — lui, cherchant à deviner, elle, souhaitant éperdument de s'être tue...

A son tour il cria : « Ton collier ? Quel collier ? »

Elle dit : « Mais mon... mais je t'expliquerai... mais... » Elle sentit qu'elle allait dire n'importe quoi, elle éclata en larmes opportunes, comprit que cela gagnerait peu de temps, et commença de faire une crise de nerfs assez vraisemblable.

Destaing la laissa en proie à ses feintes ou à ses troubles, il ne sonna pas, il attendit qu'elle se calmât d'elle-même, et, les dents serrées, le front dur, il la regarda glisser du fauteuil jusqu'au tapis, se froisser les pieds aux pieds des meubles, se mordre les mains, s'abîmer le visage où, en un instant, apparut une palette variée de peintre à la gouache.

A terre, un grand collier d'un goût moderne mêlait sur le tapis jaune l'onyx, les grosses aigues-marines et les topazes de ses anneaux lourds.

Jouée ou non, sa crise avait fatigué la star. Et elle voulait souffler. Destaing ne le lui permit pas ; il n'eut guère à la presser pour qu'elle avouât la chose : oh ! c'était bien simple... le gros Lyon, de Lyon, qui l'ennuyait depuis si longtemps, l'avait emmenée un jour chez Bouquet, rue Royale, sous le prétexte d'un conseil à demander sur un bijou à offrir à une autre, et voilà, sitôt dans la voiture du gros Lyon, le gros Lyon lui avait mis le collier autour du cou, à elle, Kalli...

Destaing la tenait par les poignets : « Et alors, après ? — Oh ! chéri, ne me regarde pas avec ces méchants yeux... Après ? Oh ! après, ça a été plus fort. Comme tu étais absent, ce bijou, n'est-ce pas, je le mettais, surtout quand je sortais avec le gros Lyon... Un soir, justement, il a voulu nous emmener, toute une bande, moi, Pussy, Pablo, une bande, quoi, rue de Lappe ; pour me documenter, soi-disant, rapport à mon rôle. Eh ! ben, tu parles d'une soirée, et tu parles d'une documentation ! Ecoute : au début, ça va, on me fait danser avec un type, un beau garçon, un vrai poisse, disaient les autres, parce qu'il fallait que je prenne leur façon de danser, leur genre. Au bout d'une heure, on crie : « Vingt-deux, une descente ! » Nous n'avions vu personne, mais on éteint tout. Le poisse me prend par la main, il me dit : « Venez, je connais une sortie ». Il me fait sortir, il me fait courir par des couloirs, des passages. Enfin, il me lâche, je m'oriente. Près de la gare de la Bastille, je retrouve les autres, qui se tordent. Tu penses : la descente était truquée, une fausse rafle, « pour se débarrasser des voyeurs », dit le gros Lyon. Oui... pour médébarrasser aussi de mon collier : parfaitement, je ne l'avais plus, on me l'avait pris. Le gros Lyon était furieux. Mais, au Commissariat, on s'est payé notre tête. Et ça a embêté le gros Lyon de porter plainte... Moi aussi... j'aimais mieux pas : tu aurais tout su, chéri ; et moi, n'est-ce pas, je t'aime, je ne veux pas te faire de peine, tu comprends... »

Elle se mit à pleurer, sincèrement sans doute. Et ce fut navrant. Après ce déluge de paroles progressivement grossières, issues d'un vieux fonds relégué, ce fut un déluge de larmes. Cette femme vautre rendit odieux le bruit enfantin et pitoyable des sanglots, des bêgalements, des renflements du chagrin. Sur le visage, où les couleurs les plus barbares se mariaient, coulaient à présent de petites rigoles noires qui se perdaient dans la bouche, entre la gorge et la robe, entre les deux seins. La star pleurait de plus en plus, à cause du « rimmels » qui fondait et lui faisait mal Et, sous les yeux, d'un coup, deux poches se gonflèrent, s'installèrent, la vieillèrent de vingt ans.

Elle atteignit une serviette, se moucha dedans, se torcha la figure, pleurnicha encore : « Tu ne dis rien, chéri. Dis quelque chose. Mais, tu sais, entre le gros Lyon et moi, rien, rien du tout, ah ! je tiens à préciser. Oh ! Dieu, quelle histoire, hein, crois-tu ? Tout ça, tout ça pendant que tu étais là-bas !... Ma foi, tant pis, ça me faisait quelque chose d'être forcée à te mentir, à présent, tu sais tout : voilà. »

Il se redressa, se cambra, la regarda encore à ses pieds, n'osa pas sourire et dit : « Je le savais. »

Elle en béa. « Je le savais », poursuivit-il avec calme (comme tout, pour lui, était simple à présent !) Et cette plainte que tu n'as pas déposée, que je suis heureux que tu n'aies pas déposée, moi, je l'ai faite. On a retrouvé le voleur, et je te rends ton collier. »

Elle ne comprenait plus du tout, mais elle parla pourtant : « Et tu ne me disais rien... » Elle ajouta quelques mots, en caressant son collier dans ses mains : « Ce que les hommes sont bizarres... Mais alors, tu ne m'en veux pas, tu m'aimes toujours, hein ?... Mais qu'est-ce que tu fais ?... Paul !... » Il était sorti.

Dehors, il fut vite à la porte des Buttes-Chaumont. Une petite femme, une ouvrière peut-être, le dépassa, entra dans le parc. Il la suivit. Elle était fine de silhouette, elle marchait assez vite, et sous les bas de fil, la jambe, nerveuse, élastique, montait jusqu'au bord du manteau de drap simple.

Destaing allait, aussi léger que le ciel d'après-midi, aussi léger que l'inconnue, aussi léger qu'une petite fille qui sautait à la corde dans l'allée en chantant :

Où vas-tu — Madeleine,
Si loin de — la maison ?
Je vais à — la fontaine
Y cueillir — du cresson.

Philippe HÉRIAT.

FIN

TRUQUAGES, ERREURS ET COMBINES DU SPORT

par C. A. GONNET

II. — LES FAUX AMATEURS

Il n'y a pas très longtemps, que l'athlétisme est devenu, chez nous, sujet à caution. Pour la raison bien simple qu'il ne faisait pas recette. Le budget des clubs ne supportait que difficilement des dépenses que rien — sinon un peu de gloire — ne venait compenser. Puis l'amour-propre s'en mêla. On fit remarquer, que chaque fois qu'un « crack » portant le maillot du groupement passait la ligne d'arrivée, c'était une publicité vivante, excellente, et quasi-gratuite. De plus, pour remporter les interclubs ou pour courir par équipes (cross-country) il importait d'avoir un team complet, groupant toutes les spécialités, puisque le gain d'un challenge se calcule par addition des points remportés.



Séra MARTIN
le Saint-Antoine de la F. F. A.

Le mal de l'athlétisme vint donc, principalement du racolage. Racolage dont les dirigeants, qui se disent aujourd'hui les victimes, furent les principaux instigateurs. Un exemple récent : l'équipe de France d'athlétisme, revenant du Japon, fut assaillie dans quatre gares différentes par quatre racoleurs, « envoyés spéciaux » avec pleins pouvoirs, de groupements différents, qui sollicitaient les athlètes de signer pour leurs couleurs. Exactement comme au temps du sergent Lafleur, les uns vantaient le confort des vestiaires, les autres, la camaraderie de leur team ; d'autres encore l'excellence de la nourriture offerte plusieurs fois par semaine. Une foire du muscle : il n'est point d'autre mot.

C'était pourtant bien avec timidité, que les athlètes s'étaient engagés dans la voie impure. Ils commencèrent la plupart par monnayer prix et médailles, souvenirs d'un passé qui ne les intéressait pas. Certains ayant été bénéficiaires d'un bon en marchandises, préféraient se faire reverser la somme que de « toucher » l'objet promis.

D'autres spéculèrent sur les équipements qu'on leur fournissait. Principalement sur les chaussures. Combien d'histoires de « valises perdues », au cours de déplacements.

De façon régulière, c'était le club qui remboursait, sur une énumération de haute fantaisie. En fin de compte, un sac minuscule, égaré en gare de X... avait contenu jusqu'à 1.500 francs d'effets personnels !...

Le trésorier du club était loin d'ignorer qu'une rapide visite au domicile de l'athlète eût permis de retrouver immédiatement les objets soi-disant envolés. Mais on préférait payer, à condition que cela ne se produisit pas trop souvent pour le même....

C'étaient là des débuts, je le répète, timides. Depuis on a vu mieux. On a fait mieux.

Voici deux, trois ans, que de grands clubs s'arrachent les « as ». A prix d'or ? Pas précisément. Mais en échange de la signature d'une licence, lesdites étoiles exigent des « situations » non seulement pour elles, mais pour leurs familles. Untel ne courra pour un groupement

donné, que si son père, sa mère, sont casés. Un autre réclame, pour son frère, une place de concierge. Un autre, happé en province, (car on n'hésite pas à aller chercher loin) répond « oui ». Mais trouvez-moi d'abord un appartement, et une boutique libre, pour que mes parents s'y installent ». Pareil souci, de l'avenir de ceux qui vous ont mis au monde, est hautement touchant. Mais, je vous le demande — qu'est-ce que cela a à voir avec la course à pied ? Et les clubs ont-ils à se transformer en agences de location ?

L'exemple que la corruption va plus loin et vient de plus haut, nous a été fourni récemment par l'histoire Bloch-Sera-Martin-Ladoumègue-Poulenard. Ce récit est typique, des mœurs qui fleurissent dans l'athlétisme.

Il s'agissait de France-Japon. La Fédération d'Athlétisme tenait hautement à ce que la représentation de notre pays fût complète et brillante. Certains athlètes se refusèrent en raison de la longueur du déplacement. Parmi eux, les deux plus grands joyaux de notre athlétisme actuel : Ladoumègue et Sera Martin, dont l'éminence grise et le porte-parole est le manager Poulenard, véritable Descamps du stade.

Ce refus ne faisait pas du tout l'affaire de la Fédération d'Athlétisme, qui avait reçu des officiels japonais une subvention très importante, mais à condition, seulement, que le team envoyé de France, fut complet et de force suffisante. Ce qui n'était point le cas.

La F. F. A. ne l'oublions pas, a pour ligne de conduite, de favoriser et d'encourager l'amateurisme sous toutes ses formes, de combattre le professionnalisme ou amateurisme marron. Elle tient haut dans sa dextre le flambeau sacré. Et, sans doute, en sa senestre, le glaive des exécutions.

La F. F. A. ne fit pas de mise en demeure. Elle préféra négocier... Par l'intermédiaire d'un de ses hauts dirigeants, M. Bloch, elle fit proposer aux athlètes et à leur œil de Moscou, une somme globale de quinze mille francs, s'ils consentaient à s'embarquer via Tokio. Sans doute, cette prébende intéressante était-elle prélevée sur les « bénéfiques » du chèque nippon.

La proposition était des plus acceptables. Mais notre trio n'en jugea pas ainsi.

Il préféra, aux cinq billets de mille pour chacun, la joie d'un scandale public. Tout fut raconté dans les journaux. Avec force détails à l'appui. Et la Fédération navrée, se vit dans l'obligation de désavouer le bouc émissaire Bloch, qui se tint coi, en même temps que par un étrange retour des choses d'ici-bas, elle suspendait athlètes et manager pour quelques mois. Sanction absolument inopérante, dans le cas qui nous occupe. Puisque nos hommes ne courent pas l'hiver...

Malgré tout c'est un rude coup que s'est portée à elle-même, devant l'opinion publique, la malheureuse F. F. A. Et elle aura de la peine, désormais, à faire admettre ses ukases, elle qui donna, la première, l'exemple d'une tentative de corruption.

Ceci dit, ne supposons point, que le mal nous soit particulier. Nous avons vu, à travers le monde, les « phénomènes » de l'athlétisme promener pendant des mois, voire des années, leur inaction. En passant, ils participaient, de-ci, de-là, à des compétitions, qui se transformaient pour eux, la plupart du temps, en exhibitions pures. Ils touchaient — un cachet — représentant leurs frais d'hôtel et de voyage, qui leur laissait bien quelque bénéfice. Et ainsi, au hasard des villes, des pays, des stades, ils poursuivaient leur tournée mondiale, en marge de cette règle essentielle de l'amateurisme, qui veut qu'on ait un métier, et qu'on l'exerce.

Faut-il citer des noms ? Charles Hoff, le recordman du monde de saut à la perche, devenu — excommunié — danseur professionnel ; Paavo Nurmi, le recordman du monde des dix kilomètres et de l'heure, l'homme-mystère, l'homme-machine ; Arne Borg et Weissmüller, les nageurs fameux ; l'Américain Paddock, devenu « star » de cinéma sans perdre son titre d'amateur, ce qui est un comble ; les yankees Scholz, Taylor, qui avaient monté une véritable tournée Barnum ; le Nordique Petersonn, l'Allemand Peltzer.

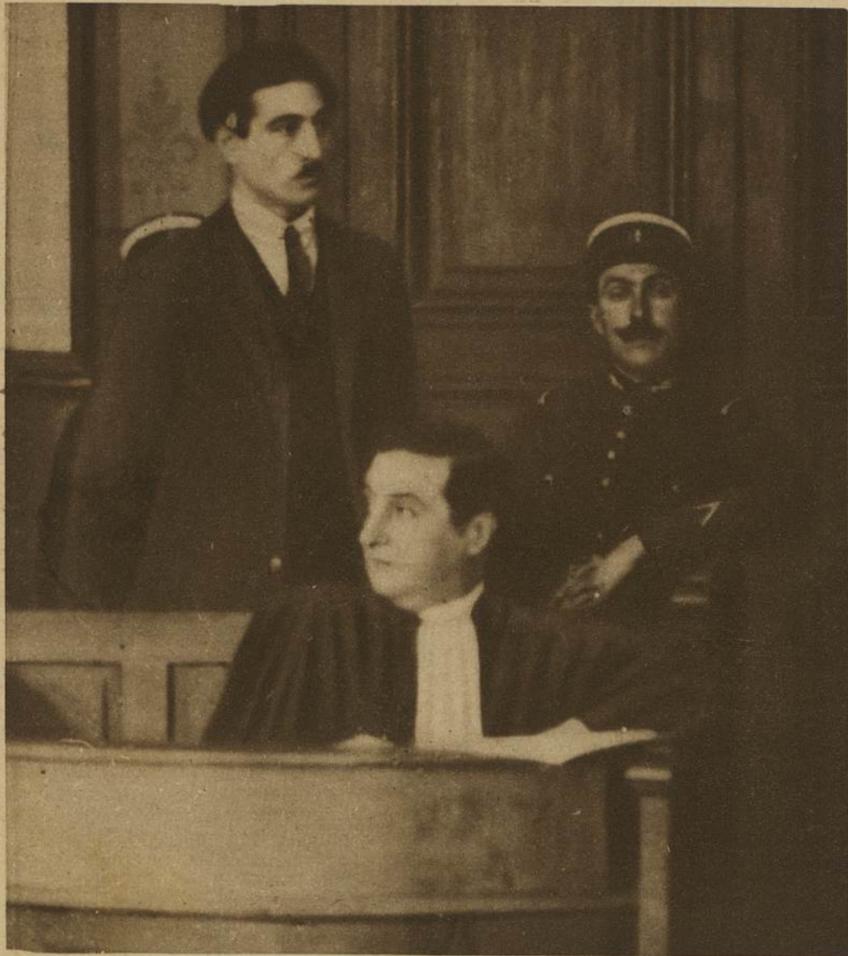
Pendant ce temps, le Canadien Williams, vainqueur du cent et deux cents mètres aux Jeux olympiques d'Amsterdam, se voit offrir une automobile, à son retour, par souscription publique. Les pontifes trouvent cela tout naturel. Ne soyons pas plus royalistes que le roi...

(A suivre).

La Frégoli des Détectives



Miss Maud WEST, la plus célèbre détective femme anglo-saxonne, dans quelques-unes de ses transformations professionnelles.



Tessier, dit le « Tatoue », qui manqua de tuer le garde-chasse Dorier, et faillit recevoir les félicitations de la Cour d'assises de Melun, qui vient de l'acquitter.

DRAME PASSIONNEL



OÙLA vraiment un drame passionnel, d'une ligne simple, ne comportant aucun de ces à-côté qui en modifient habituellement l'unité, un drame qui ne s'explique que par un amour exaspéré.

On a trop souvent — et inexactement — abusé de l'expression « drame passionnel ». Les mots ont ici, leur pleine valeur, leur véritable sens.

Les personnages de cette tragédie : deux ouvriers 35 et 29 ans, Gabriel Duval et Georges Pierson. Pendant trois ans, ils ont vécu dans la plus tendre intimité... Il y a six mois, Duval s'aperçoit, que Pierson s'éloigne de lui ; une femme, sans doute, se trouve sur le chemin du « prisonnier » et veut aider à son « évasion ».

Gabriel Duval le supplie de ne pas l'abandonner il lui propose une promenade en taxi. Le temps est délicieux : un tour au Bois, on revient par Auteuil, Grenelle... Pierson, tendrement, appuie la tête sur la poitrine de son ami... Et tout à coup, sortant de sa poche un rasoir, Duval fait à celui dont il soupçonnait les infidélités prochaines, une blessure telle, qu'elle ne peut être démentement indiquée que par l'observation même qu'elle suggéra au cruel amant :

— Comme ça, dit Gabriel Duval à sa victime, tu ne verras plus de femme !...

La victime n'en mourut point ; elle se porte même aussi bien qu'il est possible et ne paraît pas trop affectée par la terrible amputation qui amenait le coupable la semaine dernière devant la Cour d'assises de la Seine.

Des sanglots, entrecoupés de la confession de son amour... l'accusé ne sait que répéter les mêmes formules. :

— Je l'aimais comme une mère... je me serais tué pour lui.

Sans doute, n'était-il pas décidé à accomplir ce sacrifice... Mais il est certain que Pierson trouva souvent en Duval un généreux soutien.

Gabriel Duval. — Je ne regrette pas ce que je lui ai donné. Comme il était interdit de séjour, je lui avais trouvé une situation en province, où il n'aurait pas eu d'ennuis avec la police... Il était décidé à partir ; je le lui conseillai... et puis, un jour il a changé d'avis, et il s'est placé dans une imprimerie de la rue Cadet.

Le président Mangin-Bocquet. — Arrivons au drame.

Gabriel Duval. — Ce jour là, je lui ai dit : « Jo, pour toi, je ne suis bon qu'à te rendre service. Tu me traites comme un chien... » J'étais désespéré. Je lui ai offert à déjeuner. — Ce sera, m'a-t-il dit, le dernier service. ...

Il a mangé de bon appétit, moi rien... il est parti... je pleurai... il s'est retourné.

— Pourquoi pleures-tu ? m'a-t-il demandé.

— C'est une femme qui t'attend, n'est-ce pas ?

— Et après, si cela était... ?

— Il a accepté la promenade... nous sommes partis. J'ai agi comme dans un rêve, personne ne me croira... ?

Quand je me suis réveillé, j'avais toute ma lucidité. (sic).

Le président. — C'était un peu tard... Du box s'échappent des flots de larmes.

Le président. — Et que vous a-t-il dit, le malheureux ?

Gabriel Duval. — Il a crié : Gaby, qu'as-tu fait ? Et il a ajouté : « Qu'est-ce que je vais dire à ma famille » ?

Le président. — C'est tout.

Gabriel Duval. — J'ai voulu jeter ce morceau de chair qui me faisait horreur, par la portière... Il me l'a réclamé.

Le président. — C'était son droit à ce garçon ça lui appartenait... ?

L'homme paraît sincère... dans cette audience fermée au grand public — quelques robes noires seules s'agitent dans le prétoire — il ne peut jouer la comédie... Il souffre réellement.

Un tempérament de femme dans un corps d'homme, déclare le docteur Truelle, qui l'examina.

Après le psychiatre, la science médico-légale, représentée par le docteur Paul, s'avance... Jamais le docteur Paul ne parut plus à l'aise que dans cette cause exceptionnelle.

Une discussion savante s'éleva en effet, entre le ministère public, le président, la défense et l'expert sur la définition du mot « castration ». Le docteur Paul est allé dénicher — dans la bibliothèque paternelle, sans doute ? — un arrêt de 1814, par lequel la Chambre criminelle déclara juridiquement victimes de castration des individus qui certainement n'auraient jamais passé pour ennuqués... Le docteur Paul s'abritait derrière l'autorité de la Cour suprême, M^e Gautier-Rouzeville, le défenseur, se cramponne à la définition médicale, infiniment plus stricte.

Georges Pierson s'approche de la barre : il a le souci évident de sauver l'accusé. A l'en croire, le geste sanglant n'aurait été — comment dire ? — qu'une chiquenaude ; si bien que loin d'être l'invalidité que l'on pourrait croire, il songe enfin à prendre femme et vient de se fiancer...

Le président. — Et vous avez dit à votre fiancée que... ?

Georges Pierson. — Vaguement... ?

Un geste encore plus évasif accompagne le mot. Cependant le docteur Paul s'est rapidement avancé : il a entendu la téméraire affirmation du témoin... Lui, qui a vu la blessure, il déclare solennellement que la « réalité » ne dépasse pas sept à huit millimètres... ?

Les jurés rapportent un verdict affirmatif. Apparaissant, dans leur chambre des délibérations, ils avaient convoqué le président Mangin-Bocquet, l'avocat général et le défenseur.

Ce fut même parmi les magistrats, de la stupeur : Ces juges populaires n'y allaient pas de main-morte. Le geste cruel de Gabriel Duval, inspiré par la plus douloureuse tendresse, se traduit par dix années de travaux forcés.

Une petite bonne prévoyante

Marie Libouban est une petite bretonne, placée depuis deux ans, comme femme de chambre chez M^e Liouville, avocat à la Cour et ancien député de la Seine. Jusqu'à ces temps derniers, tout allait pour le mieux... Mais au début de l'été des disparitions d'objets inquiétèrent le maître de maison. La découverte du coupable ne fut pas difficile.

Dans la chambre de Marie Libouban on retrouva des draps, des taies d'oreiller, des serviettes de table, une nappe, un peu de vaisselle et... un pantalon en flanelle blanche que M^e Liouville devait emporter aux vacances prochaines... ?

Le président de la 13^e Chambre montre à la jeune voleuse, la gravité du délit.

— Vous devriez aller en Cour d'assises... ?

Marie Libouban sanglote. Le président ne se contente pas de ses larmes. Il veut des explications. Pourquoi tous ces larcins ?

Marie Libouban. — J'allais me marier... Je voulais meubler mon intérieur.

Le président. — Sans doute, mais le pantalon de flanelle blanche... ?

Marie Libouban. — Je le trouvais si « chic »... alors, je le destinai à mon fiancé, pensant que ça lui ferait bien plaisir.

Le Tribunal ne se montre pas sévère : 6 mois de prison avec sursis.

GRANDS PROCÈS ..



Tous les matins, un peu avant huit heures, dans une calme rue, non loin de la place Saint-Michel, passe une femme voilée de crêpe... quelque modeste employée sans doute, se rendant à son travail. Cette humble passante, aux traits si douloureux, occupe ses journées dans une maison de fournitures scolaires. Héroïne farouche d'un drame retentissant, elle attend le jour prochain où, face au jury de la Seine, elle aura à répondre du meurtre qu'elle a commis. Meurtre ? Ce mot la surprendrait, si on le prononçait devant elle... Geste libérateur, plutôt... car ce fut une libération qu'elle accomplit le 21 juillet 1928, à minuit, dans son appartement de la rue de Bagnolet, lorsqu'elle se débarrassa, au moyen d'une balle de revolver, du mari qui la terrorisait, Paul Grappe, extraordinaire et inquiétant personnage, déserteur aux premiers mois de la guerre, et qui, pendant dix années, vécut la plus fantastique des vies, déguisé en femme, « don Juane » aux succès doubles et étourdissants, acrobate et parachutiste à ses heures, et qui pour ses exploits sportifs et autres mérita bien son surnom de « garçon ».

Jadis... des jours heureux

Elle a cependant, jadis connu des jours heureux, la petite ouvrière, Isabelle Landy, lorsque commença son idylle avec Paul Grappe... Elle a dix-sept ans, lui, quelque mois de plus... à ses moments perdus, pour augmenter un peu son gagne-pain, la courageuse fille donne des leçons de violon et de mandoline dans une école ; Grappe se montre élève galant. Elle est sage ; il a de beaux yeux — ils savaient si bien mentir, les redoutables yeux de la « garçon », que célèbrent en termes lyriques, sentimentaux, violents, obscènes, le demi-millier de lettres tendres, seul héritage que laissa le défunt ! — Isabelle Landy l'aime : ils sont fiancés... C'est un gamin, encore : leur lune de miel s'achève, il doit partir pour la caserne... Et puis, c'est la guerre... Au front, il est rapidement blessé à la jambe... après deux mois d'hôpital, de retour aux armées, nouvelle blessure à la main : on le soupçonne de s'être volontairement mutilé ; il est en prévention de Conseil de guerre, réussit à obtenir un non-lieu, est renvoyé à son dépôt, à Chartres : il ne s'entend pas du tout avec son capitaine, qui le menace de le renvoyer au front le soir même... ?

Paul Grappe prévient avec une insolente prévenance, son chef que dans quarante-huit heures, il désertera... En effet, dans le délai qu'il s'est assigné, il a, une nuit, quitté Chartres, et gagné Paris... ?

Stupeur de sa femme, de ses parents : les déserteurs sont pourchassés ; la police le guette ; le châtiement est impitoyable... Grappe, en quinze jours, échappe trois fois à des poursuites qui le tarderont pas à aboutir... ?

Métamorphose

Il se regarde dans une glace : ces traits sont fins ; l'électrolyse n'a pas été inventée seulement pour traiter les métaux ; un courant habilement dosé aura raison d'un système pileux qui, disparu, permettra au visage de prendre cet aspect à la fois dur et féminin, auquel il trouve un certain piquant... ?

Paul Grappe est bien décidé : à partir d'aujourd'hui, 27 mai 1915, il changera de sexe... la garde-robe au début, sera sommaire... mais une parisienne s'habille avec un rien... et par la suite, « il » trouvera bien de quoi compléter sa toilette... La ligne même du cou, des épaules, ne manque pas de souplesse et de charme... Paul Grappe disparaît de l'état-civil pour faire place à Suzanne Landgard... ?

Madame Suzanne

C'est un couple étonnant que ces deux femmes... Leur intimité fait jaser dans le quartier... Elles habitent du côté des Batignolles... la plus petite a l'air travailleuse... Elle part de bon matin pour l'usine, la plus grande — celle qui a de grands yeux noirs et qui est « chic » — sort toujours seule... on sait qu'elle rentre très tard, ou très tôt... A l'usine, Mme Grappe est « mal vue » des camarades d'atelier : Ne se fait-elle pas entretenir par cette singulière compagne qui cause tant de tracas à la concierge avec ses sorties nocturnes, et qui a une allure bien équivoque ?... ?

De fait, tandis que sa journée finie, la femme de Paul Grappe rentre fourbue, rapportant sa paie, cent sous par jour, « Madame Suzanne » — alias Paul Grappe — s'évade à la recherche d'aventures chaque jour renouvelées... ?

A la fin de l'après-midi, on l'entend jouer de la mandoline, puis, le repas achevé (c'est Mme Grappe qui rapidement le prépare) poudrée, fardée, Suzanne s'en va au Bois ou ailleurs... Mais surtout au Bois, où peu à peu sa réputation de « Garçon » précédant le sobriquet qui lui est donné, s'est solidement établie... ?

Garçon, oui ; elle en a la rudesse, la brutalité de mouvement, la force physique qui en impose aux « conquérants »

De Jeudi

La justice des hommes M^{me} Grappe, qui déserteur, fausse garç après dix années

trop audacieux ou aux « conquérants »... Et elle se dérobe, glissant entre les doigts — et pour cause — par les allées sombres, après avoir sablé le champagne au Pré-Catelan ou à Armenonville... ?

Chaque soir, c'est une conquête nouvelle : on « la » connaît, son étrangeté même ajoute à son charme... ?

Les retours, à l'aube...

Il faut évoquer les retours de Paul Grappe, à l'aube, dans le modeste logement de la rue Saussure où l'« autre » — la femme-popote comme il l'appelle — sommeille... La malheureuse ! Elle adore son mari ; ce déguisement, grâce à quoi, dans la tendresse conjugale, elle espérait le garder un peu plus auprès d'elle, à l'abri des dangers de la guerre, peu à peu, elle a compris combien il s'éloigne d'elle... ?

Pris à son propre jeu, Paul Grappe a vraiment changé de sexe... Ce costume, inventé au soir de la fuite de Chartres, imposé par la terrible nécessité, il en a fait maintenant la raison d'être de sa vie... Il s'enchantait de son amusement, il y prend goût : sa perversité commence de s'épanouir... ?

Ah ! l'horreur de ces réveils pour la pauvre épouse, qui ne connaît pas le soir, qui ne le devine même pas... Sa tendresse toute simple s'effraie d'un changement d'attitude qu'elle constate chaque jour un peu plus... ?

Je connais l'égoïsme et la fausseté des hommes...

« Suzanne » a une petite amie, Louise ; Suzanne veille sur elle avec la sévérité d'une duègne, mais d'une duègne qui ne dédaignerait pas cependant de conduire l'enfant à certains rendez-vous, du côté de la Cascade... Le jeu, certes, est périlleux... Un certain Charles (ce ne devait pas être, si l'on en juge par sa correspondance, un sujet de choix), en sait quelque chose. Ne s'est-il pas avisé, après une de ces nuits agitées, au printemps de 1924, de courtiser trop assidûment Louise et d'avoir — perfidie aussitôt démasquée ! — tenté d'atteindre sa proie en flattant la grande amie, Suzanne, ou, pour parler plus affectueusement, Suzon ?... ?

Charles écrit à Suzon : « Je serais très content si vous vouliez demander à votre chère petite Louise que si elle s'ennuie



Trois aspects de « La F... en décolleté, en costume de v...

... PETITES CAUSES

**... n'absoudra-t-elle pas
... qui tua son mari,
... garçonne, père dénaturé,
... années de martyre ?**

Et elle cause — campagne
le : on charme.
... à
... saussure
... l'appe-
... lore son
... endresse
... auprès
... à peu,
... raiment
... soir de
... écessité,
... sa vie...
... goût :
... épouse.

un peu, que je voudrais bien sortir un peu avec elle, comme cela, nous serions un peu plus près l'un de l'autre... cela me fera grand plaisir : je la mènerai un peu au soir, si vous n'y voyez pas empêchement... Enfin, je termine, ma Suzon aimée, en vous envoyant mes plus doux et sincères baisers, ainsi que pour notre chère Louise... »

Quelle réponse ! Une volée de bois vert sur l'échine du trop malin Charles !... Le répugnant personnage ! Ce billet doux qu'il adresse à Suzon dissimule mal ses intentions perverses. « Suzanne » prend sa plume et pourfend le coquin...

La réponse est un chef-d'œuvre :

« Monsieur,
« Connaissant l'égoïsme et la fausseté des hommes, j'ai donc lu, sans émotion, votre lettre ; j'ai surtout remarqué avec mépris votre tentative cousue de fil blanc pour essayer d'atteindre Louise... »

« L'hypocrisie d'êtres, possédant votre mentalité, fait que nous nous rapprochons chaque jour davantage... Louise n'a d'ailleurs aucune autorisation à me demander pour sortir... »

Le fin mot de l'histoire ?

La raison de ce refus méprisant, de cette réponse hostile ? La ladrerie de Charles, qui vraiment ne saurait prétendre à des plaisirs gratuits.

La suite du billet ne laisse à cet égard, aucun doute :

« ... Croyez-vous, Monsieur, que Louise attend après vous pour avoir des distractions et pour sortir au Bois ? Non, Monsieur, elle a un ami qui est capable de la distraire et de régler tous les frais de sortie, même les miens, quand cela me plaît de les accompagner. »

Voilà l'aveu ! Charles a dû rechigner devant les consommations, que l'exigeante Suzanne sollicitait...

C'est qu'elle boit sec, la gaillarde !

« Il » rentre, titubant, au logis des Batignolles : la femme de Paul Grappe se réveille, apeurée : il devient brutal, grossier, menaçant... Ah ! ces horribles réveils !

Et cela dura dix ans !

Madame Suzanne est folle !...

Janvier 1925. On passe l'éponge sur les défaillances... Les déserteurs, sauf ceux qui ont franchi la frontière — sont amnistiés : Suzanne Landgard peut redevenir Paul Grappe... Le 26 janvier,

Soupçonné en 1925, d'être l'un des membres influents d'une organisation anarchiste dont le but est de tuer un personnage politique, Paul Grappe avait été conduit à la Sûreté et là, dans une déclaration de « principe », il avait exposé son point de vue :

« Je suis, dit-il, révolté contre l'injustice humaine et déprimé moralement (sic). Je fais mon fils à ma manière : C'est le bonheur et l'espoir de ma vie... »

Hélas ! il n'appartenait pas à Paul Grappe, victime de sa propre cruauté de poursuivre l'« éducation » de l'enfant ; mais la destinée du gosse est brève : le 16 août, tandis que M. Lauzé, juge d'instruction fait subir à Madame Grappe un de ses derniers interrogatoires, un infirmier de Lariboisière pénètre brusquement dans le cabinet du magistrat : l'enfant agonise ; on suspend l'interrogatoire, pour permettre à la malheureuse d'embrasser une dernière fois son petit.

Dix jours plus tard — l'enfant est enterré au cimetière d'Ivry — Madame Grappe obtient sa mise en liberté.

Elle travaille maintenant, pour venir en aide à sa vieille mère, la seule affection qui lui reste.

Elle a remis sa cause, entre les mains de M^e Maurice Garçon et se prépare, confiante, à comparaître devant ses juges, dans les premiers jours de 1929.

Jean MORIÈRES

**Chaque semaine,
« DÉTECTIVE »
éclaire pour vous
les à-côtés
des grands
et des petits procès.**

pantalon de velours, veston de serge bleu, « il » descend, en rigolant, l'escalier...

La concierge poussa un cri : « Madame Suzanne, vous êtes folle !... »

— Mais, je suis un homme !...

— Elle est bien bonne, celle-là, s'exclame la pipelette, qui court le quartier, annonçant à toutes les commères que « Madame Suzanne » a sûrement perdu la tête, qu'elle s'est avisée, ce matin de porter un pantalon et un veston, « qui ma foi, ne lui vont pas mal », mais enfin, qu'une femme qui s'habille en homme, ça n'est pas normal...

Cependant, le pantalon et le veston demeurent ; et il ne faut rien moins que la naissance d'un beau garçon, le petit Paul, pour donner à la « virilité » de celui que le quartier s'obstinait à considérer toujours comme « Madame Suzanne », quelque crédit...

Un Martyre

Mais, depuis de longs mois déjà, la femme de Paul Grappe souffre terriblement. Sa grossesse n'a pas désarmé la brutalité de l'homme, qui, chaque soir, rentre un peu plus ivre... Il ne travaille pas... Son seul métier consiste à faire la tournée des bistros de la région... Un album sous le bras — recueil des photographies de « Madame Suzanne », dans ses accoutrements divers — il tire parti de ces images plaisantes, que des consommateurs curieux lui payent sous forme de tournées...

Madame Grappe accouche sous les coups. L'enfant est superbe : ses cris irritent le père... Chaque nuit, Grappe hurle qu'il en a assez « et que » la mère et son salé y passeront bientôt...

Le drame

Le petit Paul a beaucoup pâli ; il maigrit... il se réveille en sursaut lorsque les hurlements du père commencent... Les rugissements, faudrait-il dire plutôt, car l'ivrogne rugit...

Le 21 juillet, la mère a fait examiner l'enfant à l'hôpital : il est urgent de l'envoyer à la campagne... elle le ramène chez elle, à la fin de l'après-midi et le couche sur son petit matelas, posé sur deux chaises...

Paul Grappe, pendant ce temps, fait admirer son album... quand il rentre vers minuit, il s'effondre, comme une brute, sur le lit... Et il se met à rugir ; sa femme lui applique du vinaigre sur les tempes. Une fille ! deux filles ! un coup de pied au ventre ! et toujours ces horribles rugissements de fauve...

L'enfant s'est dressé : « moi l'a peur !... »

— Fais dodo, mon petit — dit la mère doucement — c'est papa qui fait joujou avec maman...

— Moi l'a peur » reprend l'enfant qui n'est pas dupe...

L'homme se lève brusquement : les yeux fixes, comme perdus dans un cauchemar, ne regardent rien, mais les mains, les grosses mains sont prêtes à serrer, à étrangler peut-être...

Le revolver est là, sur la cheminée : vite, elle se lève et à bout portant, elle tire...

Ça y est ! Elle prend l'enfant, et pieds nus, en chemises, elle se constitue prisonnière au poste de la rue des Orteaux. L'enfant est confié à l'hôpital Lariboisière : la mère transférée à Saint-Lazare.

La mort du petit...

Soupçonné en 1925, d'être l'un des membres influents d'une organisation anarchiste dont le but est de tuer un personnage politique, Paul Grappe avait été conduit à la Sûreté et là, dans une déclaration de « principe », il avait exposé son point de vue :

« Je suis, dit-il, révolté contre l'injustice humaine et déprimé moralement (sic). Je fais mon fils à ma manière : C'est le bonheur et l'espoir de ma vie... »

Hélas ! il n'appartenait pas à Paul Grappe, victime de sa propre cruauté de poursuivre l'« éducation » de l'enfant ; mais la destinée du gosse est brève : le 16 août, tandis que M. Lauzé, juge d'instruction fait subir à Madame Grappe un de ses derniers interrogatoires, un infirmier de Lariboisière pénètre brusquement dans le cabinet du magistrat : l'enfant agonise ; on suspend l'interrogatoire, pour permettre à la malheureuse d'embrasser une dernière fois son petit.

Dix jours plus tard — l'enfant est enterré au cimetière d'Ivry — Madame Grappe obtient sa mise en liberté.

Elle travaille maintenant, pour venir en aide à sa vieille mère, la seule affection qui lui reste.

Elle a remis sa cause, entre les mains de M^e Maurice Garçon et se prépare, confiante, à comparaître devant ses juges, dans les premiers jours de 1929.

Jean MORIÈRES



De gauche à droite, la concierge des époux Grappe, « Madame Suzanne » et sa femme.

LETTRE D'ADIEU

H ! comme Francis Carco eût aimé cette lettre que Mado écrivait à son beau protecteur, Jacques Branca, au moment où la mort dans l'âme, elle se décidait à le quitter...

Elle ne voulait plus faire le trottoir ; son dégoût était plus fort que sa tendresse... Mais comme elle l'aimait encore son Jacquot et quelles charmantes formules de politesse cette pauvre fille avait trouvées pour faire excuser son départ...

La lettre avait été trouvée dans le portefeuille de Branca, que la police arrêtait, la semaine dernière, en compagnie de louches individus, à trois heures du matin ; mais ce n'était pas pour le tendre billet de Mado que ce jeune corse était poursuivi ; la découverte dans une de ses poches d'un revolver chargé l'avait fait arrêter sur le champ et juger dans le plus bref délai pour port d'arme prohibée, à l'audience des flagrants délits de la 10^e Chambre.

Voici le document épistolaire :

« Mon Jacquot chéri,
Me pardonneras-tu la peine que je vais te faire ?

« Quand tu liras cette lettre, je t'aurai quitté. Mais ne crois pas que ce soit sans un profond chagrin. Je ne t'ai jamais avoué franchement que j'étais aimée. Je t'aime, mon Jacquot, et je veux te quitter ! Que veux-tu, je ne peux pas me faire à cette vie que tu me veux faire suivre ; ce n'est pas dans mon caractère, tu le sais bien toi-même... »

« J'ai été deux mois avec toi ; j'ai toujours fait cela avec dégoût. Je me disais bien parfois : « C'est pour toi et pour Jacquot que tu travailles, Mado du courage... » Il n'y avait rien à faire ; pardonne-moi, mon chéri.

« Me voilà à bout... mieux vaut maintenant que plus tard... plus tard, je regretterai ce coup de tête, mais ce sera trop tard.

« Je t'appellerai peut-être, mais il n'y aura que l'ombre de ta présence. Jacquot chéri, permets-moi de t'appeler ainsi, ne sois pas malheureux. L'argent te reviendra avec d'autres femmes, mais ne crois pas que je te quitte en te maudissant... »

« Tu n'es pas près d'être remplacé dans mon cœur. Malgré tes dehors brutaux, tu caches un cœur d'or, je le reconnais. Le travail pour toi, mon Jacquot, te sera toujours trop dur, tu n'en as pas l'habitude... travaille pour toi est un supplice... »

« Si je te revois un jour, ne sois pas cruel ; peut-être serons-nous heureux ; pour toi surtout, je le souhaite ardemment... »

Pauvre Mado ! Quelle délicatesse infinie dans ce billet d'adieu qu'elle dut écrire en pleurant !

Jacques Branca peut s'estimer heureux d'avoir comparu devant le plus indulgent des magistrats ; M. Melcot, qui s'avisait de considérer seulement un casier judiciaire sans tache... Qu'eût dit l'expresident Gorse à la lecture des lignes de Mado ?

Le beau protecteur s'en tire avec quarante-huit heures de prison.

Le prix de la douleur

Au banc de la partie civile, un homme et une femme en deuil... Ce sont les parents de la victime ; ils demandent, à la 11^e Chambre, réparation du préjudice que leur a causée la mort affreuse de leur fille unique, Hélène, tuée le 29 avril...

Au banc des inculpés, deux hommes, poursuivis comme responsables de ce malheur : l'un, Adolphe Puel est conducteur de camion, l'autre Emile Dubois, mécanicien-dentiste était le fiancé de la jeune morte...

Il l'avait prise sur sa motocyclette, derrière lui, et ils allaient se promener à la campagne, lorsque au croisement de la rue Thionville et de la rue de l'Oureq, la catastrophe se produisit :

l'énorme camion de Puel, qui servait au transport de la viande, écrasa, de tout le poids de ses trois tonnes, la frêle machine... Hélène eut le crâne fracassé. Dubois, lui-même était grièvement blessé...

On discute des causes de l'accident : Puel, s'il reconnaît sa responsabilité propre, n'entend pas se faire condamner tout seul ; le motocycliste n'aurait pas suffisamment ralenti à ce carrefour dangereux...

Et puis l'on examine la demande de dommages-intérêts. Ah ! le douloureux spectacle des parents qui réclament, après la mort d'un des leurs, quelque argent !... Chaque jour, aux audiences correctionnelles du tribunal de la Seine, on peut voir cet émouvant défilé de familles en deuil essayant de chiffrer sur un acte de procédure, le prix de leur douleur...

Il y a de part et d'autre — avocats de la partie civile et ceux de la défense — le même souci d'effleurier à peine la question et de laisser au Tribunal, toujours bien embarrassé, le soin de dire par un calcul arithmétique ce que vaut la tristesse de ceux qui pleurent un être cher...

Ici, la situation est plus tragique qu'à l'ordinaire : c'est au fiancé, lui-même, que l'on reproche d'être partiellement responsable de l'affreux accident ; lui, il pleure moins sur sa faute que sur le désastre de sa jeune destinée anéantie...

Le Tribunal condamne les deux prévenus à une faible peine d'emprisonnement : deux mois et un mois ; il leur accorde le sursis ; puis il alloue les dommages-intérêts...

Le visage enfoui sous le voile de crêpe, la mère de la petite victime n'a pas entendu le montant de la somme. Elle interroge son mari :

— 30.000 francs.

— Ce n'est pas beaucoup, répond-elle.

Et les parents, un peu plus riches qu'avant, s'éloignent.

Quelle somme fallait-il à la mère pour que son chagrin fut apaisé ?

La distraction d'un préparateur de pharmacie

Le 28 août 1927, Madame Alfred Razé, qui passait la soirée chez des amis à Mity-Mory, était mordue au poignet par le chien de la maison, sa mère, Madame Lorin, à la main... En rentrant à Paris, les deux femmes se rendirent dans une pharmacie de la rue du Château-d'Eau : le patron était à Biarritz... le service de nuit était assuré par le préparateur René Bernard qui sommeillait...

Les plaies étaient peu profondes ; Bernard les nettoie et pose deux compresses ; puis il remet à Madame Razé une bouteille contenant une solution pour imbibber les compresses.

Presque aussitôt après, Madame Razé et Madame Lorin éprouvent d'atroces douleurs ; des symptômes d'empoisonnement apparaissent ; enflure de la bouche et des muqueuses. Elles ne peuvent ni parler, ni manger. On les transporte à Saint-Louis, Madame Razé, meurt dans la nuit du 4 septembre, Madame Lorin est sauvée.

L'autopsie démontre que la mort est due à une intoxication mercurielle : le préparateur s'était trompé tout simplement et, dans son demi-sommeil, il avait appliqué une solution de mercure, à base très élevée.

René Bernard comparait tout récemment, devant la 13^e Chambre correctionnelle.

Je ne m'explique pas comment cet affreux malheur s'est produit...

Peut-être l'erreur s'explique-t-elle par le demi-sommeil dans lequel se trouvait le préparateur, lorsque les deux femmes vinrent le consulter ?

Le Tribunal l'a condamné à un an de prison avec sursis et 10.000 francs de dommages-intérêts envers le mari et l'enfant de la morte. Madame Lorin a obtenu 10.000 francs.

Si vous voulez devenir un bon détective...

Monsieur Petitvillain fait la fête

AI déjà dit, je crois, combien Monsieur Petitvillain était un homme sobre et rangé. S'il avait toutes les allures d'un petit rentier modeste, ses qualités morales ne déparaient nullement cet extérieur. Que l'on juge donc de mon ébahissement lorsqu'un soir je fis la rencontre de mon maître au centre même du plaisir nocturne, en d'autres termes, à Montmartre.

Je regagnais pédestrement mon domicile, situé, à cette époque tout en haut de la Butte, quand, traversant le Boulevard Rochechouart, j'aperçus un groupe de personnes qui paraissaient en proie à la plus véhémente discussion. Au milieu d'un cercle de curieux, deux agents s'efforçaient de recueillir les explications d'un maître d'hôtel de restaurant, cramponné au bras d'un bonhomme vêtu sans recherche, contre lequel il invectivait à pleine voix. Ce bonhomme n'était autre que l'éminent détective M. Petitvillain, en chair et en os.

Qu'y a-t-il, que vous veut-on ? deman-



M. BAYLE

Directeur de l'identité judiciaire.

dai-je, à ce dernier que je m'étais empressé de rejoindre.

Le maître d'hôtel ne lui laissa pas le temps de répondre.

— Il y a, cria-t-il, que cet espèce de pivrot s'est permis de me chiper du matériel ! Oui, oui, pas la peine de nier, je vous ai parfaitement vu... Vous prétendez emporter des choses de l'établissement, histoire de faire le zigoto, mais, Dieu merci, j'ai l'œil... Allez, rendez ce que vous avez barboté !

L'un des agents interrogea M. Petitvillain d'un ton sévère :

— Qu'avez-vous à répondre ?

— Vous fâchez pas, prononça M. Petitvillain, dont la voix, je dus le constater, était singulièrement pâteuse, vous fâchez pas. J'ai bien le droit de m'offrir un petit souvenir de cette bonne soirée !

— Mais, insista l'agent, qu'est-ce que c'est que vous avez pris ?

— Oh ! quasiment rien... j'ai pris un verre !

— Oui, et même plusieurs, rigola le second agent.

Mais, le maître d'hôtel précisa sa plainte :

— C'est ça, il avoue, il a volé un verre sur une table, un verre en pur cristal, il le tient dans sa poche, voyez plutôt...

En effet, M. Petitvillain avait une main enfoncée dans la poche de son pardessus qui accusait une bosse significative. Cherchant ses mots, il déclara, en ivrogne obstiné :

— C'est pour ma collection. Je fais collection des verres qui me rappellent les endroits où j'ai rigolé... Y a pas de mal à ça !

— Ça suffit, rendez ça et vivement ! ordonna l'agent.

— Non, j'aime mieux le payer, fit Petitvillain, je le paye le prix qu'on veut — cent sous, ça va-t-il ?

Le maître d'hôtel se mit à protester :

— Cent sous ! un verre qui me coûte huit francs cinquante... Et une douzaine dépareillée pour faire plaisir à un ballot qui est noir, jamais de la vie !

— Dix francs alors ? offrit M. Petitvillain.

— Je vous dis de me rendre ce qui m'appartient !

Cette fois, mon maître, tout émêché qu'il fut, le prit de très haut :

— Ah ! ça va ! Faudrait pas me prendre pour plus poire que je ne suis. Ton verre, je te le paye vingt francs, à condition que tu me fiches la paix. Et je paye comptant !

Ce disant, il brandissait deux coupures de dix francs sous le nez du maître d'hôtel. Celui-ci hésita, puis, haussant furieusement les épaules, il empocha la somme en murmurant :

— Si c'est pas malheureux, à cet âge là, de s'amuser ainsi à embêter le monde !

Déjà les agents s'éloignaient, le minime incident était classé. J'entraînai mon maître afin de le soustraire aux quolibets des badauds et, lorsque nous fûmes hors de portée, je lui dis avec un peu d'amertume :

— Vraiment, M. Petitvillain, je déplore que vous vous exposiez à de pareilles mésaventures ? Je suis sûr que vous serez le premier, lorsque vous aurez repris votre bon sens...

— Merci, mon cher, merci beaucoup, répliqua le célèbre détective, dont la parole ne gardait pas la moindre trace d'ivresse ; avant de verser des pleurs sur mon intempérance, vous auriez dû vous donner la peine de réfléchir. Je vous ai toujours enseigné à chercher la raison profonde des actes les plus juteux en apparence. Vous m'avez trouvé en état d'ébriété, il fallait donc essayer d'en deviner la cause.

— La cause de votre ébriété, mais...

— Vous aviez le devoir de discerner si cette ébriété était réelle ou feinte. Vous avez manqué de coup d'œil, mon petit !

— Soit, n'en accusez que vous-même, qui faites l'ivrogne à la perfection !

— Faible talent, mon ami. N'importe qui est de première force pour imiter l'homme saoul. Logez-vous ça dans l'esprit, ça pourra vous servir.

— Mais, repris-je, ce verre que vous avez payé vingt francs...

M. Petitvillain demanda brusquement :

— Que vous semble du diamant bleu ?

— Oui, le diamant bleu, l'admirable pierre historique volé il y a trois mois au musée des Arts Français ?

— Mais, je ne sais, fis-je, c'est une affaire que je croyais abandonnée... On n'en parle plus.

— Les affaires dont on ne parle plus, dit M. Petitvillain, sont justement celles qui occupent le plus les recherches. Apprenez que mes services ont repéré le diamant bleu en Suisse, où ses voleurs se sont donné beaucoup de mal pour le vendre. Mais, étant donné qu'une pierre de cette importance n'est réellement négociable qu'en Angleterre ou aux Etats-Unis, un complice à été chargé de lui faire passer la Manche. Ce complice quel est-il ? Averti trop tard, j'ai rattrapé son passage dans le cabaret dancing *Le Paradis*. L'un de mes collaborateurs, après l'avoir laissé bêtement filer, n'a pu que me relater les faits et gestes du personnage... Commencez-vous à saisir ?

— Ma foi, balbutiai-je...

— Comme tous les débutants vous avez la mauvaise habitude de ne jamais établir de relation entre des actes qui vous semblent étrangers l'un à l'autre. Voyons, faites fonctionner votre intuition et laissez de côté votre intelligence. A quoi passe-t-on le temps dans un cabaret dancing ? A danser naturellement, mais aussi à boire. Dans quoi boit-on ? Vous êtes pas tellement inexpérimenté que vous ne sachiez l'importance des empreintes de doigts sur la paroi d'un verre.

— Quoi, m'exclamai-je, illuminé soudain ; ce verre que vous défendiez avec tant d'énergie, c'est...

— Parbleu ! c'est le témoignage irrécusable qui va me fournir grâce à la dactyloscopie, l'identité de porteur du diamant bleu. Voilà pourquoi j'ai dérobé ce verre, en jouant le joyeux fétard, voilà pourquoi je l'ai soigneusement enveloppé et empoché. Désormais, je tiens le voleur et toute sa bande avec lui !

Ce disant, il exhibait le précieux récipient. J'allais l'examiner, réclamer d'autres détails, quand un passant, marchant en sens inverse, heurta si brusquement mon maître que le verre tomba et se brisa sur le sol.

— Oh ! pardon ! que d'excuses ! fit en revenant sur ses pas le butor, dont les talons par surcroît, pulvérisèrent les fragments de cristal.

M. Petitvillain ne prononça pas un mot. Mais, après que nous eûmes repris notre marche :

— J'ai fait Pérette et le Pot au lait, murmura-t-il, une leçon de plus à retenir...

— A votre place, j'aurais pris à parti ce maladroit ! observai-je.

— Ce maladroit, mon jeune ami, fut assez adroit pour me mettre dedans ! Mais nous nous retrouverons, soyez tranquille !

Détective ASHELBE
Professeur à l'École de
Psychologie et
à l'Institut Technique de
Criminologie.

(A suivre)

RÉSURRECTION...



Ayant absorbé une forte dose de poison, une femme fut trouvée sans connaissance dans une salle d'attente de la gare de Washington. La police la crut morte et la fit transporter à la Morgue. Au moment où un assistant allait placer le corps dans un compartiment frigorifique, les paupières du "cadavre" battirent. On alerta aussitôt les services sanitaires. A l'aide d'appareils respiratoires artificiels, il fut possible, comme le montre notre photo, de faire revenir à la vie la désespérée.

La Criminalité étrangère en France

Quels sont les moyens d'en arrêter la progression constante ?

Il n'est guère de jours qu'on ne lise dans la rubrique des faits-divers, le récit d'un attentat, d'une escroquerie ou même d'un assassinat commis par un étranger.

Les exploits criminels de la bande des Polonais sont encore dans toutes les mémoires ; l'arrestation récente de Milan Djoritch et de ses huit acolytes — dont sept aubains — n'a pas manqué de susciter dans le public, une vive émotion.

Disons tout de suite que *Détective* n'est pas xénophobe. Il rend grâce aux Italiens de cultiver nos terres du sud-ouest ; aux russes et aux Tchécoslovaques d'en faire autant en Beauce, le grenier de la France ; aux Polonais, de tirer le fer et la houille de nos mines lorraines ou du nord ; aux Arabes, aux Italiens, aux Chinois, aux Espagnols, d'être manœuvres dans nos usines.

Mais ajoutons que si *Détective* aime les travailleurs quelle que soit la langue qu'ils parlent, il n'aime guère ceux qui pillent, qui volent, qui tuent.

Et il s'inquiète de constater que Paris et sa banlieue surtout, semblent attirer les mauvais garçons de l'immigration.

Il n'est pas le seul à s'émouvoir. M. André Mottu, député de Seine-et-Oise, a déposé sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation sur la criminalité étrangère en France.

Son dossier, qu'il a bien voulu entr'ouvrir pour *Détective* est bourré de centaines de documents que renforcent des milliers de lettres. Ce n'est plus un dossier, c'est une valise pleine.

Mais M. Mottu est un "costaud" qui supporte allègrement une telle charge et c'est un esprit clair qui a vite fait de tirer l'essentiel de sa volumineuse documentation. — Qu'est-ce que vous voulez ? Des chiffres. Il n'y a rien d'éloquent comme les chiffres.

En voilà :

En 1922, sur 1.880 crimes, 199 sont commis par des étrangers ; en 1923 : 1.467 crimes dont 130 imputables aux aubains ; en 1924 : 1.313 crimes, 185 commis par les étrangers ; en 1925, 1.133, 231, par les étrangers.

On le voit, si la criminalité générale tend à diminuer, la criminalité étrangère est nettement en progression constante. De 10 % en 1922, elle montait à 17 % en 1925 ; elle est en 1927 de 18,15 %

Et notez que si l'on examine ce que nous osons appeler la *qualité* du crime ou du délit, les étrangers aggravent encore leur cas.

En 1927 sur 18.485 délits découverts par la police judiciaire, 3.355 ont été commis par des étrangers.

Là-dessus, 7.600 peines de prison ont été distribuées dont 2.300 contre les étrangers soit une proportion de 30 %.

Ce n'est pas tout ce qu'il faut examiner. Si l'on tient compte que sur une population de 4.608.628 habitants, Paris et sa banlieue ne compte que 580.000 étrangers, il faut avouer que nous sommes bien mal partagés en aubains et que vraiment la pègre étrangère s'est donné rendez-vous à Paris et à ses portes.

Les chiffres, peuvent paraître ennuyeux. Ils n'en sont pas moins instructifs.

Continuons donc ce petit jeu de statistique. Sur 1.446 faillites prononcées en 1927, 332 étaient des faillites étrangères.

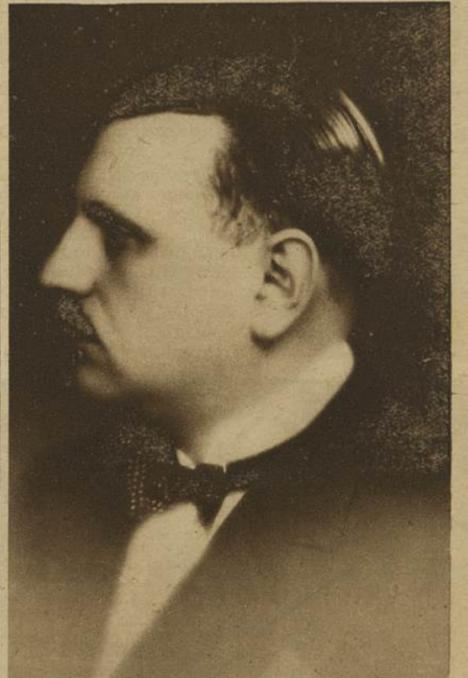
Peut-on lutter contre la criminalité étrangère ?

M. André Mottu n'en doute pas. *Détective* non plus. La prévention comporte deux ordres de précaution ; l'une, extérieure, l'autre intérieure. La seconde est plus facile. On peut compter sur M. Jean Chiappe et sur sa police. Elle demande tou-

tefois du tact. Il ne s'agit pas de confondre les réfugiés politiques venus en France, terre d'asile, pour travailler, dans la légalité, avec les éléments troubles des colonies étrangères en France. Le problème de la dénatalité française est angoissant. Il a pour corollaire celui de la main-d'œuvre étrangère en France. N'écœurions pas les travailleurs étrangers par des mesures vexatoires mais soyons inflexibles, impitoyables pour les escrocs, les voleurs, les criminels étrangers. Redoublons contre eux de vigilance et contre eux exerçons, sans pitié, la rigueur de nos lois pénales.

La précaution extérieure est plus délicate. Elle est l'œuvre de nos consuls.

Il s'agit de filtrer soigneusement les travailleurs ; les filtrer, non seulement physiquement (il va de soi que nous avons bien trop de tuberculeux, de



M. André MOTTU
Député de Seine-et-Oise.

syphilitiques chez nous sans nous contaminer davantage avec des malades étrangers), mais de les filtrer moralement.

Il est entendu que la chose n'est pas toujours facile. On est un honnête homme jusqu'au jour où l'on devient une fripouille. On peut passer la frontière sans une condamnation ; puis, à Paris, on fait la connaissance de compatriotes déjà pourris qui vous gangrèment à votre tour. Le travail est dur ; il est difficile de se loger, de se nourrir. A côté, Paris et ses mille tentations. Petit à petit, marche à marche, on descend l'escalier du mal. Et ça finit un soir, par une agression, par un couteau planté entre les épaules d'un passant ; par un portefeuille arraché.

Caveant, consules ! Rejetez plutôt dix sujets douteux pour n'en retenir qu'un seul bon. Pensez qu'une fois entrés dans notre corps social, les déchets sont difficiles à éliminer.

Veillez à ne prononcer le « digne d'entrer » qu'après des enquêtes minutieuses, serrées, impitoyables.

M. L.

LA VIE CHEVALERESQUE DE GASPARD DE BESSE

Un révolté qui se fit brigand de grand chemin pour lutter contre les injustices et faire la guerre aux puissants



Le touriste qui va de Fréjus à Cannes par la route si pittoresque de l'Estérel rencontre une vieille bicoque qu'ombragent des platanes séculaires. Tassée sous un toit de tuiles recuites au soleil de Provence, elle n'attirerait pas autrement l'attention si les gens du pays ne man-

quaient pas de vous dire : — C'est la fameuse auberge des Adrets ! Elle tire, en effet, son nom du village des Adrets, petite bourgade tapie au creux de l'Estérel, au pied du mont Vinaigre. Ce nom des Adrets évoque des histoires terribles, car nos pères ont frissonné en écoutant un mélodrame célèbre dont l'action se passait là. — Mais ce fut un affreux repaire de brigands, votre auberge ! — Un repaire de brigands ? Hé non ! Ce fut le refuge de ce pauvre Gaspard de Besse, à ce que l'on dit... Un brigand si l'on veut, mais surtout un type extraordinaire. — Mais encore ? — Il a vécu " dans les temps d'autrefois ". Il s'est révolté contre le roi.

Et c'est tout ce que les gens du pays savent maintenant de Gaspard de Besse, dont le nom a été si populaire dans ces régions il y a cent cinquante ans, et qui ne mérite pas cet oubli. Cela tient à ce qu'il n'y a plus de vieillards où les vieux racontent les histoires du passé. Les jeunes ont déserté ces écoles de tradition où la vérité se déformait pour devenir la légende mais où, par contre, s'entretenaient vivaces les souvenirs des temps abolis. Gaspard Bouis naquit en 1760 à Besse près de Brignoles, dans le département actuel du Var. A l'âge de quinze ans, devenu orphelin, il fut recueilli par le curé du village qui lui donna une instruction soignée. Tout le monde d'ailleurs, à Besse et aux environs, s'intéressait à ce petit bonhomme à la mine intelligente et aux manières distinguées. On le destinait à la prêtrise.

Tout en frappant l'enclume.

Un beau jour arriva à Besse un individu qui était né dans le village mais qu'on n'avait pas vu depuis bien longtemps. On le connaissait sous le sobriquet de Sanplan et il pouvait avoir quarante ans. Il était venu avec une pacotille de colporteur mais, ayant déposé sa marchandise, il avait pris la succession d'un vieux forgeron. Ce qu'il avait oublié de dire, c'est qu'il s'était évadé du bagne après avoir passablement ramé sur les galères du roi.

Il n'est pas de secret de ce genre qu'on puisse garder indéfiniment. Et Sanplan fut bien forcé d'avouer qu'il avait été condamné aux galères pour avoir colporté des livres défendus : les libellés de M. de Voltaire et autres écrits subversifs. Son ressentiment se portait donc sur ces messieurs du Parlement d'Aix qui l'avaient jugé.

Or, vers 1780, Gaspard Bouis — qui a vingt ans — et l'ancien bagnard se sont liés d'amitié ; ils sont tous deux associés comme marchands-ferriers à Besse. Et, tout en frappant l'enclume, ce sont, entre eux, d'interminables discussions sur les questions sociales, sur l'approche des temps nouveaux prédicts par les hommes dont l'ancien colporteur avait lu les écrits.

Gaspard Bouis s'enthousiasma pour ces idées. Une autre chose contribua à le perdre : ce fut l'exemple de Mandrin. Une trentaine d'années auparavant, la Provence — et tout le Sud-Est de la France — avaient été le théâtre des incroyables exploits de cet homme qui, de simple contrebandier, avait fini par réunir une véritable petite armée menée à l'assaut des institutions. Il avait déclaré une guerre ouverte aux fermiers généraux et avait eu, de ce fait, toutes les populations pour lui. Voltaire lui-même avait constaté sans déplaisir ses succès.

Gaspard se crut appelé à remplir également une mission sociale ; il deviendrait, les armes à la main, un réformateur. Ce garçon si choyé, si aimé des filles, ne rêvait qu'à quitter son pays pour se lancer dans la plus folle des aventures. Partout, il entendait les gens des campagnes se plaindre des impôts, de la mauvaise justice rendue au parlement d'Aix. Ces juges avaient condamné Mandrin coupable seulement — croyait-on — d'avoir rançonné les riches et pillé les caisses des fermiers généraux. Il y avait cinquante ans que le bandit populaire avait subi le supplice de la roue à Valence, mais les gens en parlaient comme d'un événement qui se fut passé hier. Ainsi donc, sus au Parlement d'Aix... Sus aux mauvais juges qui déshonorent la justice... Sus aux abus !

Un affreux scandale judiciaire vint porter à son comble la haine de Gaspard. Une nuit, quelques jeunes gens, fils ou parents de juges au parlement d'Aix pour la plupart, s'étaient livrés à de copieuses libations aux environs de la ville. Au retour, le groupe croisa un paysan poussant son âne. Arrêter l'homme et la bête fut l'affaire d'un instant.

— Nous allons te juger, dit quelqu'un, toi et ton âne. Commençons par toi. L'homme se prêta sans méfiance à cette mise en scène burlesque. Les juges improvisés s'étaient assis sur le talus de la route et posaient les questions les plus baroques.

— Tu es condamné à la potence ! Le malheureux crut à une plaisanterie d'ivrogne. Il n'en était rien... Il fut bel et bien pendu malgré ses protestations. Il était des environs de Besse ; Gaspard Bouis connaissait son fils. Qu'on juge de son indignation.

Sus aux abus !

Dès lors, il n'hésita plus. Il n'avait qu'à suivre l'exemple de Mandrin. Il lui fallait se faire bandit mais ne jamais s'en prendre aux pauvres. Il ferait la guerre aux puissants ; il n'assassinait pas, mais lutterait loyalement avec ceux qui résisteraient. Pour cela, il était nécessaire de réunir une troupe. Ce ne devait pas être malaisé, à première vue, car on a toujours chance d'être suivi lorsqu'on propose un programme alléchant.

Un beau matin de l'an 1784, Gaspard Bouis, qui va désormais s'appeler Gaspard de Besse, et son ami décidèrent de mettre leur grand projet à exécution. Ils ont, comme première mise de fonds, tout l'argent qui leur appartient. Une bonne paire de pistolets n'est pas inutile pour ce qu'ils entreprennent : ils s'en sont procuré d'excellents. Ils prirent la route de Brignoles. L'ancien galérien connaissait, dans cette ville, un coupe-gorge où l'on trouverait des volontaires pour la grande aventure que l'on allait tenter. C'est là l'inconvenient : pour de semblables affaires, on est bien forcé de ne pas se montrer difficile sur la vertu des collaborateurs. C'est ainsi qu'on recruta trois

coquins, vulgaires tire-laine qui se trouvaient à Brignoles en vue d'exercer leur métier pendant la foire prochaine. Puis Gaspard acheta deux chevaux : l'un pour lui, l'autre pour son lieutenant. Les trois lascars marcheront à pied, ce qui d'ailleurs ne fut nullement de leur goût. Gaspard tenait à instituer une hiérarchie et ils en furent pour leurs récriminations. La discipline qui fait la force des armées fait davantage la force des bandes irrégulières.

Une circonstance favorable n'allait pas tarder à se produire pour accroître les effectifs. Un archer à cheval d'Aix venait de passer par l'auberge borgne de Brignoles visitée par nos deux compères. Abreuvé gratis par le patron, il s'était abandonné à faire quelques confidences : parmi ses camarades, le mécontentement était unanime, la solde n'était pas payée. Il livra également un renseignement qui allait avoir son prix : après-demain, dit-il, une chaîne de forçats partira d'Aix pour gagner les bagnes de Toulon. Mais elle ne prendra pas la route directe par le Beausset et Ollioules. Les gorges qui précèdent cette dernière localité sont trop dangereuses à traverser. Le convoi fera le grand tour par Saint-Maximin, la Roquebrusanne, Sollies et Toulon. On ne passera pas loin de Brignoles au cours du voyage.

L'archer d'Aix parti, en voici deux autres — cavaliers également — qui arrivent. Et ceux-là donnent des renseignements autrement précis : il y aura trente forçats et vingt archers.

L'argent emporté par Gaspard allait recevoir aussitôt un emploi. Des archers mal payés, ça doit s'acheter facilement. Quelques pièces d'or, et voilà, en effet, nos deux cavaliers enrégimentés dans la bande de Gaspard. Celui-ci va tenter un coup d'audace : il arrêtera la chaîne, délivrera les forçats et enrôlera bagnards et archers !

Le jour où le convoi approcha de Brignoles, Gaspard envoya à sa rencontre les deux cavaliers transfuges. Ils avaient mission de convaincre les autres. Quant à Gaspard, il ne tarda pas à apparaître, à cheval, il parla, montra qu'il ne s'agissait que de conquérir la liberté et le bonheur du peuple. Il subjuga tout le monde sous un flot d'éloquence... Puis il promit de l'argent à ceux qui

dresseur de torts. Les paysans qui craignaient ses subordonnés le tenaient pour un bandit loyal, bon, intègre, si tant est qu'un bandit de grand chemin puisse posséder cette qualité. On citait de lui des traits qui le rendaient populaire. Un jour, près de Cuges, sur la route de Marseille à Toulon, le coche vient d'être arrêté. Pendant que Gaspard procède à la fouille des voyageurs, un de ses hommes se prépare à couper le doigt d'une jeune femme pour s'emparer d'une bague de prix. Aux cris poussés par la malheureuse, Gaspard accourt, ordonne au brigand de s'éloigner. Furieux, celui-ci veut résister et ne lâche pas sa proie. D'un coup de pistolet, Gaspard de Besse l'abat et ordonne de rendre aussitôt à la jeune femme tout ce qui lui a été soustrait.

Une autre fois, tout près de Pignans, en pleine chaîne des Maures, le receveur des tailles de l'endroit — nous dirions aujourd'hui le percepteur — rentre chez lui porteur d'une somme considérable. La rencontre est bonne ! L'homme est consciencieusement fouillé et non moins consciencieusement dévalisé. Mais il fait contre mauvaise fortune bon cœur et ne réclame qu'une chose : qu'on lui laisse un écu qui est sa propriété personnelle. Va pour un écu ! Et, lui ayant abandonné cette pièce, les brigands plaisantent :

— Remercie-nous de t'avoir allégé. Par cette chaleur, tu transpireras moins !

Gaspard, à qui l'on rendit compte de l'affaire, ne fut pas satisfait de la façon dont on avait traité le pauvre receveur.

— Il a fait bonne contenance devant vous, ce malheureux. Il est pauvre bien qu'il lui passe par les mains des sommes considérables. Il fallait lui laisser cent écus. Qu'on les lui porte de ma part !

Il fut fait comme il avait été dit. Des détachements de troupes sillonnaient en permanence les routes de Provence. Il fallait prendre de constantes précautions pour leur échapper. Par petits groupes, la bande logeait parfois chez l'habitant. On avait élu domicile dans les cavernes de l'Estérel ou des Maures et aussi dans les ruines. C'est ainsi qu'on s'était installé dans les souterrains de la vieille abbaye de Mon-



Un portrait de Gaspard de Besse.

à ce signe que souvent, dans les cabarets, les nouvelles recrues de Gaspard se faisaient reconnaître des anciens.

Pendant toute l'année 1785, la guerre continua contre les mauvais riches qui voyaient Gaspard de Besse arriver chez eux sans crier gare. Séance tenante, ils devaient livrer la somme réclamée, tel ce paysan qui refusait de s'acquiescer envers un cultivateur et qui se vit obligé de le payer de façon princière sous la menace de Gaspard. Celui-ci lui soutira d'ailleurs quelques centaines d'écus supplémentaires.

Le peuple s'amusa de ces plaisanteries. Ce Gaspard n'était certes pas le vulgaire voleur de grande route, sans pitié pour l'infortuné qui tombait dans ses pièges. Il rendait la justice, prenait les intérêts des humbles. Malheureusement, il avait des collaborateurs ! Jamais le proverbe n'avait été plus vrai qui affirme qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints. Certes oui, il valait mieux être dévalisé par Gaspard en personne que par les ex-forçats qui formaient le gros des troupes.

Gaspard avait horreur de tuer. Que cherchait-il ? A tirer vengeance du parlement d'Aix. Point n'était besoin pour cela de verser le sang. Il n'était même pas besoin de tuer les dragons mis à sa poursuite. Du moment qu'ils étaient repoussés, le but était atteint. Pas de carnage inutile ; la vie est quelque chose de trop précieux pour être gaspillée. Certes, cette façon de faire mécontenta quelques brutes de sa bande qui ne rêvaient que pillage et massacre. Gaspard eut quelquefois à réprimer des révoltes.

Notre héros tenait la campagne depuis deux ans lorsqu'il fallut se produire, le 4 juin 1786, un événement extraordinaire.

Une singulière procession.

Ce jour-là, se déroulait à Aix-en-Provence, la procession de la Fête-Dieu. Par un incroyable mélange de foi religieuse et de bouffonnerie, la tradition voulait que des gens costumés prisent part à la dite procession. Des diables, des apôtres, se mêlaient burlesquement à la foule des fidèles. Or, la bande de Gaspard était là au grand complet, costumée en diables. Gaspard, lui, représentait la Mort, avec un maillot noir sur lequel tranchait un squelette brodé en soie blanche. D'ordinaire, le personnage qui jouait ce rôle, menaçait avec sa faux les jambes des filles qui se troussaient bien haut et sautaient de même, aux rires de la foule. Ce jour-là, la Mort que suivait Satan, avait l'esprit ailleurs. Gaspard attendait le moment propice pour s'emparer, en bloc, de tout le parlement en corps qui suivait la procession... Si le coup réussissait — et il pouvait réussir — c'était un immense succès. Un formidable éclat de rire eût secoué non pas seulement toute la Provence, mais tout le royaume.

Gaspard allait donner le signal, lorsqu'un loustic, ignorant le complot, s'écria en manière de plaisanterie :

— Hé ! voici Gaspard de Besse ! Aussitôt, les archers dissimulés dans la foule entourèrent les corps constitués, le dais, le clergé, le parlement. Le coup était manqué ! Gaspard et les siens n'avaient plus qu'à fuir. Sans avoir eu le temps de changer de costume, Gaspard et deux de ses lieutenants retrouvèrent dans une auberge de la ville leurs montures. Et l'on vit passer, au triple galop, la Mort, à cheval, suivie par Satan et l'Ange du Jugement dernier ! Cette macabre cavalcade sema l'effroi dans les villages. On tira sur elle ; on se signa à son passage. On crut à la fin du monde... Le reste de la bande, débarrassé de ses oripeaux, avait repris, penaud, le chemin des refuges de montagne...

A la suite de cette aventure, des mesures de rigueur furent prises. La tête de Gaspard de Besse fut mise à prix ; on annonça même que la gratification d'usage serait doublée. Défense fut faite de favoriser la fuite, le ravitaillement des bandits, sous peine des galères.

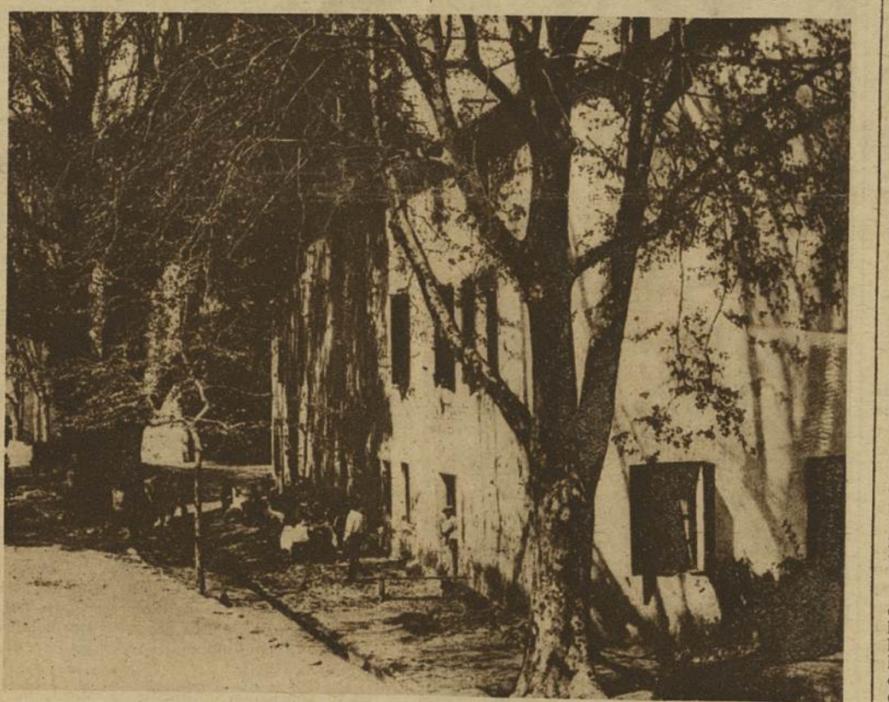
Tu déshonores le métier !

C'est à ce moment que Gaspard Dieulefit se rendit coupable d'assassinats accomplis dans des circonstances odieuses : toute une famille peu fortunée avait été mise à mort pour n'avoir pas livré son argent. Or, Gaspard de Besse, qui tenait à sa réputation, résolut de châtier son homonyme et imitateur. Le faux Gaspard se cachait dans l'Estérel. Grâce aux renseignements des paysans, sa retraite fut dévoilée et il fut rejoint au sommet du mont Vinaigre.

— A partir de maintenant, lui dit Gaspard de Besse, la guerre existe entre nous deux. Tu déshonores le métier de bandit et tu ternis ma renommée car on me prête tes lâches exploits. Evite de te faire prendre par moi ou mes gens, sinon... A ces mots, Gaspard Dieulefit bondit sur Gaspard de Besse et le terrassa. Une lutte terrible s'engagea entre les deux hommes qui roulèrent à terre. Finalement, remis sur pied, Gaspard de Besse voulut s'emparer de son adversaire, mais l'autre lui échappa et disparut dans un fourré.

Tout meurtri, Gaspard de Besse descendit du Vinaigre — il s'était blessé aux reins en tombant sur son fusil qu'il portait en bandoulière — et s'achemina vers l'auberge des Adrets, sur la route de Fréjus à Cannes, où il avait séjourné plus d'une fois déjà. Il s'y coucha. Peu de temps après qu'il s'était mis au lit, la maréchassée arrivait, cernait l'auberge pendant que plusieurs hommes entraient précipitamment dans la maison. On venait arrêter Gaspard Dieulefit et, par le plus grand des hasards, on tombait sur le vrai Gaspard de Besse ! La prise était d'importance.

(Lire la fin page 15.)



L'Auberge des Adrets, sur la route de Fréjus à Cannes, où Gaspard de Besse fut surpris par la maréchassée en 1786.

n'étaient pas payés et à ceux qui n'avaient jamais rien eu. On brisa les chaînes et, bien vite, on alla se réfugier dans le bois de Cuges, près d'Aubagne. Par des sentiers de chèvres, on gagna une sorte de forteresse naturelle où l'on pouvait soutenir un véritable siège. Gaspard se voyait dorénavant à la tête d'une soixantaine d'hommes. Généreusement, et pour se les attacher, il paya d'avance un mois de solde.

L'expédition à l'oeuvre.

La vie aventureuse commença. Pour subsister et pour échapper plus facilement à la maréchassée, Gaspard divisa sa troupe en trois parties. L'une s'enfonça dans les taillis du bois de Cuges ; la deuxième s'abrita dans les grottes d'Evenos, au-dessus des Gorges d'Ollioules, emplacement fort bien aménagé pour contenir toute la réserve de provisions de la bande ; la troisième élit domicile dans les bois impénétrables autour de la Roquebrusanne. Quant à la question du ravitaillement, elle fut simplifiée du fait que les paysans se chargèrent, le plus souvent, de procurer les vivres nécessaires. Gaspard tenait essentiellement à ce qu'on les payât. L'argent soustrait aux voyageurs riches servait à indemniser les pauvres gens de la montagne. Il va sans dire qu'au cours des tournées de ravitaillement effectuées en dehors de la surveillance de Gaspard, les infortunés paysans étaient mis à contribution sans aucun dédommagement. On venait chez eux prendre gratis le contenu des caves et des armoires.

Il fallut soutenir des luttes contre des détachements de dragons envoyés par le gouverneur de la Provence. Par suite de la complicité des populations, les hommes de Gaspard étaient toujours prévenus à temps de l'arrivée des troupes. Il faut avouer qu'il ne faisait réellement pas bon de voyager en chaise de poste, et avec de l'argent ou des bijoux sur soi, de Marseille à Toulon et de Toulon à Cannes. Les Maures et l'Estérel étaient mis en coupe réglée ; Gaspard n'avait presque plus rien à envier à Mandrin. Il avait déjà, comme ce dernier, et malgré ses brigandages, une réputation établie de justicier, de re-

trier près de Cuers, en pleine montagne boisée, et aussi dans les ruines de l'ancienne commanderie des Templiers à Sollies-le-Vieux. Là, on gagnait par une ouverture étroite la grande salle où se trouvaient les tombeaux des Templiers. C'était bien un repaire de bandits, un endroit où la maréchassée ne viendrait jamais les chercher.

La concurrence.

Lorsqu'on jouit d'une belle renommée, il est humain que quelqu'un cherche à vous la ravir. Un faux Gaspard se leva. Né à Besse, comme l'autre, il portait le même prénom. Ce Gaspard Dieulefit était un fort mauvais drôle avec de bas instincts de voleur de grand chemin. Suivi de garnements de son espèce, il s'était mis à terroriser la Provence.

La confusion se fit. On ignorait même qu'il y eut deux Gaspard. Les attaques de chaises de poste, de berlines, se multipliaient sans que l'on ait pu s'apercevoir qu'il existait une concurrence ! La bande du vrai Gaspard toujours prudemment égaillée était signalée partout à la fois. Et celle du faux Gaspard ne faisait qu'accroître cette réputation d'ubiquité. Des gens assuraient avoir rencontré des bandits aux portes d'Aix ; d'autres, affirmaient avoir été détournés par les mêmes individus du côté de Draguignan ! Les gens du roi, les vieux, qui avaient combattu jadis contre Mandrin, y perdaient leur réputation de fin limier. Ils redoublaient d'audace pour prendre l'insaisissable Gaspard, mais allez donc — comme à Sollies et à Cabasse — trouver les cachettes sises dans des salles souterraines ou dans des maisons aux fenêtres murées dans lesquelles on s'introduisait en descendant par les cheminées !

La bande de Gaspard de Besse était bien armée. Il ne faisait pas bon s'en approcher. Les tireurs étaient adroits ; les dragons étaient à même de le savoir. Quand aux voyageurs et à ceux que l'on détournait à domicile, ils jugeaient toujours inutile de résister en voyant luire les lames des couteaux à cran d'arrêt dont les gens de Gaspard étaient munis. Ce couteau était alors une nouveauté car, jusque là, la lame ne se repliait pas. C'est

Dans notre Bibliothèque

LE DRAME DE RAVENSDENE (1)

N vieux manoir écossais enfoui dans le lierre, près d'une grève déserte — une blonde jeune fille — blonde comme Annie ou Kate, dans les anciennes ballades, ou comme les vierges aux yeux clairs qui ornent la couverture des magazines anglais — un savant chauve et numismate, assez inquiétant à la vérité — un jeune érudit qui se révèle, par la force des circonstances, le plus intrépide des détectives — voilà qui nous promet quelques heures de délicieuse angoisse. Hélas ! le roman ne tient guère ces promesses. Si le début est alléchant et si l'auteur parvient à créer cette atmosphère de mystère sans quoi il n'est pas de bon roman policier, l'intérêt devient de plus en plus languissant à mesure que le récit se développe et disparaît tout à fait dès que les premiers voiles commencent à se dissiper. Et nous nous apercevons alors que l'histoire est bien banale, le sujet lui-même plus que rebattu : après *Le Scarabée d'Or* de Poe et l'admirable *Treasure Island* de Stevenson, on ose encore nous parler de trésor enfoui ! Mais ce n'est pas le moindre défaut de ce roman ; le plus grave est, dans le récit, un manque de coordination logique qui fait que le lecteur garde des événements un souvenir bien confus et que son attention se lasse vite. Après les promesses du début la déception est plus amère. On songe à un entrepreneur qui, sur des fondations solidement établies, aurait édifié à la va-vite une de ces maisons en papier mâché qu'on voit s'écrouler à peine terminées.

L'HOMME DE NULLE PART (The Man from nowhere) (2)

Le sujet de cet amusant roman policier pourrait inspirer la verve d'un vaudevilliste. Le héros de l'histoire, Jack Burton, jeune aventurier résolu, erre un soir sur les bords de la Tamise, songeant à quelque moyen décent de se procurer l'argent de son prochain repas, lorsqu'il se trouve nez à nez avec un gentleman richement vêtu qui lui ressemble à s'y méprendre. Même taille, mêmes traits, même voix. L'inconnu se présente : c'est le millionnaire Stuart Northcote, énigmatique personnage dont la brusque apparition dans la haute société londonienne et l'existence fastueuse défrayaient la chronique des journaux mondains. Personne ne sait d'où il vient, personne ne connaît l'origine de son immense fortune. Stuart Northcote invite Jack Burton à dîner et lui propose un étrange marché. Il est poursuivi par des ennemis implacables et en grand danger d'être assassiné. Il faut, s'il veut sauver sa peau, qu'il disparaisse complètement. Si Jack Burton consent à prendre sa place à jouer fidèlement le rôle du millionnaire Stuart Northcote et à servir ainsi de cible aux assassins, il recevra une somme fabuleuse, dont il aura la libre jouissance lorsque trois semaines seront écoulées. A ce moment-là seulement Jack Burton — s'il est encore en vie ! — pourra proclamer sa véritable identité. Northcote aura eu le temps de prendre le large et de lâcher ses ennemis.

Jack Burton accepte. Il s'installe donc dans l'hôtel princier qu'à loué Northcote. Tout le monde est trompé par l'extraordinaire ressemblance et d'abord les assassins. Chaque soir Burton déjoue un nouvel attentat. Mais il est aux prises avec des difficultés d'un ordre moins tragique. Il doit résoudre mille problèmes fort embarrassants, pour réussir à se comporter en toutes circonstances comme Northcote l'aurait fait. Ainsi, il va passer quelques jours à la campagne dans le château d'un parent de Northcote : jugez de son embarras lorsqu'il découvre qu'une charmante femme parmi les invitées lui fait des signes d'intelligence pendant le dîner et surtout lorsque la nuit, cette charmante femme, qui est la maîtresse de Northcote, vient le rejoindre dans sa chambre. Situation bien délicate pour un jeune homme qui est follement épris d'une autre femme, comme l'auteur a pris soin de nous l'apprendre. Cette autre femme est une mortelle ennemie de Northcote ; c'est vous dire que Burton qui a juré de ne point se faire reconnaître avant que les trois semaines fatidiques ne soient écoulées, rencontre quelques obstacles dans l'accomplissement de ses projets amoureux.

Cette aventure, dont je ne dirai point le dénouement, est racontée d'une façon si drôle et si vivante qu'on oublie facilement l'in vraisemblance du sujet et qu'on lit le roman d'une haleine.

Roger GALLOIS.

FRANCE

- G. le Rouge.** Une mission secrète avec une couverture en couleurs, illustrée par Jeanne Gras. Coll. Les Chefs-d'Œuvre du roman d'aventures. Br. 8 fr. (Gallimard).
Conan Doyle : Les dernières aventures de Sherlock Holmes, traduit de l'anglais par Louis Labat (Albin Michel, Collection des Maîtres de la Littérature étrangère) un volume in-16, broché. 12 fr.
Henry Jagot, Vidocq (Berger Levrault, n° 1 de la collection Les grandes vies aventureuses) un volume in-16, sur alfa broché. 10 fr.
Dr Louis Lewin, professeur à l'Université de Berlin, Les paradis artificiels, traduit par le Dr. F. Gidon (Payot un volume in-8 de la Bibliothèque scientifique) 25 fr

ANGLETERRE-AMÉRIQUE

- William Macleod Raine** Colorado (A story of the old overland Trail) Hodder and Stoughton éditeur.
Amstrong Livingstone, Light Fingered Ladies Jarrolds éditeur.
Charles M'Hale et Evan John, Rédemption Island. Dent éditeur.
The Little Nuggett, par P. G. Wode house.

(1) "Le drame de Ravensdene" par J. Fletcher, traduit de l'anglais par O'Neves. "Le Masque" Librairie des Champs-Élysées.

(2) "The Man from nowhere" par Vicior Bridges. Hodder et Stoughton, éditeurs.

DÉTECTIVE - CINÉMA

"Faiblesse Humaine"



L'arrestation dramatique du sergent O'Hara.

Mise en scène de Raoul Walsh, d'après Somerset Maugham, avec Gloria Swanson, Lionel Barrymore, Raoul Walsh, etc.

L'île de Pago-Pago, perdue dans le Pacifique, n'est point un gracieux séjour : les naturels sont à demi-sauvages, l'unique auberge est sordide, et il pleut presque constamment. Seule



Gloria Swanson.

distraction : l'escale des courriers de San-Francisco. Précisément, un bateau, à bord duquel une épidémie à éclat, débarque des passagers. Tout le temps de la quarantaine, ces personnages, si divers, vont se trouver réunis, dans la plus

étroite promiscuité et dans le voisinage des fantassins de la Marine américaine, qui sont en détachement dans l'île. Parmi ces voyageurs, se trouvent M^r Hamilton, puritain dépourvu d'indulgence, au demeurant pasteur, sa femme, qui le considère comme un dieu, et une jolie créature d'origine imprécise, mais de situation sociale assez évidente, Sadie Thompson.

C'est peut-être une fille, mais c'est surtout une bonne fille. Elle aime la rigolade et le phonographe. Elle aime aussi les soldats, avec lesquels elle a vite fait de fraterniser, et, principalement le Sergent O'Hara, qui veut la décider à aller à Sidney, où il la rejoindra, son temps terminé.

Mais Sadie scandalise Hamilton, qui ne se fait pas d'illusion sur son passé. Il use de son influence pour faire mettre O'Hara aux arrêts et, par son éloquence, décida Sadie à retourner à San-Francisco.

Sadie laisse désormais son phonographe silencieux. Elle abandonne ses vêtements excentriques, son chapeau à plumes. Mais comment cesser d'être une belle fille au corps souple, aux lèvres rouges, aux dents luisantes ? Une nuit, la pluie tombe, perçant une atmosphère gluante et lourde ; au loin, les indigènes, leurs chants et leurs tambourins barbares célèbrent des dieux voluptueux. Le pasteur catéchise sa brebis avec chaleur. Ils sont seuls. Peut-être, dit-il alors, ne sera-ce pas si nécessaire, qu'elle retourne à San-Francisco. Elle est belle. Elle doit être heureuse, aimée...

Sadie, sans un mot, rejoint sa chambre. Le pasteur reste. Il songe qu'elle est là, auprès, qui repose sur sa couche... Il la rejoint.

Le lendemain, à l'aube, on découvre dans le jardin le corps d'Hamilton : le pasteur s'est tranché la gorge avec son rasoir. Et, dans l'auberge silencieuse, frappée de stupeur, éclate alors le chant du phonographe et Sadie paraît, vêtue de ses oripeaux du début : « Les hommes ? crie-t-elle, tous d'immondes cochons ! » On lui apprend la vérité.

Enfin conclusion optimiste (indispensable aux films américains), le Sergent O'Hara la recueille : elle ira à Sidney.

Ce film, très supérieur à la production courante par la qualité du sujet et celle de la réalisation, est joué par Gloria Swanson, avec une brillante virtuosité. Peut-être même cette virtuosité est-elle un peu excessive : on souhaiterait voir percer plus souvent la sincérité, l'âme de la femme, sous la maîtrise de l'actrice. Le reste de la distribution est excellent.

P. H.



Les paroles de Sadie Thomson scandalisent Mrs Hamilton.

Le coup du chèque avec provisions

AFFALÉ dans un fauteuil, le grand bijoutier de l'Avenue R... réfléchissait : évidemment il s'était laissé prendre à l'assurance et au chic de son client, et, après lui avoir vendu une bague de fiançailles 50.000 fr., payée au moyen d'un chèque, réglé sans encombre par la banque, l'honnête commerçant mis en confiance, lui avait vendu dans ce fatal après-midi de samedi, un collier de perles de 700.000 fr., en paiement duquel, tout réjoui de la bonne affaire, il avait reçu un nouveau chèque sur la même banque. Les banques étant fermées, comme chacun sait, le samedi après-midi, le chèque ne pouvait être touché avant le lundi matin. Rien de plus simple au premier abord.

Il ne s'était aperçu de son imprudence qu'à la fin de l'après-midi en recevant la visite du gérant de l'hôtel voisin, qui venait le prier, — il n'y avait pas d'autre bijoutier dans l'Avenue — d'expertiser un collier de perles, sur lequel un gentleman descendu à l'hôtel quelques jours auparavant et menant grand train, lui demandait une avance de 80.000 fr., à gros intérêts.

Stupéfait, le bijoutier avait reconnu son collier et flairé aussitôt l'escroquerie au chèque sans provision ; il fallait que l'escroc fut de petite envergure pour préférer toucher immédiatement n'importe quelle somme plutôt que d'attendre et d'écouler le produit de son vol en quelques mois ; à la vérité, seules les bandes bien organisées et pourvues de recenseurs attirés peuvent se permettre un tel luxe. Or, il s'agissait d'un collier réputé qu'il eut fallu négocier perle par perle.

— Au fond, concluait le bijoutier je l'ai échappé belle ; c'est une veine que ce brigand ait eu besoin d'argent tout de suite, sans cela il passait en Belgique, et lavait l'objet.

Car l'individu était bel et bien au Dépôt où il avait été conduit de force, malgré ses dénégations, avec tous les égards dus à son rang.

Le lundi matin, quand le prévenu, comparut devant le juge d'instruction et qu'on lui signifia qu'il était inculpé d'escroquerie pour l'émission de chèques sans provision, il se tourna simplement vers le bijoutier et lui dit : — Chèque sans provision ? qu'en savez-vous ? — Avez-vous seulement présenté à l'encaissement ? — Ma foi non, répondit l'autre, je n'y ai pas pensé, ce n'est guère la peine évidemment. — Essayez toujours », rétorqua l'autre.

De fait, une demi-heure après, on apprenait avec stupeur que le chèque avait été payé sans difficulté. L'homme fut relâché aussitôt avec force excuses : on lui rendit son collier et lui partit en maugréant : « Vous aurez de mes nouvelles, ça, je vous le promets ».

Effectivement, quelques jours après, le bijoutier reçut la visite de son infortuné client qui lui déclara ceci : « Monsieur, vous m'avez causé un préjudice irréparable. Je devais épouser lundi une jeune fille du meilleur monde, à laquelle d'ailleurs étaient destinés votre bague et votre collier ; en outre je devais, m'associant avec mon futur beau-père, entrer dans sa maison de soieries, une des plus grosses de la place ; et lundi, à l'heure fixée pour la cérémonie, j'étais en prison, et les journaux faisaient des gorges chaudes de l'histoire du fiancé-escroc. Tout ceci est votre faute, car enfin, ne m'était-il pas permis d'emprunter quelques billets de mille, mon carnet de chèques étant épuisé ? Il est pourtant compréhensible qu'on ait besoin d'argent lorsqu'on doit se marier le surlendemain ! D'autre part, avant de me faire arrêter, ne pouviez-vous pas, puisque vous aviez accepté le chèque, attendre de savoir s'il était couvert ou non ?

Chaque phrase tombait comme un coup de massue sur le malheureux bijoutier qui de plus en plus baissait la tête.

— Une fois sorti de prison, continua l'autre, malgré toutes mes explications, mes futurs beaux-parents m'ont fermé la porte au nez, sans vouloir rien entendre, ma vie est brisée, je ne puis plus vivre en France, où ma réputation souffrira d'une pareille aventure, car quelques preuves que j'apporte de mon innocence, il subsistera toujours une arrière-pensée à l'égard de l'homme qui est allé en prison. Voici votre bague (il ouvrit l'écrin où scintillait le brillant) et voici votre collier, cadeaux qui n'ont plus, hélas, de raison d'être.

— Mais je ne quitterai pas la France sans venger mon honneur, et vous avertis, Monsieur, qu'aujourd'hui même, je dépose une plainte au Parquet et vous assigne en dommages-intérêts.

Anéanti, le pauvre bijoutier renouvelait ses excuses larmoyantes : il offrait de reprendre les bijoux au prix coûtant et même, dans la crainte du scandale et du ridicule, qui rejallirait sur lui d'un tel procès, il parlait de dédommagement, cherchant ses mots, insistant tant et si bien que l'autre, touché, finit par accepter de garder le silence. Il demandait seulement, outre le remboursement des 750.000 fr., une somme de 250.000 fr. qui lui permettrait de faire figure à l'étranger jusqu'à ce qu'il ait trouvé quelque situation. L'affaire fut conclue.

Seulement (il y a toujours un seulement), quand quelques jours plus tard, le bijoutier voulut remettre en vitrine le fameux collier, son attention fut attirée par certains détails, et après une étude approfondie, il s'aperçut que le collier qu'on lui avait rendu était faux.

Mais il n'a pas porté plainte, cette fois, paraît-il...

P. G.

Des rives du Lac Salé aux palais d'Hollywood

Mis en cause par un assassin Charlie Chaplin subit la rançon de sa gloire

Los-Angeles, novembre 1928. (De notre correspondant particulier.)



AUTOMOBILE de Fred Stanton, fermier dans l'Utah, roulait lentement, ce soir du six janvier 1928, dans la piste de neige qui recouvrait la terre. Bien qu'il fut de bonne heure, la nuit tombait, car le ciel était sombre. Stanton avait allumé les phares de sa voiture.

La route, solitaire dans cette contrée sauvage, la route sans bordures d'arbres, ni de maisons, étendait son immensité silencieuse et blanche.

Les bêtes elles-mêmes avaient fui ces lieux désertiques et ne montaient vers le ciel, ni mialements, ni rauques appels d'oiseaux, ni des chiens les aboiements.

Imaginez la traversée, en hiver, d'un territoire dix fois plus vaste que la Beauce, sans la vivante découpure d'un clocher, sans les jappements joyeux d'un chien qui tire sur sa chaîne ou le mugissement d'une vache derrière des cloisons de planches. Imaginez le désert dans la neige : un linceul recouvrant l'autre.

Stanton, gelé de froid et de peur, maudissait le fermier qui le contraignait à ce voyage fantasmagorique. D'une courte pipe, il tirait rageusement des bouffées de tabac et se parlait à lui-même, pour détourner sa peur et distraire l'engourdissement glacial de ses pieds et de ses mains. "Drôle de corps que ce Warmett qui me dérange dans de pareilles conditions pour quelques têtes de bétail. Je vais lui régler son compte à ce bonhomme."

La colère montait à son cerveau que le froid serrait aux tempes.

Il approchait pourtant d'une petite ville : Gunisson. Déjà, à des coudes de terrain, au sommet de rudes montées, il avait entrevu quelques lumières, de la vie qui le reconfortait et faisait renaître son optimisme. "Fichu pays ! si jamais l'on m'y revoie ? Je préférerais liquider ces fermes du diable ! Mais, Dieu merci, je vais bientôt arriver !"

Soudain, il aperçut sur la blancheur de la piste, un trou noir. Il bloqua son moteur, descendit, s'approcha et vit qu'un corps d'homme barrait la route.

Un misérable frappé de congestion ? Non ! Le cadavre d'un homme qui avait été assommé à coups de marteau...

Une victime à belles relations

Etre fermier dans l'Utah n'empêche pas d'avoir de bons sentiments. Au contraire, osérons-nous dire.

Stanton se pencha sur le corps qui lui barrait la route. Quand on vit dans un désert, il faut savoir tout faire, et notamment être médecin. Il colla son oreille sur la poitrine de l'inconnu : le cœur ne battait plus ; il ne se fia pas aux mains glacées : par ces temps de chien cela n'avait pas de valeur. Il approcha sa glace de poche de la bouche de l'homme, le miroir ne se ternit pas. L'homme était bien mort.

Avec des précautions, Stanton chargea le cadavre dans sa voiture et le conduisit jusqu'à Gunisson.

Là, les policiers fouillèrent les poches du mort. Un permis de conduire au nom de M. don Solovitch et de nombreuses coupures de journaux furent trouvés.

Dans ces coupures, il était question des faits et gestes de don Solovitch qui semblait être un personnage très connu et puissamment riche.

On le représentait comme ancien danseur



Charlie CHAPLIN.

à l'Opéra, acteur cinématographique, ayant hérité en France d'un domaine valant plus de 6 millions de dollars.

Un autre journal racontait qu'une de ses sœurs, la duchesse de Marland, avait promis à son frère une somme de 2 millions de dollars et qu'un chèque de 50.000 dollars avait été déjà déposé à son nom dans une banque de Los-Angeles. Une banque anglaise tenait à sa disposition 866.000 dollars, un an après la mort de ses grands-parents, Rudolf et Emeline Tartaret, qui appartenaient, d'après ces journaux, à la noblesse française.

Le mort semblait avoir de 35 à 40 ans. Il était mince et brun. Très élégamment vêtu, il n'offrait pas du tout le type du fermier mormon ou du cow-boy de l'Utah.

On eût dit d'un homme du monde, habitué aux salons élégants.

Les ongles de ses mains fines et soignées, étaient peints et coquettement taillés.

La mort n'avait pas fait disparaître le rouge artificiel des lèvres, ni le kohl des yeux.

"Il m'a outragé ; je l'ai tué"

Le sheriff Clifford Patten de Salt Lake City, est un homme habile et pressé.

Vingt-quatre heures après la découverte du crime, il arrêta le coupable, Sheldon Reid Clark, âgé de 22 ans, habitant Manti (Utah).

Evidemment, ce jeune homme avait fait tout ce qu'il fallait pour être pris : il roulait dans une magnifique voiture qu'on ne lui avait jamais vue à Manti ; il dépensait sans compter, des sommes considérables dans les lieux de plaisir du Lac Salé. On serait suspect à moins. Il avait encore sur lui 2.169 dollars.

Après un court interrogatoire, il avoua être l'assassin de don Solovitch dont il avait fait la connaissance à Los Angeles, quatre mois plutôt.

Ensemble, ils étaient partis pour l'Utah où ils devaient acheter un ranch et faire le commerce des moutons. Mais en route, avant d'arriver à Gunisson, Solovitch lui fit des propositions tellement outrageantes, qu'une violente discussion éclata entre eux. Clark abandonna la voiture. Solovitch se précipita alors sur lui armé d'un marteau que Clark lui arracha et il l'en frappa brutalement à son tour.

Cela n'eût été qu'un crime très simple, rapidement puni, si des circonstances mystérieuses n'étaient venues assombrir cette affaire, si les noms de personnalités ne s'y étaient point trouvés mêlés sans qu'on sache même encore à présent la part exacte que prirent dans ce crime, tous ceux dont une enquête de dix mois n'a pu fixer le rôle.

Où Charlie Chaplin apparaît

Ce Clark ne présente aucun titre spécial à la gloire. Il ne mérite point la fortune que cette affaire retentissante lui a faite. Il est grand, il est blond, il est sportif. Il dépense beaucoup d'argent quand il en a et il est friand de scandales — c'est un Américain, voilà tout.

Se voyant pris, il voulut se donner de l'importance, passer en vedette dans les journaux. Pour cela, par-dessus le cadavre de sa victime, il essaya d'atteindre et de salir des personnalités d'Hollywood : Charlie Chaplin et son ex-femme Lita Grey.

Pauvre Charlot ! Cette Lita Grey lui aura causé bien des ennuis dans son existence. On serait misogyne à moins.

Voilà-t-il pas que, pour un peu, le doux et pitoyable Charlot serait accusé d'assassinat.

Clark raconta donc que Solovitch avait été majordome chez Lita Grey-Chaplin et que Charlie, Lita Grey et plusieurs stars d'Hollywood qui avaient été victimes de chantage et d'escroqueries de la part de Solovitch, ne pourraient l'abandonner dans cette triste conjoncture.

Parti là-dessus, il ne tarit plus d'explications, couvrant d'opprobres sa victime, sans se soucier de faire rejaillir sur d'autres la boue qu'il déplaçait.

Solovitch était un homme dépravé qui aimait à s'habiller en femme.

Ce fut par peur de Kono, le secrétaire japonais de Charlie Chaplin, qu'il quitta Los Angeles. Solovitch devait 2.500 dollars à Kono et il redoutait sa colère.

Le courage n'était pas son fait ; Solovitch, maître-chanteur, craignait toujours les représailles d'ennemis mystérieux. Chaque fois qu'une automobile qu'il ne connaissait pas roulait derrière la sienne, il se cachait la figure et disait à Clark d'accélérer l'allure.

Ces déclarations devaient être en partie confirmées par des documents trouvés un peu plus tard.

De nombreux papiers, parmi lesquels le bulletin de bagage d'une malle envoyée à l'un des plus grands hôtels de Salt Lake City, furent découverts.



Lita GREY.
ex-femme de "Charlot"
et vedette de l'écran.

des stars de Hollywood. Clark n'avait-il pas déclaré que sa déposition causerait une grande sensation dans le monde du cinéma ?

Quelques témoins émettent l'hypothèse que Solovitch voulait quitter l'Amérique et rentrer en Europe afin de fuir la colère de Charlie Chaplin, contre qui il avait travaillé

dors de son divorce. Ne leur avait-il pas dit que Chaplin le faisait filer par des détectives privés et qu'un jour on essaierait de le tuer ?

Clark qui, durant toute l'instruction avait fait montre parfois d'une grande confiance, d'autres fois avait manifesté un profond abattement, ne fut pas en tout cas, si "sensationnel" qu'il l'annonçait.

Habillé comme pour la scène, maquillé et parfumé, il répondit d'abord sur le fond du crime : il avait tué Solovitch parce que celui-ci l'avait attaqué avec un marteau après lui avoir fait des propositions outrageantes qu'il avait repoussées avec indignation ; il lui avait vidé ses poches pour qu'une autre personne ne le dévalisât.

Puis il se mit à parler, comme il l'avait déjà fait au cours de l'instruction, des stars d'Hollywood et de leurs mœurs ; il reprit des ragots à son compte, certifiant que Solovitch avait l'intention de poursuivre Charlie Chaplin en justice pour obtenir 200.000 dollars, disant aussi qu'avant son départ pour l'Utah, Solovitch avait reçu 2.000 dollars de Charlie.

Mais visiblement, il n'était pas à son aise et ses racontars n'eurent pas le succès qu'il escomptait.

Après trois heures de délibération, le jury de Manti le déclara coupable de meurtre volontaire et le condamna à dix années de prison.

Charlie Chaplin ne fut même pas cité comme témoin, ce que beaucoup de personnes escomptaient.

Une fois de plus, la malveillance, la calomnie et tous les tortueux moyens de chantage s'exercèrent contre le génial artiste.

Pauvre Charlot ! C'est là la rançon de la gloire. On ne gagne pas impunément des millions ; surtout, on ne gagne pas impunément le cœur des hommes, par le génie, sans se faire de fameuses et solides haines et sans voir se dresser contre soi, les envieux et les maîtres-chanteurs.

Même après le verdict de Manti, la légende subsiste, représentant le grand et bon Charlot comme acharné à la perte de l'imposteur, du dévoyé qu'était Solovitch.

Des journaux de chantage soutiennent encore que les huit malles, jamais retrouvées, renfermaient la clé du mystère et que l'affaire, un jour, pourrait bien rebondir et accabler des artistes d'Hollywood.

La vérité est beaucoup plus simple. Solovitch s'était rendu indésirable à Hollywood à cause de ses escroqueries et de ses tentatives de chantage. Quand il en fut persuadé, il s'évada. Un soir, son chauffeur, Clark, poussé à bout par l'attitude inconvenante de son maître, encouragea aussi par l'espoir d'un crime fructueux, l'assomma sur une route déserte du Lac Salé.

Celui-ci expie maintenant un crime vulgaire et crapuleux. Quelle soit de scandale ont donc certaines gens pour en demander davantage ?

R. H. NEILSON

Les révélations ne furent pas sensationnelles

Là, les policiers apprirent que Solovitch avait intenté un procès à Lita Grey Chaplin à qui il réclamait 100.000 dollars pour les services qu'il lui avait rendus en facilitant son divorce. Il devait être le principal témoin de Lita Grey dans son procès contre Charlie Chaplin, mais l'affaire s'étant arrangée à l'amiable par le versement de 650.000 dollars que Charlot fit à sa femme ; les services de Solovitch étant devenus superflus, il voulait faire "chanter" Lita Grey. Il toucha 40.000 dollars, en réclama d'autres ce qui fit dire à Lita Grey "Je ne lui donnerai plus un sou. C'est un bandit. Il veut me faire chanter."

Quand, ces jours derniers, Clark passa devant le tribunal de la petite ville de Manti, une foule énorme se pressa dans le vieux Palais de Justice. On attendait des révélations sensationnelles sur la vie privée

Un moderne Sherlock-Holmes: Vance, expert en crimes

LA SÉRIE SANGLANTE

Grand Roman policier inédit, par S. S. VAN DYNE

Traduit et adapté de l'anglais par S. Mandel et R. Duchateau. (Suite)

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

Philo Vance, riche amateur new-yorkais, mène avec son ami l'avocat Markham et le sergent Heath, une enquête sur le drame qui s'est déroulé la veille, dans un vieil hôtel, aux bords de l'Hudson. Deux sœurs, Julia Greene et Ada ont été frappées, la première mortellement, la seconde très grièvement, par un mystérieux inconnu que le sergent Heath prétend être un cambrioleur surpris. Philo Vance conduit l'interrogatoire des familiers de l'hôtel Greene. Les domestiques n'ont donné que de vagues renseignements, la vieille Madame Greene n'a su que gémir sur la paralysie qui la cloue depuis 10 ans sur son lit. Chester Greene n'a pu dire ce qu'était devenu son revolver, dont le calibre est celui de l'arme du crime. Quant à Sibella Greene, elle parle des deux victimes avec une affectation de cynisme qui scandalise Markham.

Il n'est peut-être pas précisément indiqué pour une sœur de parler ainsi, mais elle ne sera pas beaucoup regrettée. Chet et moi nous n'en ferons certainement pas une maladie.

— Et que pensez-vous de la brutale agression dont fut victime votre autre sœur ? Markham contrôlait à grand-peine son indignation.

Je vis les paupières de Sibella se plisser et ses traits se durcir. Mais elle adoucit presque immédiatement son expression.

— Eh bien, Ada est en voie de guérison, n'est-ce pas ? — Malgré tous ses efforts, elle ne parvenait pas à bannir complètement de sa voix une certaine inflexion de dureté. Elle va avoir un bon repos, et une garde pour la veiller. Dois-je verser des larmes abondantes sur le salut miraculeux de la petite sœur ?

Vance qui avait surveillé de très près cette prise de bec entre Sibella et Markham intervint à son tour :

— Mon cher Markham, je ne vois pas ce que les sentiments de miss Greene viennent faire ici. Son attitude n'est peut-être pas tout à fait orthodoxe, et peu conforme avec la conduite de rigueur pour les jeunes filles, en pareille occasion, mais je suis sûr qu'elle doit avoir pour cela d'excellentes raisons.

Laissons donc la morale tranquille et tâchons plutôt d'obtenir la collaboration de miss Greene.

La jeune fille répondit à cette apostrophe par un regard amusé et approbateur ; de son côté, Markham, acquiesça, indifférent. Il était visible que le présent interrogatoire lui apparaissait parfaitement inutile.

— A propos, miss Greene, Vance semblait n'attacher aucun importance à ses paroles, un revolver de votre frère est disparu dans des conditions plus ou moins mystérieuses. Il s'est complètement évaporé du tiroir de son bureau. N'auriez-vous pas eu l'occasion de l'apercevoir dans quelque coin de la maison ?

— Le revolver de Chet disparu ? Pas possible ! Mais il était dans son tiroir la semaine dernière ?

Chester bondit furieux :

— Et que venez-vous faire dans mon bureau, la semaine dernière ? demanda-t-il.

— Vous allez attraper une attaque, dit la jeune fille négligemment. J'étais tout simplement venue chercher cette vieille émeraude montée en épingle que vous m'avez empruntée, mais jamais rendue.

— Elle est au Club, expliqua-t-il revêché.

— Ah, vraiment, toujours est-il que je ne l'ai pas retrouvée ; par contre, j'ai vu le revolver. Êtes-vous bien sûr de sa disparition ?

— Ne soyez pas stupide, grommela-t-il. J'ai fouillé partout pour le retrouver... y compris votre chambre, ajouta-t-il, avec l'intention évidente de se venger.

— Ah, ça ne m'étonne pas de vous. Mais pourquoi avoir, en général, avoué son existence ? Le ton de sa voix était méprisant. A quoi bon vous compromettre inutilement ?

— Ce Monsieur — son doigt se tendit de nouveau vers Heath, comme vers un objet inanimé — m'a demandé si je possédais un revolver, et j'ai répondu : oui. Si je ne l'avais pas fait, il se serait certainement trouvé quelqu'un parmi les domestiques ou les membres de ma chère famille, pour le lui dire. Alors, j'ai pensé qu'il était plus prudent de dire la vérité.

Sibella s'adressa à Vance avec un sourire ironique :

— Vous pouvez observer que mon frère aimé est un modèle de toutes les vertus antiques. Mais elle était visiblement distraite. L'épisode du revolver avait un peu ébranlé son assurance.

Vance demanda en fumant, les yeux mi-clos :

— Croyez-vous que l'assassin soit un cambrioleur ou sinon, pouvez-vous imaginer quelque autre explication à ce crime ?

La jeune fille leva la tête et répondit en pesant ses paroles :

— Je ne crois pas aux cambrioleurs qui assassinent des femmes et se défilent sans rien emporter. Mais cela ne veut nullement dire que je puisse suggérer autre chose. Je ne suis pas attachée à la police. Vous non plus, M. Vance, vous ne croyez pas au cambrioleur, ou sinon, vous ne vous seriez pas laissé impressionner par les paroles de Chet. Qui donc soupçonnez-vous d'être le responsable du massacre de cette nuit ?

— Ma chère enfant ! Vance protesta de la main, si seulement j'en avais la plus vague notion, je ne vous ennuierais pas avec mes questions impertinentes. Mais vous pourriez peut-être nous suggérer le nom d'une personne qui, selon vous, aurait eu des motifs pour assassiner vos deux sœurs.

— Oh, quant à cela, je peux affirmer que tous, nous répondons à ces conditions. Nous n'avons vraiment rien d'une famille idéalement unie. Nous n'éprouvons l'un pour l'autre ni affection, ni tendresse. Nous sommes toujours prêts à nous sauter à la gorge, à nous égratigner et à nous quereller à propos de rien. Il est encore étonnant qu'aucun meurtre n'ait été commis plus tôt. Et nous sommes tous condamnés par le testament de mon père à cohabiter ici jusqu'en 1932, sous peine de nous voir couper les vivres. Oui, n'importe lequel de nous avait toutes les raisons de désirer assassiner tous les autres. Chet ici présent m'étranglerait volontiers en ce moment, s'il ne craignait de voir la réaction nerveuse, une fois l'acte accompli, le priver de tous ses moyens pour le golf. N'est-ce pas, Chet, mon chéri ? Rex nous considère tous comme des être inférieurs et se croit probablement déjà bien bon de ne pas nous avoir assassinés depuis longtemps. Et si même ne nous a pas encore exterminés, c'est uniquement parce qu'elle est paralysée et ne peut le faire. Julia nous

aurait vu plongés dans l'huile bouillante, sans lever le petit doigt, et quant à notre petite Ada — ses sœurs se levèrent et une extraordinaire férocité s'alluma dans ses yeux — elle serait infiniment heureuse de nous voir tous disparaître. Elle n'est pas vraiment une des nôtres et elle nous déteste. Moi-même, enfin, je n'aurais aucun scrupule à en finir avec toute ma charmante famille. Vous voyez donc servi à souhait. Si vous cherchez des hypothèses, vous en avez là plus qu'il ne vous en faut. Il n'est pas une personne sous ce toit ancestral qui ne soit digne de fixer vos soupçons.

Malgré leur prétention à l'ironie, je ne pus m'empêcher de sentir dans ses paroles un fond de sombre et terrifiante vérité. Vance l'avait écouté visiblement amusé ; mais en s'efforçant de coordonner les détails de ses véhémentes accusations, et d'en chercher le rapport avec le problème qu'il y avait à résoudre.

— En tous cas, fit-il négligemment, vous êtes une jeune personne d'une franchise ahurissante. Cependant, je ne me hâterai pas encore de recommander votre arrestation, je n'ai pas le moindre brin de preuve contre vous, vous savez. Embêtant, pas vrai ?

— Oh ! Mon Dieu, soupira la jeune fille avec un

— Ada a pu s'évanouir aussitôt.

— Et ne serait-ce pas trop nous avancer, pour-suivit Vance, si nous supposons que l'agresseur a cru avoir porté un coup mortel ?

— C'est tout à fait plausible.

— Permettez-moi de vous poser encore une question, Docteur, reprit Vance, entre le moment où miss Ada a été blessée, et votre examen, combien de temps s'était-il écoulé ?

— Le sommelier nous l'a déjà dit, M. Vance, interrompit Heath avec impatience. Le docteur est arrivé au bout d'une demi-heure.

— Oui, c'est à peu près cela. Von Blon parlait doucement avec le plus grand naturel. J'avais malheureusement été appelé en ville pour une consultation, lorsque le sommelier a téléphoné. Rentré chez moi environ un quart d'heure après, je me suis aussitôt précipité. Heureusement, j'habite dans le voisinage.

— A votre arrivée, miss Ada était-elle toujours sans connaissance ?

— Oui, elle avait perdu pas mal de sang. Mais la cuisinière lui avait appliqué sur la blessure une serviette en guise de pansement, grâce à quoi, l'hémorragie avait pu être arrêtée.

Vance le remercia et se leva.

— Et maintenant, nous vous serions reconnaissants si vous vouliez bien nous accompagner chez votre malade.

— Autant que possible, pas d'émotion, vous comprenez, recommanda Von Blon, en se mettant à la tête du groupe qu'il avait mission de conduire en haut.

Sibella et Chester ne semblaient pas très décidés à nous accompagner, mais au moment de passer dans le hall, je pus voir une expression d'interrogation muette passer, comme un éclair, dans leurs yeux ; l'instant d'après, ils nous rejoignaient dans le hall supérieur.



(Illustration de M. Rudis.)

A ce moment précis, le Dr von Blon fit son entrée...

désappointement simulé, vous arriverez bien un jour ou l'autre à découvrir quelque... Il va probablement y avoir avant peu un ou deux morts ici. Je m'en voudrais de penser que le meurtrier puisse renoncer à son œuvre ayant accompli si peu de chose.

A ce moment précis, le Dr. Von Blon fit son entrée dans le salon. Chester se leva pour le saluer et passa rapidement sur les formalités de présentation. Von Blon s'inclina avec une cordialité mitigée de réserve, mais je ne pus m'empêcher de noter que sa façon d'être avec Sibella, tout en restant correcte, était extrêmement familière.

— Qu'avez-vous à nous dire, docteur ? demanda Markham, pourrions-nous interroger votre jeune blessée cet après-midi ?

— Je ne crois pas que cela puisse lui faire de mal, répondit Von Blon, en s'asseyant à côté de Chester. Ada n'a plus maintenant qu'une fièvre atténuée ; elle souffre encore des suites de la commotion, et la perte de sang l'a beaucoup affaiblie.

Le Dr. Von Blon était un homme d'une quarantaine d'années, très séduisant, au visage parfaitement rasé, aux traits menus, presque féminins toujours empreints d'une expression affable qui ne se démentait jamais.

Toutefois quelque chose en lui dénotait l'égoïste ambitieux mais il m'attirait plus qu'il ne me repoussait.

Vance l'avait observé attentivement pendant qu'il parlait. Plus encore que Heath, il semblait avoir hâte d'interroger la blessée.

— La blessure n'était donc pas très grave ? demanda-t-il.

— Non, pas grave, assura le Docteur, bien qu'il lui manquât peu de chose pour devenir fatale. Le cœur était certainement visé et Ada ne s'est sauvée qu'en faisant sans doute un léger mouvement, au moment où le coup partait.

— Croyez-vous probable qu'elle soit immédiatement tombée, malgré l'apparente légèreté de sa blessure ? demanda Vance.

CHAPITRE VI

Une accusation.

La chambre d'Ada Greene était meublée avec simplicité presque avec austérité sans cependant exclure un certain souci. Devant la table de toilette sur un tapis chinois couleur d'ambre, une grande tache brune de forme irrégulière, indiquait l'endroit où s'était écroulé la jeune fille blessée. Une vieille cheminée style Tudor, aux panneaux de chêne occupait le centre du mur de droite.

En nous voyant entrer, la jeune fille alitée nous jeta un coup d'œil inquisiteur, tandis que ses joues pâles se coloraient légèrement. Les yeux bleus semblaient encore avoir gardé quelque chose de l'épouvante qui s'y était logé la nuit précédente.

Le Dr. Von Blon se dirigea vers le lit. Il s'assit sur le rebord et posa sa main sur les siennes. Son attitude paraissait à la fois protectrice et distante.

— Ces messieurs désireraient vous poser quelques questions, Ada, expliqua-t-il, la rassurant d'un sourire ; et comme je vous ai trouvé bien plus forte cet après-midi, je les ai donc fait monter. Vous sentez-vous assez bien pour leur répondre ?

Elle fit : oui, de la tête, les yeux rivés sur le docteur.

Vance rapprocha une petite chaise du lit d'Ada : — Miss Greene, commença-t-il d'une voix calme et bienveillante, nous sommes très désireux d'éclaircir le mystère qui plane sur la tragédie de cette nuit, et comme vous êtes la seule personne capable de nous y aider, nous venons vous demander de retracer tous les faits, aussi exactement que possible.

La jeune fille respira profondément.

— C'est... c'est affreux, dit-elle d'une voix faible, en regardant droit devant elle. Je m'étais couchée, — je ne me souviens plus exactement à quelle heure — lorsque quelque chose me réveilla. Je ne pourrais pas vous expliquer ce que c'était, mais tout à coup, je me sentis complètement éveillée, en proie à une sensation étrange... Elle ferma les

yeux et un frisson involontaire parcourut tout son corps. J'avais l'impression que quelqu'un se tenait dans la chambre, menaçant... Sa voix s'éteignit pour donner place à un silence terrifié.

— La chambre était-elle dans le noir ? demanda doucement Vance.

— Complètement. Elle tourna vers lui ses yeux, d'un mouvement lent. C'est bien pour cela que j'ai eu tellement peur. Je ne voyais rien. Alors je me suis imaginé qu'il y avait là un esprit, un fantôme quelconque. J'avais beau essayer d'appeler, je ne pouvais articuler aucun son. Ma gorge était sèche et rigide.

— C'est une contraction due à la frayeur, expliqua Von Blon, il y a bien des personnes qui, sous l'empire de la peur, perdent l'usage de la parole, — et après qu'est-il arrivé ?

— Je restai pendant quelques minutes immobile dans mon lit, mais aucun bruit ne se faisait entendre. Et pourtant, je savais, je savais qu'il y avait là quelqu'un ou quelque chose qui me voulait du mal... A la fin, je me décidai à me lever, sans faire de bruit, je voulais allumer l'électricité, l'obscurité me faisait tellement peur. Et bientôt, je me trouvai debout près du lit. Alors, j'essayai de me faufiler jusqu'à l'interrupteur, là-bas, près de la porte. J'avais à peine fait quelques pas, quand je sentis une main... m'effleurer... Ses lèvres tremblaient, et une expression d'indicible horreur s'était glissée dans ses yeux.

— J'étais comme paralysée, continua-t-elle avec effort, je sais à peine ce que j'ai fait. J'essayai de nouveau de crier, sans même parvenir à entrouvrir les lèvres. Alors, je rebroussai chemin, et m'enfuis de... la chose, vers la fenêtre. Je l'avais presque atteinte, lorsqu'un frôlement étrange me fit comprendre que j'étais suivie... et je sentis que c'était là la fin... Il y eut un bruit épouvantable, puis quelque chose de brûlant vint heurter mon épaule, et je me sentis tout à coup perdre connaissance ; la lumière de la fenêtre disparut et je crus tomber... dans un abîme...

Un silence profond suivit ce récit infiniment imagé, malgré toute sa simplicité.

— Quelle effroyable expérience ! murmura Vance avec compassion. J'aurais été heureux de pouvoir vous épargner les détails, mais il y a certains points que j'aimerais élucider avec votre aide.

Un faible sourire vint lui prouver qu'elle appréciait ses égards, puis elle attendit.

— En faisant un grand effort de mémoire, pouvez-vous vous souvenir de ce qui vous avait réveillée ? demanda-t-il.

— Non, je ne me rappelle aucun bruit.

— Aviez-vous omis, cette nuit-là, de fermer votre porte à clef ?

— C'est probable, je ne m'enferme presque jamais.

— Et vous n'avez entendu aucune porte s'ouvrir ou se fermer ?

— Non, aucune. Dans la maison, tout était parfaitement calme.

— Et cependant vous étiez sûre d'une présence étrangère dans votre chambre. Comment cela ? Il y avait de l'insistance dans la voix de Vance, malgré toute sa douceur.

— Je... je ne sais pas. Il est pourtant probable que quelque chose me l'a révélée.

— Précisément. Tâchez de bien réfléchir. Vance se pencha sur la jeune fille troublée. Peut-être un souffle retenu ? Un léger déplacement d'air au moment où la personne s'est approchée de votre lit ? Un parfum à peine perceptible...

Elle fronça péniblement les sourcils, faisant un visible effort pour se rappeler la cause fugitive de son effroi.

— Je ne peux rien imaginer... Je ne peux pas me rappeler. Sa voix était faible comme un souffle. J'avais tellement peur.

— Mais vous avez entendu cette personne s'approcher de vous. N'avez-vous rien reconnu dans le bruit de ses pas, qui vous eût été familier ?

— Non ! Pour la première fois, sa réponse était catégorique, c'étaient des pas quelconques des pas doux, glissants.

Vance attendit un moment.

— Faites un grand effort pour vous rappeler ces pas, ou plutôt l'impression qu'ils vous ont produit. Selon vous, était-ce des pas d'homme ou de femme ?

La jeune fille, déjà extraordinairement pâle, pâlit encore davantage, tandis que ses yeux épouvantés, faisaient le tour de toutes les personnes présentes.

J'observai que sa respiration était devenue plus précipitée ; par deux fois, elle entrouvrit les lèvres, comme mue par le désir de parler, mais chaque fois, elle s'arrêta net. A la fin elle dit d'une voix basse et tremblante :

— Je ne sais pas. Je n'ai pas la moindre idée.

Au même moment, un éclat de rire bref et strident, s'échappa des lèvres de Sibella, qui devint aussitôt le centre de l'attention générale. Suffoqués de surprise, nous la vîmes au pied du lit, rigide, le visage empourpré, la bouche amère, les mains collées aux hanches, une expression de fière raillerie dans les yeux :

— Pourquoi ne pas leur dire tout de suite que vous avez reconnu mes pas ? demanda-t-elle d'un ton mordant. Vous en aviez tout à fait l'intention. Le courage vous fait donc défaut pour mentir jusqu'au bout. Vilaine petite bête ?

Ada aspira l'air et fit un geste dans la direction du docteur, qui jeta à Sibella un regard sévère et réprobateur.

Celle-ci haussa les épaules et se dirigea vers la fenêtre. Vance put ainsi poursuivre son interrogatoire comme s'il ne s'était rien passé.

— Vous avez dit qu'une main vous avait frôlée, mais de quelle façon ? Vous a-t-elle effleurée, ou essayait-elle de vous saisir ?

Elle fit un geste vague.

— Je ne sais tout comment l'expliquer. Mais il me semble que je me suis dirigée vers la main, comme si elle avait été tendue pour me saisir.

— Pourriez-vous dire s'il s'agissait d'une main grande ou petite ?

— Je ne sais pas, oh, je ne sais rien ! Ses paroles semblaient être un cri d'angoisse étouffé. Je n'ai pas remarqué ! tout cela était si inattendu, si horrible !

— Mais faites donc un effort, pressa Vance de sa voix basse et insistante : était-ce une main d'homme ou de femme ?

Sibella s'approcha du lit à pas rapides, les joues très pâles, les yeux étincelants. Pendant l'espace d'une seconde, elle fixa la jeune fille terrorisée ; puis, résolument, elle se tourna vers Vance :

— Tout à l'heure vous m'avez demandé si j'avais quelque idée sur le responsable du crime. Je ne vous ai pas répondu, mais je vais le faire maintenant. Je vais vous dire le nom du coupable !

Elle fit un geste convulsif de la tête dans la direction du lit, tandis que de son doigt tremblant, elle désignait la forme immobile qui y était étendue.

— Voici la coupable, cette petite intruse que vous voyez pleurnicher là, cette petite vipère à l'air si doux et angélique !

(à suivre).

La vie de Gaspard de Besse

(Suite et fin de la page 11)

Sous bonne escorte, le pauvre Gaspard, qui n'avait même pas pu se défendre, était conduit à Draguignan et écroué à la prison de cette ville. Incarcéré dans une cellule presque obscure, attaché au mur par une chaîne solide qui lui prenait les poignets, il avait là un avant-goût du tombeau. Mais quand on jouit d'une popularité semblable, on n'est pas en peine de trouver de l'aide partout. Joli garçon, notre Gaspard plut à la fille du geôlier et ce fut elle qui lui remit la lime nécessaire pour venir à bout des chaînes et des barreaux de fenêtre.

Les caveaux et les souterrains de Sollies ne semblaient plus sûrs. La maréchaussée rôdait trop souvent dans les environs. Près de Brignoles, dans un pays perdu, le château à demi-ruiné de Vaulabelle offrait des avantages. On s'y transporta. C'est à Vaulabelle que commença de se jouer une inénarrable comédie comme il peut seulement s'en dérouler dans le midi des galéjades.

Une formidable galéjade.

Las des rapports expédiés par le gouverneur de la Provence au sujet de la lutte engagée contre Gaspard de Besse, le lieutenant général de police avait envoyé un représentant, le marquis de Paulac, afin d'enquêter sur les actes du bandit et sur son évasion de la prison de Draguignan.

Gaspard l'apprit aussitôt, et il sut également qu'une farce colossale allait être montée, à Aix même, par la noblesse de la ville au susdit marquis de Paulac qui devait venir pousser son enquête auprès du parlement. Elle consistait à le recevoir dans l'hôtel du premier président, lequel devait, pour la circonstance se muer en *hambourgeois*. La haute société aixoise fournissait le personnel : valets, soubrettes, serveurs, clients de marque. En un mot, on comptait bien s'esbaudir aux dépens de l'envoyé du lieutenant général de police. Il en alla, comme on va le voir, tout autrement.

Gaspard commença par poster ses hommes sur la route de Draguignan. Ce fut un jeu de s'emparer dudit Paulac, de son escorte, de son carrosse et de ses bagages. L'entrevue du capteur et du captif dut être du plus haut comique. Elle eut lieu dans les ruines du château de Vaulabelle. Gaspard eut tôt fait « d'emprunter » au marquis ses habits de cour et les lettres autographes qui l'accréditaient auprès des autorités. Puis, gardant Paulac à Vaulabelle, ce fut lui, — lui en personne ! — qui alla à Aix ; ce fut lui qui se présenta, grimpé et costumé, à la pseudo-auberge ; lui qui malmena le personnel qu'il savait être composé des familles riches d'Aix ; lui enfin qui se gaussa de ceux qui prétendaient si bien se moquer du nouvel arri-

vant. Deux valets chamarrés — deux hommes de confiance de sa bande — se présentèrent : l'un remit ostensiblement une enveloppe au sceau royal. La garde-robe et les lettres de Paulac faisaient les frais de la mise en scène. Sa Majesté ordonnait au marquis de se rendre d'urgence à Marseille... Quelle désolation !... Quitter une si bonne compagnie !

Des chevaux étaient prêts pour Gaspard et ses deux affiliés. En selle et au galop ! Un billet laissé intentionnellement sur un meuble ne contenait, lorsqu'on l'ouvrit, qu'une signature : Gaspard de Besse !

La fin du grand révolté.

Enhardi par ses succès, perdant de ce fait toute mesure, Gaspard résolut de tenter de nouveau le coup qui avait échoué le jour de la Fête-Dieu à Aix. Une occasion lui parut bonne pour se saisir des parlementaires lorsqu'il apprit que ces messieurs, priés à déjeuner par l'archevêque d'Aix, allaient se rendre en corps à la maison de campagne de Monseigneur de Castries. La bande se posta à proximité de la ville et engagea un combat en règle contre un fort détachement de dragons et d'archers qui précédait le cortège. Dans la mêlée, Gaspard fut pris. Conduit à Aix, il y fut emprisonné et son procès fut instruit aussitôt.

Certes, il n'avait jamais commis de violences inutiles, mais il n'en était pas moins un brigand de grand chemin. Ce crime était sévèrement puni par le supplice de la roue. Gaspard n'échappa pas à la terrible peine, une des plus atroces que l'on connaisse.

— Il n'aimait pas ces messieurs du Parlement. C'était son seul crime, disait-on.

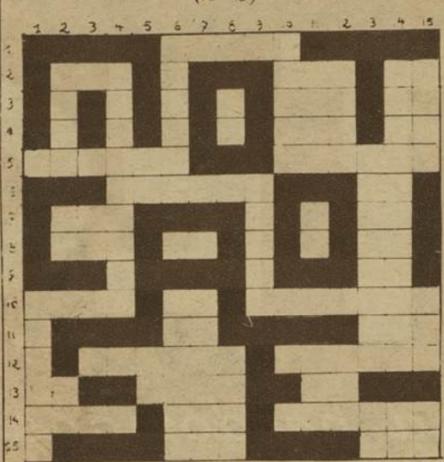
Rien ne vint interrompre l'action de la justice. Le jour arriva où Gaspard dut se rendre au supplice. Sur son passage, une foule énorme était de cœur avec lui. Les femmes lui adressaient un dernier baiser ; les hommes criaient : Vive Gaspard de Besse ! à condition que les archers ne puissent pas entendre. Sur la grand-place, la troupe était sous les armes car on craignait une émeute.

On permit à Gaspard de ne pas revêtir le costume des condamnés à mort. Il obtint aussi une autre faveur : les juges du Parlement décidèrent qu'il serait étranglé avant de subir la torture. Le bourreau ne brisa les membres qu'à un cadavre.

Ainsi mourut en un beau jour du printemps provençal de l'an de grâce 1787 celui qui avait été le bandit-chevalier et qui n'aurait peut-être pas été ce grand révolté s'il n'avait pas été le témoin indigné de grandes injustices.

René CLAUDIERE.

MOTS CROISÉS (N° 2)



HORIZONTALEMENT

- Objet principal de cette revue.
- Hôte permanent des prisons. — Petit monticule. — Bat parfois les rois.
- Prière. — Marque une possession.
- Trois lettres de hier. — Ce que doit être un boniment.
- Vous donne de la considération. — Sorte de vin.
- Jadis, officier de police. — Ce qu'on donne à un chien.
- Les criminels s'y rencontrent souvent. — Initiales pieuses.
- Planche. — Initiales désobligeantes — Conditionnel.
- Deux lettres de piano.
- Etat d'un amant abandonné. — Endroit discret. — Mis en prison.
- Rire. — Belle saison.
- Interjection familière à un président d'assises. — Rencontre une banane.
- A brûle-pourpoint. — Malgache. — Cause de bien des crimes.
- Selon la tradition, l'instant du meurtre. — Tuteur de vigne. — Je les dois cacher pour ne pas payer d'impôts.
- Pronom. — Pas là-bas.

VERTICALEMENT

- Ce que fit la victime.
- Les travailleurs n'en ont pas dans la main. — Indifférence. — Pronom.
- Deux lettres de bain.
- Qu'on rencontre partout.
- Ancien. — Deux lettres de Rhin.
- Ce qu'est la chose que recherche le détective. — Policier célèbre.
- Difficulté légère.
- Affirmation argotique. — Trou en terre.
- Cent sous.
- Partie de laine cardée.
- Ce qu'on veut obtenir d'un inculpé. — Note. — Ce que défient les malfaiteurs.
- Rends service. — Gagnera.
- Ce que sont les gendarmes dans une manifestation. — Négation.
- Il en sera très souvent question ici. — Langue.
- Exploit sportif ou accident pénible. — Sur les cartes anglaises, conditionnel.

Nous publierons la solution de ce mot croisé dans le numéro du 6 décembre. Ainsi que les noms des dix premières personnes qui nous auront envoyé avant jeudi 29 novembre la solution exacte.

RIEN QUE LA VÉRITÉ

INTERNATIONAL DETECTIVE COMPANY
34 Rue La Brayere PARIS - Téléphone 18518 TRUDAINE 15331

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois	3 mois
France et Colonies	48. »	25. »	13. »
Etranger	tarif A. . . 65. »	33. »	18. »
Etranger	tarif B. . . 75. »	39. »	21. »

Veillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois, 3 mois).

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse :

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement

Remplissez ce bulletin et envoyez-le à la :
Direction du journal **DÉTECTIVE**
35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITRE 32-11
Votre abonnement partira de la semaine de sa réception

LISEZ

Les Chefs-d'Œuvre du Roman d'Aventures

c'est la plus captivante lecture

la Collection que chacun doit posséder

GASTON LEROUX
La Farouche Aventure

JEAN D'HOUREC
La Fille au Masque pourpre

RENÉ GIRARDET
L'Étrange
Monsieur de Lorgemont

KRIJANOVSKAIA
L'Elixir de longue vie

G. G. TOUDOUZE
L'Homme qui volait
le Gulf-Stream

G. G. TOUDOUZE
L'Éveilleur de Volcans

A. W. MASON
Le Reflet dans la Nuit

C. A. GONNET
Sur la Piste blanche

JEAN FOURNIER
Iggins & C^o détectives

HENRI CLÉRY
Naïlé Hanoum,
capitaine turque

GUSTAVE LE ROUGE
Le Secret de la Marquise

GUSTAVE LE ROUGE
Une Mission Secrète

une fois commencée, cette lecture ne vous laissera

ni repos, ni trêve

LIBRAIRIE GALLIMARD
Chaque volume, sous couverture illustrée 8 fr.

EN VENTE PARTOUT

LA LOTION PILOCARPIA

Chaque jour une légère friction de PILOCARPIA le seul produit, sans odeur, qui ne graisse pas, qui ne défrise pas. Partout, coiffeurs, parfumeurs. Gros: 28, rue Bergère, Paris

arrête net la chute des cheveux
supprime les pellicules

ÉDITIONS VICTOR ATTINGER

ANDRÉ BOREL

CROQUIS DU FAR-WEST CANADIEN

Cette vie large et active, toute en plein air, au pays des possibilités illimitées, n'est-ce pas le rêve de bien des jeunes qui se sentent l'énergie de tracer leur sillon dans un sol encore neuf ?

Un vol. 12 fr.

Votre barbe

TRADE MARK

MIDLIK

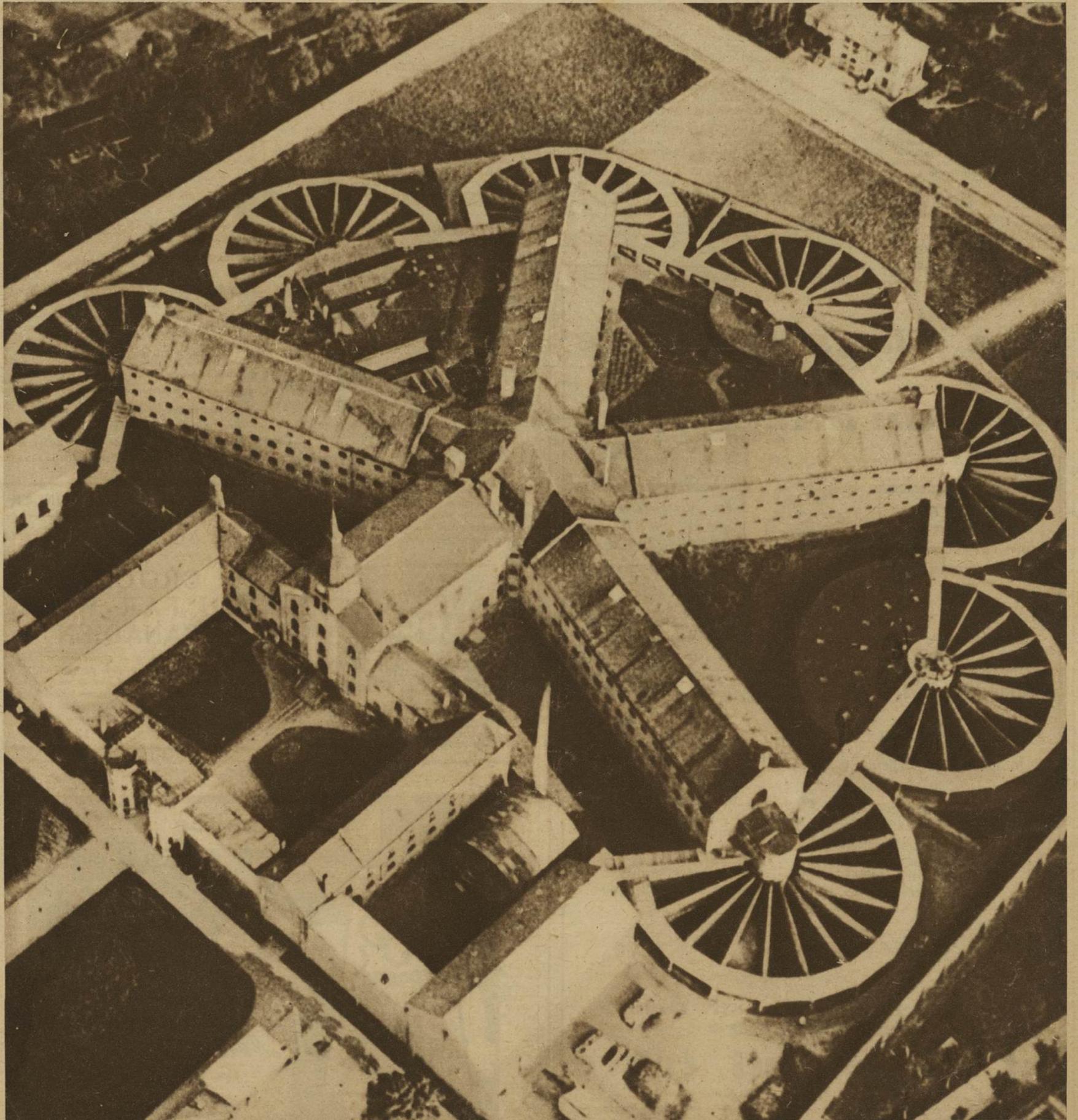
1 franc
Et je vous apprendrai à briser complètement la résistance du poil

Envoi contre 1 fr. en timbres-postes au
MIDLIK, Service D, 71, Av. de Villiers, Paris

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

La belle étoile des prisonniers



Une curieuse vue aérienne de la nouvelle prison de Copenhague, bâtie sur le modèle d'une étoile à cinq branches.